

# COLLECTION DES RaPPORTS

SEPTEMBRE 1997



N° 180

## LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES

Étude réalisée à la demande du Ministère de la Jeunesse et des Sports sur proposition  
du Comité d'Évaluation et de Suivi des Aménagements des Rythmes Scolaires

**Christine HENRIOT**

**Département "Évaluation des Politiques Sociales"**

**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



## **LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES**

**Etude réalisée à la demande du Ministère de la Jeunesse et des Sports sur  
proposition du Comité d'Evaluation et de Suivi des Aménagements des Rythmes Scolaires**

**Christine HENRIOT**

**Département Évaluation  
des Politiques sociales**

**Mai 1997**

**142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S**

---

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b>  | <b>11</b> |
| <b>RAPPEL DE LA METHODOLOGIE</b>   | <b>17</b> |
| <b>PRESENTATION DE L'ÉCHANTILLON</b>   | <b>19</b> |
| <b>PREMIERE PARTIE : INFORMATION ET PERCEPTION DES CHANGEMENTS</b>   | <b>27</b> |
| <b>1. L'INFORMATION REÇUE PAR LES FAMILLES</b>   | <b>30</b> |
| <b>1.1. Une information générale globalement bien reçue par les parents un peu moins bien par les enfants</b>                      | <b>30</b> |
| <b>1.2. Les parents bien informés sur la plupart des aspects de l'expérimentation</b>  | <b>31</b> |
| <b>1.3. Les modalités de transmission de l'information</b>   | <b>31</b> |
| 1.3.1. Une information transmise aux parents principalement par l'école. Des enfants informés par leur instituteur de cette année. | 32        |
| 1.3.2. l'information a été en général communiquée par une réunion d'information, au cours de l'année scolaire précédente           | 34        |
| 1.3.3. Une information des parents plus tardive lorsqu'elle a été indirecte  | 36        |
| <b>1.4. Les parents ne jugent pas toujours suffisante l'information reçue</b>  | <b>38</b> |
| <b>1.5. Parents et enfants d'autant mieux informés que le nombre d'heures scolaires hebdomadaires a diminué</b>                    | <b>40</b> |
| <b>1.6. Des parents mieux informés lorsqu'ils sont cadres ou occupent une profession intermédiaire</b>                             | <b>43</b> |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>2. LA PARTICIPATION DES PARENTS A L'ÉLABORATION DU DISPOSITIF</b>  | <b>46</b> |
| 2.1. La participation active est essentiellement le fait de parents impliqués dans la vie communale   | 46        |
| 2.2. Les parents sont plus nombreux à avoir participé activement lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaires a diminué                                   | 48        |
| <b>3. LES CHANGEMENTS EFFECTIVEMENT PERÇUS PAR LES FAMILLES</b>   | <b>49</b> |
| 3.1. Les enfants sont plus nombreux que les parents à avoir effectivement perçu des changements   | 49        |
| 3.2. Les parents perçoivent les changements relatifs aux activités et aux horaires, les enfants remarquent la mise en place de nouvelles activités              | 51        |
| 3.3. Des changements mieux perçus lorsque le nombre d'heures diminue  | 54        |
| 3.4. Information ne signifie pas perception de changements  | 55        |
| <br>  |           |
| <b>DEUXIEME PARTIE : INFLUENCE DES AMÉNAGEMENTS SUR LE COMPORTEMENT DE L'ENFANT</b>   | <b>59</b> |
| <br>  |           |
| <b>1. LES AMÉNAGEMENTS ET L'ÉVOLUTION DES RELATIONS À L'ÉCOLE</b>   | <b>63</b> |
| 1.1. L'évolution des résultats scolaires  | 63        |
| 1.1.1. Des résultats scolaires plutôt perçus comme stables  | 63        |
| 1.1.2. D'après les parents, l'évolution n'est pas directement imputable aux aménagements  | 65        |
| 1.1.3. La perception des parents est conditionnée par le nombre d'après-midi avec activités. Celle des enfants dépend également de l'organisation des activités | 67        |
| 1.2. le plaisir à aller à l'école   | 73        |
| 1.2.1. La perception que les parents et les enfants ont du plaisir à aller à l'école  | 73        |
| 1.2.2. La perception du plaisir à aller à l'école dépend à la fois des activités et des accueils mis en place   | 80        |
| 1.2.3. la perception que les enfants ont de l'évolution du plaisir à aller à l'école dépend également de leur âge et du niveau de diplôme des parents.          | 83        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>2. MODIFICATION DU COMPORTEMENT À LA MAISON</b>  | <b>85</b> |
| <b>2.1. Les aménagements ont peu d'influence sur l'occupation du temps libre</b>  | <b>85</b> |
| 2.1.1. Une tendance à pratiquer moins d'activités en dehors de l'école  | 86        |
| 2.1.2. Les aménagements n'ont pas apporté de modification dans l'occupation du temps libre à la maison  | 89        |
| <b>2.2. Influence des aménagements sur l'état de fatigue de l'enfant.</b>   | <b>91</b> |
| 2.2.1. Des enfants plutôt plus reposés que les années précédentes.  | 91        |
| 2.2.2. Les enfants sont perçus comme étant plus fatigués lorsque le nombre d'activités est trop important ou pas assez, mais aussi lorsque les activités se déroulent toutes avec des intervenants extérieurs | 94        |
| 2.2.3. Des parents qui constatent que l'enfant est énervé certains soirs, et qui imputent cet énervement aux aménagements   | 98        |

## **TROISIÈME PARTIE : LES DIFFÉRENTES MODIFICATIONS INTRODUITES PAR LES AMÉNAGEMENTS : LA SATISFACTION DES PARENTS ET DES ECOLIERS**

**103**

### **1. LES AMÉNAGEMENTS ET LES MODIFICATIONS DU TEMPS SCOLAIRE**

**106**

|   |            |
|---|------------|
| <b>1.1. Des vacances parfois plus courtes que dans les autres écoles</b>  | <b>106</b> |
| 1.1.1. Les parents et surtout les enfants n'ont pas nécessairement remarqué la diminution de la durée des vacances                              | 107        |
| 1.1.2. Des parents qui ne sont pas défavorables à cette diminution, des enfants indifférents  | 108        |
| 1.1.3. Les parents « en difficulté » sont plus nombreux à préférer des vacances plus courtes, les parents « cadres » des vacances plus longues. | 112        |
| <b>1.2. Modification de la répartition des jours d'écoles sur la semaine : la classe du mercredi matin remplace celle du samedi matin</b>       | <b>113</b> |
| 1.2.1. Les parents préfèrent que l'enfant aille à l'école le mercredi matin que le samedi matin   | 113        |
| 1.2.2. Modifications dans la répartition de la semaine : autant de parents satisfaits que de parents non satisfaits                             | 115        |
| 1.2.3. Les personnes "les plus en difficulté" sont plus nombreuses à préférer que l'enfant aille à l'école le mercredi matin                    | 116        |

|   |            |
|---|------------|
| <b>1.3. Modification des horaires quotidiens : une journée d'école qui a tendance à se rallonger.</b>   | <b>118</b> |
| 1.3.1. Un changement dans les horaires qui concerne la moitié des enfants interrogés. Une journée scolaire dont la durée a tendance à augmenter.  | 118        |
| 1.3.2. Ces changements d'horaires n'ont pas provoqué de problèmes d'organisation  | 119        |
| <br>  |            |
| <b>2. LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS ET LA SATISFACTION GLOBALE DES PARENTS ET DES ENFANTS</b>   | <b>122</b> |
| <br>  |            |
| <b>2.1. La satisfaction par rapport aux activités</b>   | <b>122</b> |
| 2.1.1. Des enfants qui apprécient les activités qu'ils pratiquent à l'école   | 122        |
| 2.1.2. Des parents satisfaits des activités que pratique l'enfant   | 126        |
| 2.1.3. Les parents sont plus nombreux à se montrer tout à fait satisfaits des activités lorsqu'elles ne sont pas trop nombreuses et qu'elles ne sont pas systématiquement encadrées par des intervenants extérieurs | 130        |
| <br>  |            |
| <b>2.2. La satisfaction des parents et des enfants relativement à l'ensemble des aménagements</b>   | <b>134</b> |
| 2.2.1. Les enfants préfèrent leur emploi du temps de cette année à celui de l'année dernière  | 134        |
| 2.2.2. Les parents jugent que les aménagements ont une influence favorable sur l'apprentissage des matières traditionnelles   | 139        |
| 2.2.3. La plupart des parents perçoivent des avantages au dispositif.   | 142        |
| 2.2.4. Les changements souhaités par les parents sont avant tout relatifs aux activités. Les enfants ont peu répondu à cette question.  | 146        |
| <br>  |            |
| <b>CONCLUSION</b>   | <b>149</b> |
| <br>  |            |
| <b>ANNEXE : Questionnaire</b>   | <b>155</b> |

## LISTE DES TABLEAUX

|               | Page   |
|---------------|--|
| Tableau n° 1  | Répartition des enfants interrogés par classe 19   |
| Tableau n° 2  | Âge des enfants interrogés 19  |
| Tableau n° 3  | Répartition des élèves en fonction du nombre d'heures scolaires hebdomadaires 23   |
| Tableau n° 4  | Répartition des enfants interrogés en fonction du nombre d'après-midi par semaine concernées par des activités 24        |
| Tableau n° 5  | Mise en place d'accueils du soir ou du matin, aménagement du temps du repas 24   |
| Tableau n° 6  | La nature des renseignements reçus par les parents informés de la mise en place des aménagements 31                      |
| Tableau n° 7  | Les sources d'information des parents 33   |
| Tableau n° 8  | Les sources d'information des enfants 34   |
| Tableau n° 9  | Les modalités d'information des parents dans les écoles de l'échantillon 35  |
| Tableau n° 10 | La date d'information des parents selon les sources 36   |
| Tableau n° 11 | La nature des renseignements demandés par les parents qui voudraient avoir plus d'informations sur le dispositif 39      |
| Tableau n° 12 | La source d'information selon le rythme hebdomadaire 42  |
| Tableau n° 13 | Implication des parents dans la mise en place des aménagements en fonction du nombre d'heures scolaires hebdomadaires 48 |
| Tableau n° 14 | La nature des modifications remarquées par les parents ayant perçu des changements 52                                    |
| Tableau n° 15 | La nature des modifications remarquées par les parents et les enfants ayant perçu des changements 53                     |
| Tableau n° 16 | Information et perception des changements 56   |
| Tableau n° 17 | Les principales raisons expliquant l'évolution des résultats scolaires, d'après les parents interrogés 66                |
| Tableau n° 18 | Le plaisir à aller à l'école 75  |
| Tableau n° 19 | L'évolution du plaisir à aller à l'école et éventuel rejet 76  |
| Tableau n° 20 | Les principales raisons expliquant l'évolution du plaisir à aller à l'école, d'après les parents interrogés 77           |
| Tableau n° 21 | Les explications apportées par les enfants qui disent préférer une journée d'école 79                                    |
| Tableau n° 22 | La pratique d'activités en dehors de l'école 86  |
| Tableau n° 23 | L'évolution du nombre d'activités pratiquées en dehors de l'école 87   |
| Tableau n° 24 | Les explications apportées par les parents si l'enfant fait moins d'activités en dehors de l'école 87                    |
| Tableau n° 25 | Les différences dans l'occupation du temps libre d'après les parents 90  |
| Tableau n° 26 | Évolution de la fatigue de l'enfant 92   |
| Tableau n° 27 | Un indicateur rendant compte de l'état de fatigue de l'enfant selon les parents 94                                       |
| Tableau n° 28 | L'énerverment des enfants 98   |
| Tableau n° 29 | L'explication avancée par les parents à l'énerverment constaté 99  |
| Tableau n° 30 | L'opinion des enfants sur la diminution de la durée des vacances selon le nombre de jours à récupérer 109                |
| Tableau n° 31 | Les raisons pour lesquelles parents et enfants trouvent qu'il est préférable que les vacances soient plus courtes 110    |
| Tableau n° 32 | Les raisons pour lesquelles parents et enfants trouvent qu'il est préférable que les vacances soient plus longues 111    |
| Tableau n° 33 | La répartition de la semaine que préféreraient les parents 114   |
| Tableau n° 34 | Les raisons expliquant les préférences des parents relativement à la répartition hebdomadaire des jours scolaires 115    |
| Tableau n° 35 | Changement dans la répartition des jours de la semaine et satisfaction des parents 116                                   |
| Tableau n° 36 | Les différences d'horaires entre cette année et l'année dernière 118   |
| Tableau n° 37 | Modification des horaires du matin et modifications des horaires du soir 119   |
| Tableau n° 38 | Les problèmes d'organisation posés par les changements d'horaires 121  |
| Tableau n° 39 | Opinion des enfants sur les activités pratiquées 123   |
| Tableau n° 40 | L'opinion des enfants sur les activités selon leur nature 124  |
| Tableau n° 41 | Les raisons invoquées par les enfants 126  |
| Tableau n° 42 | Les raisons expliquant l'opinion des parents sur les activités 128   |
| Tableau n° 43 | La qualité des activités pour les parents selon la satisfaction globale par rapport aux activités 129                    |

|               |  |     |
|---------------|--|-----|
| Tableau n° 44 | Opinion des parents sur le nombre d'activités et d'intervenants selon leur appréciation globale des activités  | 132 |
| Tableau n° 45 | Les raisons pour lesquelles les enfants préfèrent l'emploi du temps de cette année ou celui de l'année dernière  | 136 |
| Tableau n° 46 | Opinion des enfants sur le temps libre dans la journée   | 138 |
| Tableau n° 47 | L'opinion des enfants sur la durée du temps entre midi et deux heures selon l'existence ou non d'un aménagement du temps du repas                          | 139 |
| Tableau n° 48 | Perception de l'évolution des résultats scolaires et opinion des parents sur l'articulation entre les apprentissages fondamentaux et les rythmes scolaires | 140 |
| Tableau n° 49 | Les principaux avantages du dispositif pour les parents  | 143 |
| Tableau n° 50 | La capacité des parents à trouver des avantages au dispositif  | 144 |
| Tableau n° 51 | Les changements souhaités par les parents et les enfants   | 147 |

### LISTE DES GRAPHIQUES

|                 | Page  |    |
|-----------------|---|----|
| Graphique n° 1  | Profession et catégorie sociale du chef de famille  | 21 |
| Graphique n° 2  | Les enfants informés par l'école : information par l'instituteur de cette année et celui de l'année dernière en fonction de l'âge                       | 37 |
| Graphique n° 3  | La demande d'informations supplémentaires selon l'existence d'une réunion d'information   | 38 |
| Graphique n° 4  | La demande d'information selon l'information reçue  | 40 |
| Graphique n° 5  | Information des parents et des enfants de l'existence des aménagements selon le nombre d'heures scolaires hebdomadaires                                 | 41 |
| Graphique n° 6  | Date d'information et organisation d'une réunion selon le nombre d'heures hebdomadaires   | 43 |
| Graphique n° 7  | L'information des répondants selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur niveau d'étude   | 44 |
| Graphique n° 8  | Niveau de vie et information sur les aménagements   | 45 |
| Graphique n° 9  | Participation des parents à l'élaboration du projet   | 46 |
| Graphique n° 10 | Participation des parents à l'élaboration du projet selon leur implication dans la vie communale ou de la région  | 47 |
| Graphique n° 11 | Perception des changements par les parents et les enfants   | 50 |
| Graphique n° 12 | La perception des changements en fonction du rythme hebdomadaire  | 55 |
| Graphique n° 13 | Évolution des résultats scolaires : la perception des parents et des enfants  | 64 |
| Graphique n° 14 | Évolution des remarques de l'instituteur sur l'enfant selon les parents   | 67 |
| Graphique n° 15 | Influence des différents aménagements la proportion de parents percevant les résultats scolaires en amélioration  | 70 |
| Graphique n° 16 | Influence des différents aménagements sur la proportion d'enfants percevant les résultats scolaires en amélioration                                     | 72 |
| Graphique n° 17 | Évolution du plaisir à aller à l'école : la perception des parents et des enfants   | 74 |
| Graphique n° 18 | Les raisons expliquant l'augmentation du plaisir à aller à l'école, d'après les parents interrogés, selon l'existence ou non de changements conséquents | 78 |
| Graphique n° 19 | Influence des différents aménagements sur la perception que les parents ont de l'amélioration du plaisir à aller à l'école                              | 81 |
| Graphique n° 20 | Influence des différents aménagements sur la perception que les enfants ont de l'amélioration du plaisir à aller à l'école                              | 82 |
| Graphique n° 21 | Influence des variables socio-démographiques sur la perception que les enfants ont de l'amélioration du plaisir à aller à l'école                       | 83 |
| Graphique n° 22 | Activités en dehors de l'école - Comparaison avec l'année dernière selon l'intensité des aménagements   | 88 |
| Graphique n° 23 | Influence des aménagements sur la perception que les parents ont de la fatigue de l'enfant  | 96 |
| Graphique n° 24 | Influence des aménagements sur le nombre de parents percevant l'enfant nettement reposés  | 97 |



|                 |  |     |
|-----------------|--|-----|
| Graphique n° 25 | Tendance à être énervé certains soirs et aménagements mis en place   | 100 |
| Graphique n° 26 | Perception de la diminution de la durée des vacances selon le nombre de jours à récupérer  | 108 |
| Graphique n° 27 | L'opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances  | 109 |
| Graphique n° 28 | Opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances selon leur origine socio-démographique                                   | 112 |
| Graphique n° 29 | La répartition du temps sur la semaine préférée par les parents, selon leur catégorie socio-démographique  | 117 |
| Graphique n° 30 | Les changements d'horaires et l'existence de problèmes d'organisation  | 120 |
| Graphique n° 31 | Satisfaction globale des parents relativement aux activités pratiquées   | 127 |
| Graphique n° 32 | Influence des différents aménagements sur la satisfaction des parents relativement aux activités   | 131 |
| Graphique n° 33 | Influence des aménagements et de l'origine socio-démographique sur la satisfaction des enfants relativement aux activités                              | 133 |
| Graphique n° 34 | La satisfaction des enfants par rapport aux aménagements   | 135 |
| Graphique n° 35 | Proportion d'enfants préférant l'emploi du temps de l'année dernière, selon le nombre d'après-midi avec activités et les changements d'horaires        | 137 |
| Graphique n° 36 | L'influence des aménagements sur les apprentissages fondamentaux d'après les parents   | 140 |
| Graphique n° 37 | Influence des aménagements sur le nombre de parents percevant les rythmes scolaires comme étant tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux | 141 |
| Graphique n° 38 | Le nombre d'avantages cités selon la satisfaction par rapport aux activités et à l'influence des aménagements sur les apprentissages fondamentaux      | 145 |

## **INTRODUCTION**

Depuis plusieurs décennies des rapports officiels et de nombreuses études montrent l'inadaptation de la répartition du temps scolaire en France aux rythmes biologiques et psychologiques des enfants. Ainsi, alors que la durée journalière optimale de travail intellectuel est d'environ deux ou trois heures pour les enfants de 6-8 ans et de cinq heures pour ceux âgés de 12 ans, ce sont 6 heures d'attention quotidienne que l'école élémentaire exige des écoliers français. Il en résulte des journées d'enseignement trop chargées où l'enfant est fatigué, voire surmené, suivies de coupures longues où il risque d'oublier ce qu'il a appris. Au-delà d'une meilleure prise en compte des rythmes naturels, la mise en place à l'école d'activités sportives ou culturelles en complémentarité des activités proprement scolaires, favorise l'épanouissement personnel : la pratique d'activités diverses peut ainsi développer l'autonomie, la capacité d'adaptation, la curiosité des enfants. Permettre aux enfants de pratiquer ces activités durant la période scolaire obligatoire, c'est permettre à tous de pouvoir y accéder et donc tendre vers l'égalité des chances. C'est également modifier les relations de l'enfant à l'école, jusqu'à maintenant souvent réduites à des notions de réussite ou d'échec dans la réalisation de tâches strictement scolaires.

A l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture, l'expérience annoncée en octobre 1995 se donne pour objectif de mieux prendre en compte les rythmes des enfants et de proposer pendant les temps libérés des activités sportives, culturelles, d'éveil ou de repos. Sous le nom d'aménagements des rythmes scolaires, résumée par le sigle ARS, elle s'est mise en place dès le début de l'année scolaire 96-97, dans 170 sites pilotes.

Les sites pilotes comprennent un ou plusieurs établissements scolaires, maternels, élémentaires ou secondaires, éventuellement répartis sur plusieurs communes. Au total, ce sont 772 établissements, dont 552 écoles primaires, regroupant environ 100 000 enfants qui sont concernés par l'expérience en 1996-97.

Pour être labellisés sites pilotes par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les établissements ont dû remplir un certain nombre de conditions, qui correspondent aux objectifs poursuivis par l'expérience. La semaine scolaire doit comprendre au moins cinq jours d'école. La journée scolaire doit être équilibrée et de préférence allégée. Les après-midi comprennent autant que possible des activités de différentes natures, scolaires et non scolaires. Les écoles ont la possibilité de réduire la durée scolaire hebdomadaire, actuellement de 26 heures pour les écoles élémentaires. Comme elles sont tenues de respecter la durée scolaire annuelle officiellement et nationalement fixée à 936 heures, les écoles qui décident de diminuer l'horaire

scolaire hebdomadaire doivent compenser par un plus grand nombre de journées scolaires dans l'année.

Dans le cadre de ces consignes générales, et afin de respecter au mieux la diversité des situations locales, les partenaires locaux principaux que sont les élus locaux et les enseignants, après avis du Conseil d'école, peuvent décider des modalités précises de mise en oeuvre des aménagements et des emplois du temps. Le terme "aménagement des rythmes scolaires" recouvre donc une multiplicité d'expériences.

Pour déterminer les effets de la mise en place des aménagements des rythmes scolaires et les conditions de leur extension, a été créé un comité national de suivi et d'évaluation, le CESARS (Comité d'Evaluation et de Suivi des Aménagements des Rythmes scolaires). Ce comité a pour mission d'observer les sites, de les aider dans leurs évaluations et de mettre en place des évaluations nationales. Évaluer l'atteinte des objectifs des aménagements nécessite de déterminer prioritairement quelle influence les nouveaux rythmes peuvent avoir, à ce stade de l'expérience, sur l'épanouissement de l'enfant, l'évolution de ses relations à l'école et de son comportement de façon plus générale. Cette évaluation nécessite à la fois la prise en compte de l'avis des différents partenaires du dispositif et celui des familles concernées. Sur la proposition du CESARS et à la demande de la mission "évaluation-recherche" de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative du Ministère de la Jeunesse et des Sports, le CREDOC a réalisé, au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 96-97, une étude portant sur les représentations que les parents et les enfants ont des aménagements des rythmes scolaires et de leurs effets. Il a ainsi interrogé 767 écoliers en classe de CE2, CM1 ou CM2 ainsi qu'un de leurs parents.

L'étude réalisée par le CREDOC apporte un éclairage quantitatif sur les modifications perçues par les parents et les enfants, sur l'évolution du comportement de l'enfant que les uns et les autres ont éventuellement remarquée, sur ce que les familles apprécient dans la mise en place des aménagements, ou sur ce qui les inquiète. Au-delà du constat, la variété des aménagements considérés par l'étude permet de mesurer l'influence des différents paramètres des aménagements, sur les perceptions des enfants ou des parents.

## QUELQUES PRECISIONS SUR LES AMENAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES

Les activités proposées par l'école aux enfants sont variées. Dans la mesure du possible, l'enfant peut choisir celles qu'il décide de pratiquer. Elles peuvent avoir lieu :

- En "temps scolaire". Elles sont alors gratuites et obligatoires. Ce sont les 6 heures hebdomadaires consacrées aux enseignements artistiques et à l'éducation physique et sportive prévus par le programme des écoles élémentaires. Elles sont placées sous la responsabilité de l'instituteur, qui peut faire appel à des intervenants extérieurs pour les encadrer.

- "Hors temps scolaire", il convient de distinguer :

- Le temps péri-scolaire créé grâce à l'allègement de la journée scolaire. Ce temps est spécialement conçu pour la pratique d'activités encadrées par des intervenants extérieurs en relation avec le projet d'école. Il n'est pas placé sous la responsabilité de l'instituteur et n'est pas comptabilisé dans le temps scolaire hebdomadaire. Les activités sont gratuites et facultatives (un contrôle des présences est alors assuré).
- Le temps péri-scolaire traditionnel est le temps passé par l'enfant qui encadre le temps scolaire proprement dit.
- Le temps extra-scolaire : temps incluant les journées et les demi-journées "sans écoles" : mercredi et/ou samedi petits congés et grandes vacances.

- Des accueils du matin : ils permettent à l'enfant d'aborder progressivement la journée scolaire, sans avoir à affronter directement des apprentissages fondamentaux. Un petit déjeuner est parfois proposé aux enfants.

- Des accueils du soir : ils permettent aux enfants de pratiquer certaines activités avant de rentrer chez eux, aux parents de s'organiser pour la garde de l'enfant.

- Des aménagements du temps du repas : ils sont conçus pour permettre aux écoliers déjeunant à la cantine de manger dans les meilleures conditions et de pratiquer certaines activités pendant le temps de midi qui est parfois jugé trop long dans le mode de fonctionnement traditionnel.

Dans certaines écoles, la durée ou le nombre des récréations ont également pu être modifiés.

Une première partie sur l'information reçue par les parents et les enfants au sujet des aménagements des rythmes scolaires ainsi que sur les modifications que les uns et les autres ont remarquées dans l'emploi du temps, montre à quel point les familles ont pu être sensibles au nouveau dispositif. Il met de plus en évidence les aspects des aménagements qui ont le plus marqué adultes comme écoliers.

La deuxième partie s'intéresse à la perception que les parents et les écoliers ont de l'évolution du comportement de l'enfant à l'école comme à la maison. Il ne s'agit pas, dans le cadre de cette étude, de déterminer objectivement quelle a été cette évolution, mais de mettre en évidence de quelle façon les aménagements ont pu agir sur les représentations que les adultes et les élèves ont de cette évolution. Cette partie permet de montrer quels types d'aménagement provoqueront le plus fréquemment la perception d'une évolution.

La troisième partie apprécie la satisfaction des enfants et des parents envers le dispositif. Elle s'intéresse notamment aux changements qui, en modifiant l'organisation des parents, ont pu être à l'origine d'une certaine insatisfaction. Elle détermine également de quelle façon sont perçues les activités et les aménagements d'une manière globale, en différenciant éventuellement les différents types d'aménagement.

## RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE

Le CRÉDOC a interrogé 767 enfants et un de leurs parents, répartis dans 31 écoles élémentaires représentatives de la diversité des aménagements mis en place dans les différents sites.

Les familles ont été interrogées par téléphone. Des études précédemment réalisées par le CRÉDOC auprès d'enfants et de jeunes ont en effet montré que les enfants sont suffisamment familiarisés avec cet outil pour être interrogés de cette manière. Il semblait cependant difficile d'interroger des enfants à un niveau inférieur au CE2 (8 ans).

Les écoles contactées ont été déterminées par l'intermédiaire du ministère de la Jeunesse et des Sports, sur des critères tenant compte à la fois du nombre d'heures scolaires hebdomadaires et du type d'aménagement mis en place. L'échantillon comprend ainsi des écoles n'ayant pas modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires (26 heures), des écoles l'ayant un peu diminué (de 25 heures à moins de 26 heures) et des écoles l'ayant beaucoup diminué (moins de 25 heures). Ces critères de nombre d'heures ont été croisés avec les aménagements mis en place, pour tenir compte du nombre d'heures libérées, du nombre d'après-midi aménagées, du nombre d'après-midi "sans cartable", des aménagements de la pause du midi, de la mise en place par la municipalité d'accueil le matin, ou d'activités en fin d'après-midi.

Le ministère s'est ensuite chargé de prévenir les directeurs d'écoles, les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports, et les inspections académiques concernées. Conformément à la procédure définie par la Commission Nationale Informatique et Libertés, Les directeurs ainsi prévenus ont été contactés par le CRÉDOC et chargés de transmettre aux parents une lettre les informant de l'enquête et leur faisant part de la possibilité de refuser que leurs coordonnées soient transmises au CRÉDOC. A partir des réponses des parents, chaque école a pu constituer une liste des enfants prêts à participer à l'évaluation, qu'elle a transmise au CRÉDOC avec différents renseignements concernant l'emploi du temps de l'établissement et les aménagements des rythmes scolaires mis en place. Dans chaque établissement, trois classes de niveau CE2, CM1 et CM2 ont été sélectionnées pour participer à l'étude.

Dans chaque foyer, les enquêteurs du CRÉDOC ont laissé aux parents le choix de déterminer lequel des deux allaient répondre à l'enquête. Cela a permis d'interroger celui des deux parents qui se sentait a priori le plus concerné par le dispositif. Le questionnaire était d'une durée totale d'environ 30 minutes. Il était articulé de la façon suivante<sup>1</sup> :

- Présentation rapide de l'étude au parent. Questions sur la situation familiale du foyer, la place de l'enfant dans la famille et questions générales sur l'enfant et l'école.
- Questions aux parents relatives à l'information reçue et les changements remarquables.
- Questions destinées aux enfants (une dizaine de minutes) avec :
  - des questions relatives à l'information des enfants, aux changements remarquables, à l'organisation et la nature des activités pratiquées, l'organisation de son emploi du temps dans et hors de l'école,
  - des questions relatives au comportement de l'enfant et à sa satisfaction par rapport au dispositif,
- Questions destinées aux parents (un quart d'heures environ) avec :
  - des questions relatives à l'organisation des activités et du temps de l'enfant,
  - des questions relatives au comportement de l'enfant,
  - des questions relatives à la satisfaction des parents envers le dispositif,
  - des questions relatives à la situation sociale des personnes interrogées.

Les questions posées aux enfants étaient essentiellement factuelles. Leur forme permettait d'instaurer un dialogue entre l'enquêteur et l'enfant. Il s'agissait autant que possible de questions ouvertes, ou bien de questions ne comportant que peu d'items.

---

<sup>1</sup> Pour plus de précisions, voir questionnaire en annexe.



## PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

### Les enfants

Les enfants de l'échantillon sont un peu plus fréquemment en CM2 qu'en CE2 ou CE1, mais les différences d'effectifs entre les trois niveaux demeurent très faibles.

**Tableau n°1**

Répartition des enfants interrogés par classe

| Classe :     | Effectif   | %          |
|--------------|------------|------------|
| CE2          | 246        | 32         |
| CM1          | 240        | 31         |
| CM2          | 281        | 37         |
| <b>Total</b> | <b>767</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

L'échantillon comprend à peu près autant de filles que de garçons : 51% des enfants interrogés sont des garçons, 49% sont des filles.

La moitié des enfants sont âgés de 10 ans ou plus au moment de l'enquête, tandis qu'un peu plus du quart ont 9 ans, un peu moins du dernier quart 8 ans ou moins.

**Tableau n°2**

Âge des enfants interrogés

| âge            | Effectif   | %          |
|----------------|------------|------------|
| 8 ans ou moins | 152        | 20         |
| 9 ans          | 225        | 29         |
| 10 ans         | 265        | 35         |
| 11 ans ou plus | 125        | 16         |
| <b>Total</b>   | <b>767</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Le questionnaire comprend un certain nombre de questions sur les changements remarqués par rapport à l'année précédente, ou sur l'information communiquée aux parents au cours de l'année scolaire 95/96. Ces questions n'ont de sens que pour les enfants étant dans la même école l'année passée, ce qui est le cas de 91% de ceux que nous avons interrogés. La signification des réponses concernant l'évolution de l'enfant ne sera pas non plus la même pour ceux qui ont redoublé leur classe actuelle, ce qui ne concerne que 3% des enfants de notre échantillon.

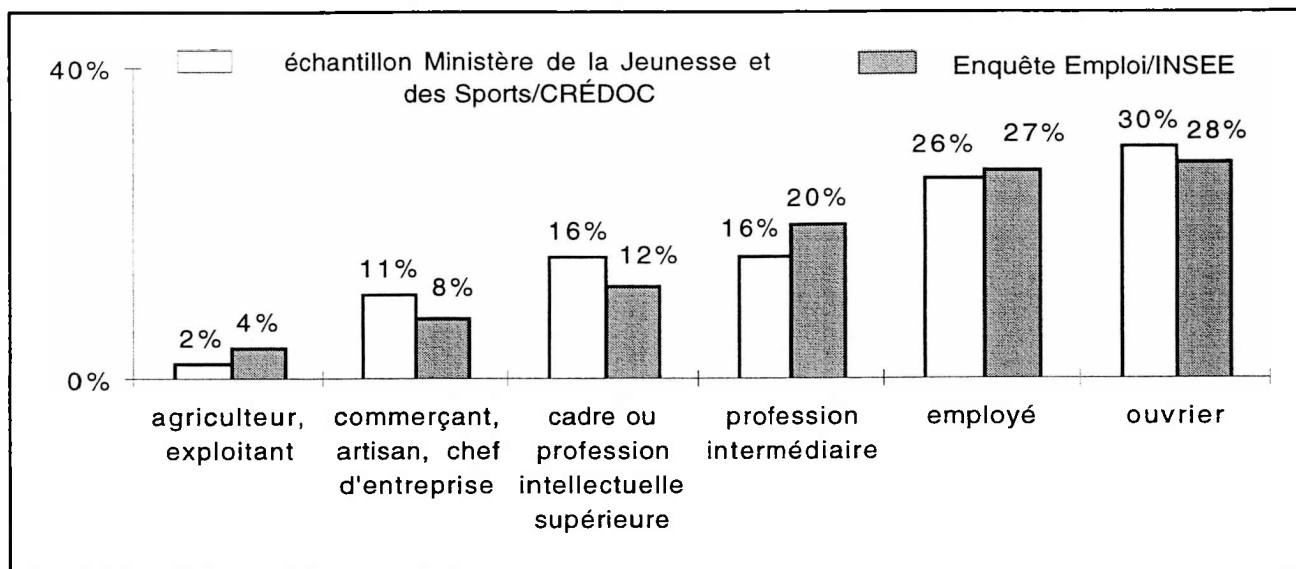
### Les parents

Lors de la prise de contact téléphonique, l'enquêteur laissait aux parents le soin de choisir lequel des deux répondrait au questionnaire. Il n'est pas alors étonnant de constater que c'est en général la mère qui a été interrogée (84 % des cas).

Peu de parents, 12%, élèvent seuls leurs enfants. Les autres parents vivent en couple, sont mariés ou vivent maritalement, sans que les deux conjoints soient obligatoirement les parents naturels de l'enfant interrogé. 9% des familles sont "recomposées", dans la mesure où les enfants vivant au foyer sont issus d'unions différentes.

Dans 11% des foyers, aucun des deux parents n'exerce d'activité salariée. Parmi les chefs de famille occupés, plus de la moitié sont des employés ou des ouvriers. A titre de comparaison, la répartition des chefs de famille actifs en fonction de leur profession et catégorie sociale est équivalente à celle de l'ensemble des actifs occupés français donnée par l'enquête "Emploi" de l'INSEE en 1992.

**Graphique n°1**  
Profession et catégorie sociale du chef de famille



*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997 - Enquête "Emploi" INSEE, 1992*

Outre la prise en compte de la PCS des parents, de leur situation professionnelle (en différenciant les personnes actives, les retraités, les personnes en recherche d'emploi), et de leur situation sociale, d'autres questions nous ont permis de construire un indicateur de la situation sociale des parents. Les questions sont relatives au nombre d'enfants, au type de logement, au niveau d'étude des parents, à leur âge et à leur propre situation familiale. Or cette situation sociale globale apparaît fortement déterminée par la CSP du chef de famille, qui par un abus de langage, nous servira parfois à désigner les catégories socio-démographiques déterminées à partir de l'ensemble des variables précédemment citées. Nous serons ainsi amenés à distinguer :

**- les "sans travail ou ouvriers" : 234 personnes, 31% des personnes interrogées**

Aucun des deux parents ne travaille ou bien un seul est en activité et, dans ce cas, est ouvrier. Plus fréquemment que les familles des autres catégories, celles de cette classe habitent dans une cité ou un grand ensemble et comptent 5 enfants ou plus. Les parents sont peu diplômés : plus de la moitié d'entre eux n'ont aucun diplôme ou possèdent simplement le certificat d'étude.

**- les "femmes seules" : 84 personnes, 11% de l'échantillon**

Ce sont des femmes élevant seules leur enfant, en général unique. Près de la moitié d'entre elles habitent au centre ville. Pour les deux tiers, elles sont soit employées, soit ouvrières.

**- les "employés et artisans" : 178 personnes, 23% des personnes interrogées**

Les deux parents travaillent et ont en général un BEPC, un CAP ou un BEP. Les mères sont pour la plupart employées, les pères sont ou bien employés ou bien artisans ou bien indépendants. Plus fréquemment que les autres familles de l'échantillon, les familles de cette catégorie habitent à la campagne.

**- les "employés et professions intermédiaires" : 144 personnes, 19% des personnes interrogées**

Les deux parents travaillent et possèdent fréquemment le baccalauréat. La mère et le père ou bien sont employés ou bien exercent une profession intermédiaire. Les deux tiers de ces familles comptent deux enfants.

**- les "cadres et professions intellectuelles supérieures" : 127 personnes, 17% des personnes interrogées**

Les deux parents travaillent et sont diplômés d'enseignement supérieur. Le père est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure. Les mères sont moins nombreuses à être cadres. Lorsque ce n'est pas le cas, elles exercent une profession intermédiaire. Ces familles sont relativement nombreuses à habiter à la campagne.

Ces catégories structurent socialement l'échantillon. Elles permettent d'étudier rapidement l'influence de l'origine socio-démographique sur les représentations des parents et des enfants en tenant compte à la fois de la situation professionnelle des parents, de leur niveau d'étude, mais aussi d'indicateurs de situation sociale telle que le nombre d'enfants ou le type de logement. Lorsque nous les utiliserons par la suite, nous les désignerons par leur nom précédemment cité entre guillemets.

### Les écoles et les emplois du temps

Les 769 enfants interrogés sont répartis dans 31 écoles dites "pilotes", ayant mis en place des semaines de 26h scolaires, de 25h à moins de 26h, ou de moins de 24h, sur 9 demi-journées (semaines de 5 jours)<sup>1</sup>.

La répartition des enfants selon ces différents types d'aménagement est équivalente à celle observée sur l'ensemble des sites pilotes : près de la moitié sont restés sur une semaine de 26 heures hebdomadaires, le tiers sont passés à un rythme horaire hebdomadaire de 25 h à moins de 26 heures, un peu moins du quart ont une semaine de moins de 25 heures.

**Tableau n°3**

Répartition des élèves en fonction du nombre d'heures scolaires hebdomadaires

| Nombre d'heures hebdomadaires        | Élèves de l'échantillon | Ensemble des sites pilotes |
|--------------------------------------|-------------------------|----------------------------|
| moins de 25 heures                   | 22%                     | 19%                        |
| de 25 heures à<br>moins de 26 heures | 31%                     | 25%                        |
| 26 heures                            | 48%                     | 56%                        |
| <b>Total</b>                         | <b>100%</b>             | <b>100%</b>                |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Pour 43% des enfants, toutes les après-midi des journées scolaires comprennent des activités. Cependant, elles ne sont pas nécessairement "sans cartable" : il peut s'agir de demi-journées comportant une heure d'activités sportives, culturelles, artistiques, éveil, et une ou deux heures d'enseignement.

Les après-midi dits "sans cartable" ne comportent pas de séances d'enseignement autre que éducation physique et sportive, enseignements artistiques ou activités d'éveil.

---

<sup>1</sup> Toutes les informations relatives aux emplois du temps ont été fournies par les directeurs d'école

**Tableau n° 4**

Répartition des enfants interrogés en fonction du nombre d'après-midi par semaine concernées par des activités

| Nombre d'après-midi avec activités | Effectif   | %          |
|------------------------------------|------------|------------|
| une                                | 143        | 19         |
| <i>aucune sans cartable</i>        | 68         | 9          |
| <i>une sans cartable</i>           | 75         | 10         |
| deux                               | 179        | 23         |
| <i>aucune sans cartable</i>        | 109        | 14         |
| <i>une sans cartable</i>           | 28         | 4          |
| <i>deux sans cartable</i>          | 42         | 5          |
| trois                              | 116        | 15         |
| <i>aucune sans cartable</i>        | 44         | 6          |
| <i>une sans cartable</i>           | 0          | 0          |
| <i>deux sans cartable</i>          | 51         | 6          |
| <i>trois sans cartable</i>         | 21         | 3          |
| quatre                             | 329        | 43         |
| <i>aucune sans cartable</i>        | 186        | 24         |
| <i>une sans cartable</i>           | 69         | 9          |
| <i>deux sans cartable</i>          | 33         | 4          |
| <i>trois sans cartable</i>         | 41         | 5          |
| <b>Total</b>                       | <b>767</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Le site (c'est-à-dire la collectivité locale en liaison avec l'école) a fréquemment mis en place un accueil du matin ou du soir, ou un aménagement du temps du repas.

**Tableau n° 5**

Mise en place d'accueils du soir ou du matin, aménagement du temps du repas

|              | Accueil du matin | Accueil du soir | Aménagement du temps du repas |
|--------------|------------------|-----------------|-------------------------------|
| oui          | 62%              | 59%             | 61%                           |
| non          | 38%              | 41%             | 39%                           |
| <b>total</b> | <b>100%</b>      | <b>100%</b>     | <b>100%</b>                   |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

En général, le site cumule ces différents aménagements : pour 42% des enfants, il propose ainsi à la fois un aménagement du temps du repas, un accueil du matin et un accueil du soir.

La mise en place des aménagements des rythmes scolaires est donc plus ou moins intensive d'un site à l'autre, et même d'une école à l'autre. Nous avons mesuré cette intensité en tenant compte à la fois du nombre d'heures scolaires hebdomadaires, de la mise en place d'accueils du matin ou du soir et d'aménagements du temps du repas, du nombre d'après-midi avec activités et de celui d'après-midi sans cartable ainsi que du nombre d'heures libérées.

Nous avons ainsi distingué quatre catégories d'écoles :

**- les écoles dont les élèves ont des aménagements du temps très faibles : il s'agit de 4 établissements, dans lesquels nous avons interrogé 119 enfants, soit 16% de l'échantillon.**

Elles possèdent les caractéristiques suivantes :

- ce sont des écoles n'ayant pas modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires
- au plus trois après-midi comprennent des activités, aucune n'est sans cartable.
- les communes ont au plus mis en place un accueil du matin, du soir ou du midi.

**- les écoles dont les élèves ont des aménagements du temps faibles : il s'agit de 14 établissements, dans lesquels nous avons interrogé 410 enfants, représentant 54% de l'échantillon.**

Elles possèdent les caractéristiques suivantes :

- Sept d'entre elles n'ont pas modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, six ont choisi une semaine de 25 à moins de 26 heures, une a choisi une semaine de moins de 25 heures

- ou bien le nombre d'après-midi avec activités est de une ou deux et dans ce cas, ou ils sont entièrement consacrés à des activités, ou la commune a mis en place des accueils du matin et du soir, et a aménagé le temps du repas.

- ou bien le nombre d'après-midi avec activités est de trois ou quatre, mais au plus un est "sans cartable" et dans ce cas, n'ont pas été mis en place d'autres aménagements.

**- les écoles dont les enfants ont des aménagements du temps importants : il s'agit de 9 établissements, dans lesquels nous avons interrogé 140 enfants, représentant 18% de l'échantillon.**

Elles possèdent les caractéristiques suivantes :

- cinq d'entre elles n'ont pas modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, une a choisi une semaine de 25 à moins de 26 heures, trois une semaine de moins de 25 heures,
- ou bien le nombre d'après-midi avec activités est de deux ou trois et dans ce cas, au moins deux sont sans cartable,
- ou bien le nombre d'après-midi avec activités est de 4, et dans ce cas, au plus une est "sans cartable". Ces sites ont mis en place au moins un accueil, ou ont aménagé le temps du repas.

**- les écoles où les enfants ont des aménagements du temps très importants : il s'agit de 4 écoles dans lesquelles nous avons interrogé 98 élèves, représentant 13% de l'échantillon.**

Elles possèdent les caractéristiques suivantes :

- deux écoles ont choisi une semaine scolaire d'une durée comprise entre 25 heures et moins de 26 heures, deux écoles une semaine de moins de 25 heures.
- tous les après-midi comprennent des activités, entre une et trois sont "sans cartable". Lorsqu'une seule après-midi est sans cartable, la commune a mis en place à fois un accueil du matin et du soir et un aménagement du temps du repas.

Outre cette diversité dans les aménagements mis en place, les sites se distinguent également par les relations contractuelles passées qu'ils ont pu avoir avec l'État. Trois établissements notamment avaient déjà au cours des années précédentes mis en place des aménagements du temps de l'enfant, et n'ont effectué que peu de nouvelles modifications lors de la dernière rentrée scolaire. Il s'agit de trois écoles n'ayant pas modifié la durée scolaire hebdomadaire. L'une d'entre elles est une des écoles n'ayant mis en place que des aménagements très peu importants.



**Première partie**

**INFORMATION ET PERCEPTION DES  
CHANGEMENTS**

Les représentations que les parents et les enfants ont des aménagements des rythmes scolaires dépendent de l'information qu'ils ont reçue ou des changements qu'ils ont remarqués. Cette sensibilité au dispositif peut être variable d'un site et d'une famille à l'autre.

- D'un site à l'autre car les écoles ont pu associer les parents à la mise en place des aménagements à des degrés variables.

- D'une famille à l'autre car selon leur origine socio-démographique, leur volonté de s'impliquer dans la vie de l'école n'est pas la même, comme le dialogue qui s'instaure entre les parents et les enfants. D'autre part, les personnes interrogées n'ont pas nécessairement manifesté le même intérêt envers l'information qui leur a été communiquée selon la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent.

Cependant, si les parents se disent en général bien informés des aménagements, ils sont moins nombreux à avoir remarqué des changements. Les enfants au contraire ont été plus sensibles à ce que les "nouveaux rythmes" ont modifié dans leur emploi du temps qu'à l'information théorique qui leur a été éventuellement transmise par l'école.

L'information a été souvent donnée au cours de l'année scolaire précédente. Les changements sont perçus en référence de ce qui se faisait dans l'établissement avant l'expérimentation. Lorsque l'enfant a changé d'école depuis l'année dernière, ses réponses comme celles de ses parents n'auront pas la même signification que celles des enfants n'ayant pas changé d'établissement. Dans la suite de cette partie, nous ne tiendrons donc pas compte des réponses de ces enfants.

## 1. L'INFORMATION REÇUE PAR LES FAMILLES

### 1.1. Une information générale globalement bien reçue par les parents, un peu moins bien par les enfants.

Bien que toutes les écoles aient communiqué une information relative à l'aménagement des rythmes scolaires, certains parents ne se déclarent pas informés de la mise en place de cette nouvelle organisation du temps. L'information a cependant globalement bien circulé : 82% des parents interrogés disent ainsi savoir que "depuis la dernière rentrée scolaire, l'école de leur enfant expérimente une nouvelle organisation du temps". 3% des parents interrogés disent également être informés mais soulignent que cette information date de plusieurs années. L'enfant de ces personnes est alors inscrit dans une des écoles expérimentant depuis plusieurs années des aménagements du temps de l'enfant et où les rythmes scolaires n'ont apportés que peu de nouvelles modifications. Seulement 15% des parents disent ne pas savoir que "depuis la dernière rentrée scolaire, l'école de l'enfant expérimente une nouvelle organisation du temps scolaire".

Les parents qui ignorent que l'école de leur enfant expérimente une nouvelle organisation sont à peu près également répartis entre les différents établissements interrogés.

Les enfants ont manifestement moins bien perçu l'information relative à la mise en place des aménagements. 61% déclarent savoir que leur emploi du temps a été modifié cette année. Ce sont donc plus du tiers des enfants, 39%, qui disent ne pas avoir été mis au courant de la nouvelle organisation.

Parents et enfants qui ne savaient pas que leur école fait partie d'un site pilote sont également répartis entre les différents établissements.

**Dans la suite de cette partie, lorsque nous considérerons les parents informés, nous ne tiendrons pas compte des réponses des parents au courant d'aménagements depuis plusieurs années. Il s'agit en effet d'évaluer les modalités de transmission de l'information relative à la mise en place des sites pilotes de cette expérimentation. Or ce n'est pas à ce dispositif que les parents informés depuis plusieurs années font référence.**

## 1.2. Les parents ont été bien informés sur la plupart des aspects de l'expérimentation

Les parents informés du dispositif ont reçu, dans des proportions équivalentes, proches de 80%, des renseignements aussi bien sur les activités que sur l'aménagement du temps sur la journée. Lorsque les écoles ont effectué des changements d'horaires ou ont modifié la répartition des jours scolaires sur la semaine, 89% des parents informés l'ont été sur ce point. Les adultes interrogés sont par contre moins nombreux à avoir été informés des buts de l'expérience, et surtout des intervenants extérieurs encadrant les activités : les deux tiers des parents informés disent avoir reçu des renseignements sur les buts des aménagements, moins de la moitié sur les intervenants.

**Tableau n°6**

La nature des renseignements reçus par les parents informés  
de la mise en place des aménagements

| Renseignements reçus sur :                                  | effectifs | %   |
|---|-----------|-----|
| les horaires, les jours d'école                             | 279       | 89* |
| les activités   | 448       | 78  |
| l'aménagement du temps sur la journée,<br>l'emploi du temps | 476       | 83  |
| les intervenants  | 282       | 49  |
| les buts de l'expérience                                    | 373       | 65  |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

\* Ce chiffre a été calculé sur la base des parents informés, lorsque l'enfant est inscrit dans une école ayant modifié les horaires ou la répartition des jours sur la semaine

## 1.3. Les modalités de transmission de l'information

Le fait pour les parents et pour les enfants d'être informés de l'existence du dispositif dépend notamment de la façon dont l'école, la commune, ont organisé la communication sur les aménagements des rythmes scolaires. Dans chaque école, on note une assez grande diversité dans les réponses des parents quant à l'information qu'ils ont reçue, quant à la personne qui leur a communiqué ou quant à la date à laquelle ils ont été informés. L'étude de la répartition des réponses des parents permet cependant de mettre en évidence quelle a été la politique de l'école ou de la commune relativement à la diffusion de l'information.

***1.3.1. Une information transmise aux parents principalement par l'école.  
Des enfants informés par leur instituteur de cette année.***

La plupart des parents disent avoir été informés par l'école, en général par le directeur, quelquefois par l'instituteur de l'enfant. Dans la mesure où toutes les écoles ont renseigné les parents sur l'expérience, ce constat n'est pas surprenant. Ainsi, les trois quarts des personnes sachant que l'établissement est un site pilote et dont l'enfant n'a pas changé d'école, ont été informées par l'établissement. Plus précisément, 59% ont été informées par le directeur seulement, 12% par l'instituteur uniquement, 7% à la fois par le directeur et l'instituteur.

Les autres sources d'information sont beaucoup moins fréquentes : 20% des parents ont été informés par la mairie, mais pour la plupart, avaient également été informés par l'école. Très peu de parents informés ne l'ont été que de manière indirecte, que ce soit par leurs enfants, le voisinage ou les autres parents d'élèves, par les médias ou bien du fait des responsabilités qu'ils exercent dans la commune ou dans l'école.

**Tableau n°7**  
Les sources d'information des parents

|   | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|---|-----------------|------------|
| informés par l'école  | 448             | 78         |
| <i>dont directeur</i>   | 337             | 59         |
| <i>instituteur</i>  | 71              | 12         |
| <i>directeur et instituteur</i>   | 40              | 7          |
| informé par l'académie ou le rectorat   | 4               | 1          |
| <i>dont non informés par l'école</i>  | 2               | 0,5        |
| <i>aussi informés par l'école</i>   | 2               | 0,5        |
| informés par la commune   | 113             | 20         |
| <i>dont non informés par l'école</i>  | 40              | 7          |
| <i>aussi informés par l'école</i>   | 73              | 13         |
| informés par une association de parents d'élèves  | 101             | 18         |
| <i>dont non informés par l'école</i>  | 42              | 8          |
| <i>aussi informés par l'école</i>   | 59              | 10         |
| informés par lettre ou réunion, mais sans connaître la provenance   | 12              | 2          |
| informés uniquement de manière indirecte  | 36              | 6          |
| <i>dont par les enfants</i>   | 11              | 2          |
| <i>par d'autres parents d'élèves, ou le voisinage</i>   | 12              | 2          |
| <i>du fait des responsabilités prises par la personne</i>   | 4               | 1          |
| <i>par les médias</i>   | 12              | 2          |
| <b>Total</b><br><b>(parents informés dont l'enfant n'a pas changé d'école, information datant de cette année)</b> | <b>476</b>      | <b>125</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les pourcentages sont calculés sur la base des parents informés au plus tôt l'année dernière, lorsque l'enfant n'a pas changé d'école.

\* Ce chiffre est supérieur à 100, les parents ayant pu être informés à la fois par l'école, la commune et (ou) une association de parents d'élèves

Les enfants informés des aménagements l'ont été par l'école dans une proportion équivalente à celle des parents : 69% de ceux qui savent que leur école est un site pilote l'ont appris par le directeur, l'instituteur de cette année ou celui de l'année dernière. Les autres sources d'information des enfants sont indirectes et restent minoritaires : seuls 16% des enfants ont appris que l'école est site pilote par leurs parents ou par les autres enfants. 9% des enfants ne savent pas par qui ils ont été informés, (ou disent ne l'avoir été par "personne").

**Tableau n°8**  
Les sources d'information des enfants

|   | <b>Effectifs</b> | <b>%</b>   |
|---|------------------|------------|
| informé par l'école   | 295              | 69         |
| <i>dont par l'instituteur de l'année dernière</i>                                   | 108              | 25         |
| <i>par l'instituteur de cette année</i>   | 153              | 36         |
| <i>par le directeur de l'école</i>  | 34               | 8          |
| informé indirectement   | 70               | 16         |
| <i>dont par les parents</i>   | 53               | 12         |
| <i>par d'autres enfants</i>   | 17               | 4          |
| informé "par personne"  | 40               | 9          |
| autres  | 23               | 5          |
| <b>total<br/>(enfants informés des aménagements n'ayant pas changé<br/>d'école)</b> | <b>428</b>       | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Les pourcentages sont calculés sur la base des enfants informés n'ayant pas changé d'école

***1.3.2. L'information a été en général communiquée par une réunion d'information, au cours de l'année scolaire précédente***

L'étude des réponses des parents dans les différents établissements fournit des précisions, notamment sur la date à laquelle a été transmise l'information, mais aussi sur ses modalités de transmission.

80% des parents informés savent qu'il y a eu une réunion organisée sur le thème des aménagements. Ils sont tout aussi nombreux à la signaler, qu'ils aient été informés par l'école, ou uniquement par la mairie, voire par une association de parents d'élèves.

Les réponses des parents montrent que 27 écoles ont communiqué l'information au cours de l'année scolaire précédente. 9 d'entre elles l'ont à nouveau fait lors du premier trimestre, les parents n'ayant sans doute pas été sensibles aux renseignements communiqués lors de la première information. Une école a attendu le premier trimestre pour informer les parents. Dans trois établissements, les aménagements des rythmes scolaires ne semblent pas avoir apporté de changements importants par rapport aux années précédentes, ces établissements ayant déjà aménagé le temps de l'enfant. Dans ces écoles, les parents sont alors partagés sur la date à laquelle ils ont été informés de la mise en place du dispositif : pour certains, ils ont reçu des renseignements complémentaires relatifs à cette rentrée scolaire, pour

d'autres, l'information date de plusieurs années (lors de la mise en place des premiers aménagements, ou à l'occasion de l'inscription d'un de leurs enfants dans l'établissement).

Dans 29 des 31 écoles, il y a eu une réunion d'information relative à l'aménagement des rythmes scolaires. Parmi les deux autres, on trouve une des deux écoles ayant déjà modifié les rythmes scolaires pendant les années précédentes.

**Tableau n°9**

Les modalités d'information des parents dans les écoles de l'échantillon

|   | Nombre d'écoles          |           |                            |                    |
|---|--------------------------|-----------|----------------------------|--------------------|
|   | toutes écoles confondues | 26 heures | de 25 à moins de 26 heures | moins de 25 heures |
| <b>information communiquée par l'école</b>            | 31                       | 16        | 9                          | 6                  |
| <b>information communiquée au cours d'une réunion</b> |                          |           |                            |                    |
| oui   | 29                       | 14        | 9                          | 6                  |
| non   | 2                        | 2         | 0                          | 0                  |
| <b>date de l'information</b>                          |                          |           |                            |                    |
| datent de plusieurs années                            | 3                        | 3         | 0                          | 0                  |
| pendant l'année scolaire précédente                   | 27                       | 12        | 9                          | 6                  |
| <i>dont relayée au cours du premier trimestre</i>     | 9                        | 6         | 3                          | 0                  |
| pendant le premier trimestre                          | 1                        | 1         | 0                          | 0                  |
| <b>information communiquée par la commune</b>         |                          |           |                            |                    |
| oui   | 14                       | 5         | 4                          | 5                  |
| non   | 17                       | 11        | 5                          | 1                  |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Dans 14 des 31 sites interrogés, la commune a également pu informer les parents de l'existence de l'expérimentation. Dans une école, les parents ont d'ailleurs été plus nombreux à avoir été informés par la mairie que par l'établissement.

Dans les écoles ayant adopté un rythme horaire hebdomadaire de moins de 25 heures, l'information semble avoir mieux circulé : il n'a notamment pas été nécessaire de sensibiliser de



nouveau les parents au cours du premier trimestre de cette année. L'établissement a de plus été plus fréquemment relayé par les communes.

Dans toutes les écoles, il y a eu également une information communiquée à l'enfant.

### 1.3.3. Une information des parents plus tardive lorsqu'elle a été indirecte

Les trois quarts des parents informés de la mise en place des aménagements l'ont été au cours de l'année scolaire précédente. 16% déclarent n'avoir su que l'école de leur enfant faisait partie d'un site pilote qu'à la rentrée des grandes vacances. Pour 8%, l'information a été encore plus tardive : c'est seulement au cours du premier trimestre de cette année scolaire qu'ils ont compris que l'établissement expérimentait une nouvelle organisation scolaire.

C'est lorsque la commune ou une association de parents d'élèves a communiqué l'information que celle-ci a été la plus précoce : 93% des parents ainsi informés l'ont été au cours de l'année scolaire précédente. Les personnes qui ont appris par les autres parents, leur enfant, ou la presse que l'école était site pilote ont été informés plus tardivement : pour près de la moitié d'entre eux, 42%, ils ne l'ont été qu'après le début de l'expérience. N'ayant pas été avertis au préalable par l'école ou par la commune, ou n'ayant pas été sensibles à l'information qui leur a été communiquée, c'est seulement après que les aménagements aient été mis en place qu'ils ont pu être au courant des changements.

**Tableau n°10**

La date d'information des parents selon les sources

| Informés par :                                 | L'école    |            | la commune ou associations de parents d'élèves |            | indirectement, par les enfants, d'autres parents ou médias |            | Toute source d'information |            |
|--|------------|------------|--|------------|--|------------|----------------------------|------------|
|  | Effectifs  | %          | Effectifs                                      | %          | Effectifs  | %          | Effectifs                  | %          |
| l'année précédente lors de la rentrée scolaire | 340        | 76         | 66   | 93         | 21   | 58         | 439                        | 76         |
| au cours du premier trimestre                  | 70         | 16         | 2  | 3          | 8  | 23         | 86                         | 16         |
| ne se rappelle plus                            | 36         | 8          | 3  | 4          | 7  | 19         | 49                         | 8          |
|  | 2          | 1          | 0  | 0          | 0  | 0          | 2                          | 1          |
| <b>total</b>                                   | <b>448</b> | <b>100</b> | <b>71</b>                                      | <b>100</b> | <b>36</b>  | <b>100</b> | <b>576</b>                 | <b>100</b> |

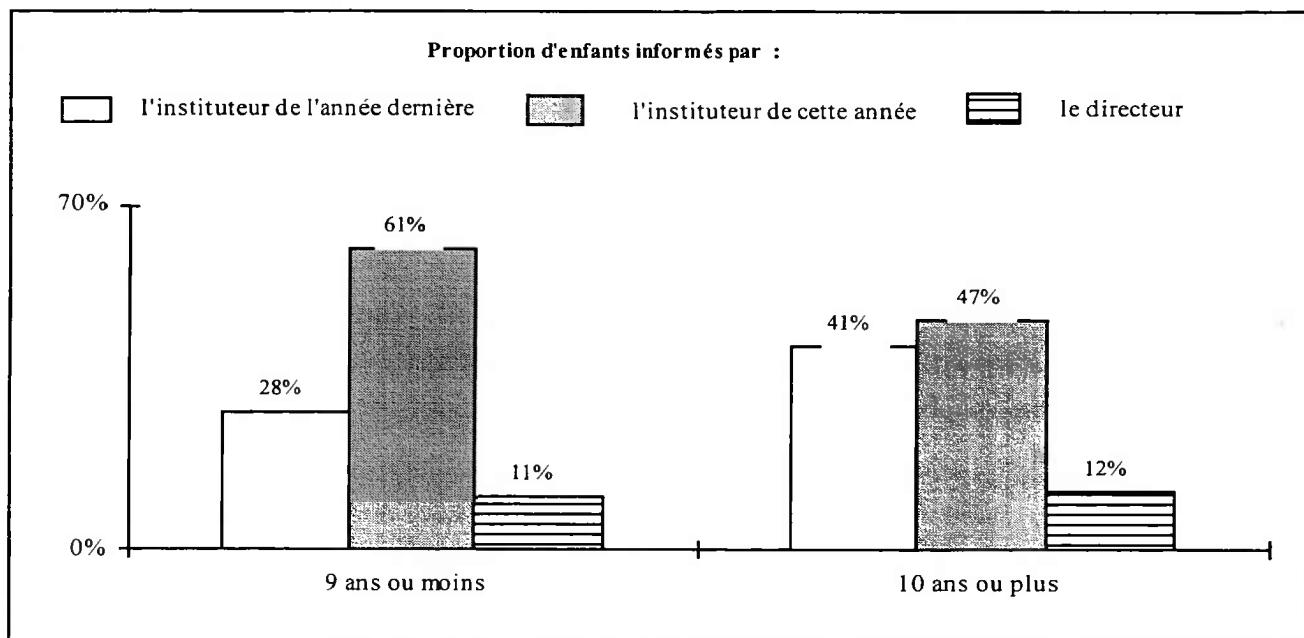
Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les pourcentages sont calculés sur la base des parents informés au plus tôt l'année dernière, lorsque l'enfant n'a pas changé d'école.

Lorsque les enfants ont été informés des aménagements par l'école, ils déclarent plus souvent avoir été mis au courant par l'instituteur de cette année que par celui de l'année dernière. Cela peut signifier ou bien qu'ils n'en ont pas été informés avant, ou bien qu'ils n'ont retenu l'information que lorsque celle-ci s'est concrètement traduite par des changements dans leur vie quotidienne, et donc après que l'expérience ait commencé. Cette dernière hypothèse est privilégiée par l'étude des réponses des enfants en fonction de leur âge : les enfants âgés de 10 ans ou plus déclarent en effet beaucoup plus fréquemment que les autres avoir été informés par leur instituteur de l'année dernière.

### Graphique n°2

Les enfants informés par l'école :  
information par l'instituteur de cette année et celui de l'année dernière en fonction de l'âge



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les pourcentages sont calculés sur la base des enfants informés par l'école, n'en ayant pas changé (et non sur celle de l'ensemble des enfants informés n'ayant pas changé d'école)

Si plus de quatre parents sur cinq disent être informés de la mise en place des aménagements des rythmes scolaires, l'information qu'ils ont reçue semble être d'une qualité variable. D'une part tous les parents n'ont pas eu connaissance d'une réunion d'information, y compris dans les 29 écoles en ayant organisé une, d'autre part certains disent n'avoir été mis au courant que tardivement, après le début de l'expérience, souvent de façon informelle. Le nombre de parents qui auraient désiré plus de renseignements confirme le niveau et la qualité de l'information reçue.

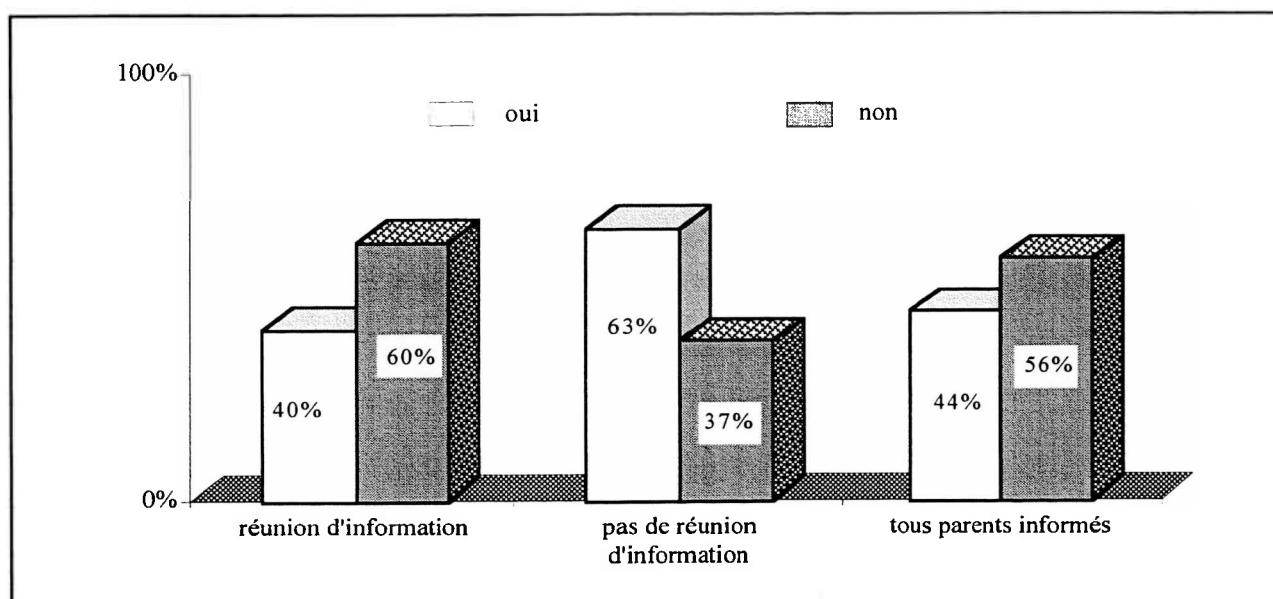
#### 1.4. Les parents ne jugent pas toujours suffisante l'information reçue

44%, des parents informés sur le dispositif et dont l'enfant n'a pas changé d'école, auraient aimé recevoir plus d'informations.

Les parents pour lesquels l'information a été communiquée par une autre voie que par une réunion sont deux fois plus nombreux à souhaiter plus de renseignements sur l'expérimentation : 63% de ces parents sont dans ce cas, alors que 40% des parents ayant assisté à une réunion sont demandeurs d'informations supplémentaires.

**Graphique n°3**

La demande d'informations supplémentaires selon l'existence d'une réunion d'information



*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Les pourcentages sont calculés sur la base des parents informés au plus tôt l'année dernière, lorsque l'enfant n'a pas changé d'école.

C'est d'abord sur les activités que la demande d'information est la plus forte, puis sur les points sur lesquels les parents s'estiment moins bien informés : les intervenants et les objectifs de l'expérience.

17% des parents informés aimeraient avoir des informations supplémentaires sur les activités. Les autres demandes concernent d'abord les intervenants et les objectifs de l'expérience, pour respectivement 14% et 13% des parents informés. 6% des parents informés

voudraient plus de renseignements sur les horaires, 10% sur la répartition du temps sur la journée. Il est intéressant de remarquer que 5% des parents informés ont, spontanément, demandé des renseignements sur le suivi de l'expérience, ce qui traduit sans doute à la fois une inquiétude quant à la pérennité de celle-ci et une volonté de le voir se poursuivre.

**Tableau n°11**

La nature des renseignements demandés par les parents qui voudraient avoir plus d'informations sur le dispositif

| <b>voudraient plus d'information sur :</b>                  | <b>effectifs</b> | <b>%</b> |
|---|------------------|----------|
| les horaires, les jours d'école                             | 26               | 6*       |
| les activités   | 96               | 17       |
| l'aménagement du temps sur la journée,<br>l'emploi du temps | 57               | 10       |
| les intervenants  | 78               | 14       |
| les buts de l'expérience                                    | 72               | 13       |
| le suivi de l'expérience                                    | 27               | 5        |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

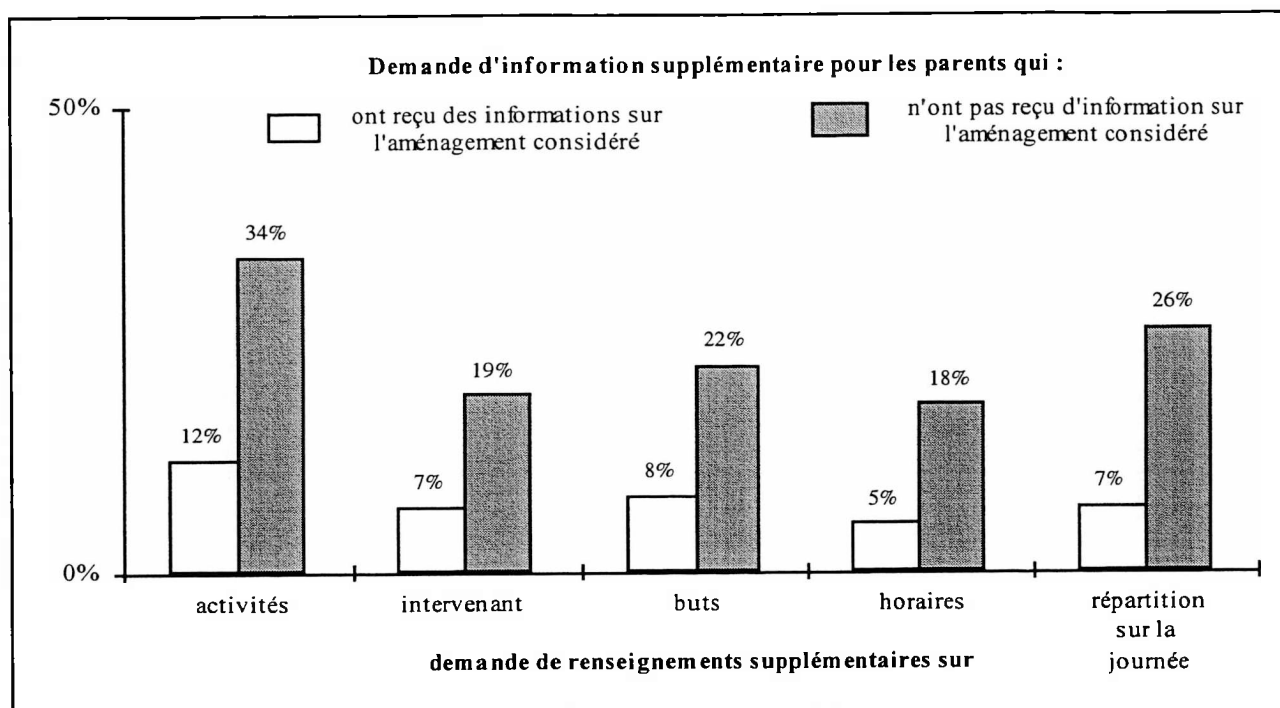
\* ce chiffre a été calculé sur la base des parents informés, lorsque l'enfant est inscrit dans une école ayant modifié les horaires ou la répartition des jours sur la semaine

Sur chacun des aménagements considérés, les parents qui n'ont pas reçu d'information sont plus demandeurs de renseignements supplémentaires que les autres. Le fait que la demande d'information supplémentaire la plus fréquente concerne les activités s'explique par le niveau d'information préalable : si les parents ont reçu une information sur ce point, ils la jugent le plus souvent suffisante. Ce sont naturellement les parents qui n'ont pas été informés sur les activités qui souhaitent en savoir plus sur cette question.

Par ailleurs, pour les parents, les aménagements des rythmes scolaires semblent avant tout se traduire par la mise en place de nouvelles activités, et c'est par rapport à ces activités qu'ils manifestent le plus de curiosité et peut-être d'inquiétude. Ils ne montrent pas le même désir d'information relativement aux intervenants ou aux buts de l'expérience. Les parents informés sur ces deux derniers points sont notamment très peu nombreux à désirer une information supplémentaire.

### Graphique n°4

La demande d'information selon l'information reçue



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

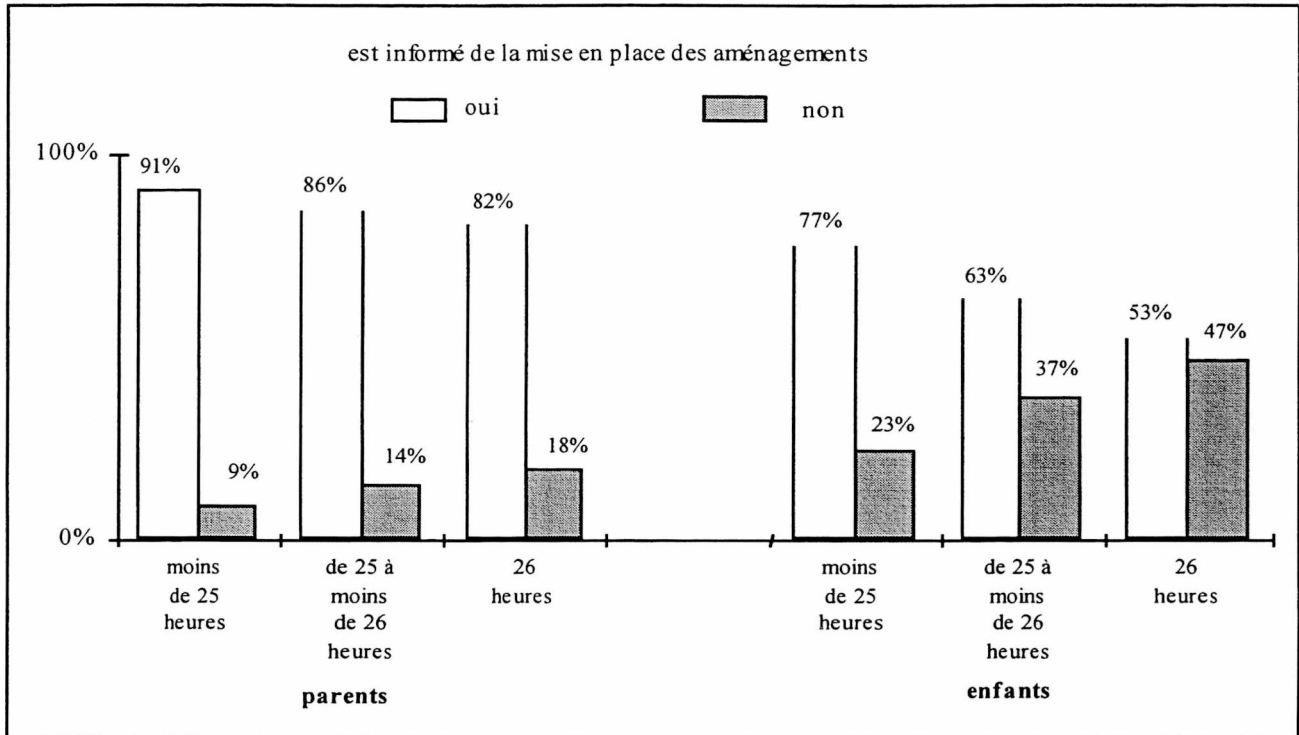
#### 1.5. Les parents comme les enfants sont d'autant mieux informés que le nombre d'heures scolaires hebdomadaires a diminué

Si toutes les écoles ont communiqué une information sur les aménagements, celle-ci a été de qualité variable selon les établissements. En particulier, le nombre d'heures de classe hebdomadaires conditionne la proportion de parents et celle d'enfants qui savent que l'école expérimente une nouvelle organisation du temps scolaire. Lorsque l'enfant n'a pas changé d'école depuis l'année dernière, moins d'un parent sur 10 interrogés dans une école "moins de 25 heures" ignore que l'établissement est un site pilote. C'est le cas d'un parent sur 7 pour une école "de 25 à moins de 26 heures" et d'un parent sur 6 pour une école n'ayant pas modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires.

Les réponses des enfants dépendent encore plus que celle des parents du rythme horaire hebdomadaire adopté par l'école : ainsi, si moins du quart des enfants dont l'école a adopté une semaine scolaire de moins de 25 heures ne sont pas informés de la mise en place des aménagements, c'est presque la moitié des enfants dont l'école n'a pas modifié le nombre d'heures hebdomadaires qui disent ignorer les changements mis en place dans l'école.

### Graphique n°5

Information des parents et des enfants de l'existence des aménagements  
selon le nombre d'heures scolaires hebdomadaires



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Remarque : les pourcentages de ce graphique sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école depuis l'année dernière. N'ont pas été prises en compte les réponses des parents dont l'information est antérieure aux aménagements.

Les parents, comme les enfants, sont deux fois plus nombreux à ignorer que l'école est site pilote lorsque les horaires n'ont pas été modifiés que lorsqu'ils l'ont été. Cette différence peut s'expliquer par le fait que, les aménagements sont plus concrets, plus visibles lorsque le nombre d'heures a diminué, mais aussi parce qu'alors, les écoles ont dû effectuer un effort de communication plus important. L'information est d'ailleurs plus souvent indirecte lorsque le nombre d'heures hebdomadaires n'a pas diminué. Même lorsqu'elle est communiquée par l'école, la commune ou une association de parents d'élèves, elle est également plus tardive.

Ainsi, 10% des parents d'enfants d'une école "26 heures" ont été informés de manière indirectes, ce qui n'est le cas que de quelques parents d'élèves d'établissements ayant modifié le rythme hebdomadaire. Si les parents ont aussi fréquemment été mis au courant des aménagements par l'école quelque soit le nombre d'heures hebdomadaires, la municipalité et les associations de parents d'élèves ont moins souvent relayé l'information pour les écoles en 26 heures que pour celles ayant diminué le nombre d'heures scolaires.

**Tableau n° 12**

La source d'information selon le rythme hebdomadaire

| rythme hebdomadaire informés par :                | moins de 25 heures |            | de 25 à 26 heures |            | 26 heures  |            | toute école |            |
|---|--------------------|------------|-------------------|------------|------------|------------|-------------|------------|
|   | Effectifs          | %          | Effectifs         | %          | Effectifs  | %          | Effectifs   | %          |
| l'école   | 103                | 77         | 147               | 82         | 198        | 77         | 448         | 79         |
| la commune ou une association de parents d'élèves | 27                 | 20         | 27                | 15         | 31         | 12         | 85          | 15         |
| information indirecte                             | 3                  | 3          | 6                 | 3          | 27         | 10         | 36          | 6          |
| <b>total</b>                                      | <b>133</b>         | <b>100</b> | <b>180</b>        | <b>100</b> | <b>256</b> | <b>100</b> | <b>569</b>  | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

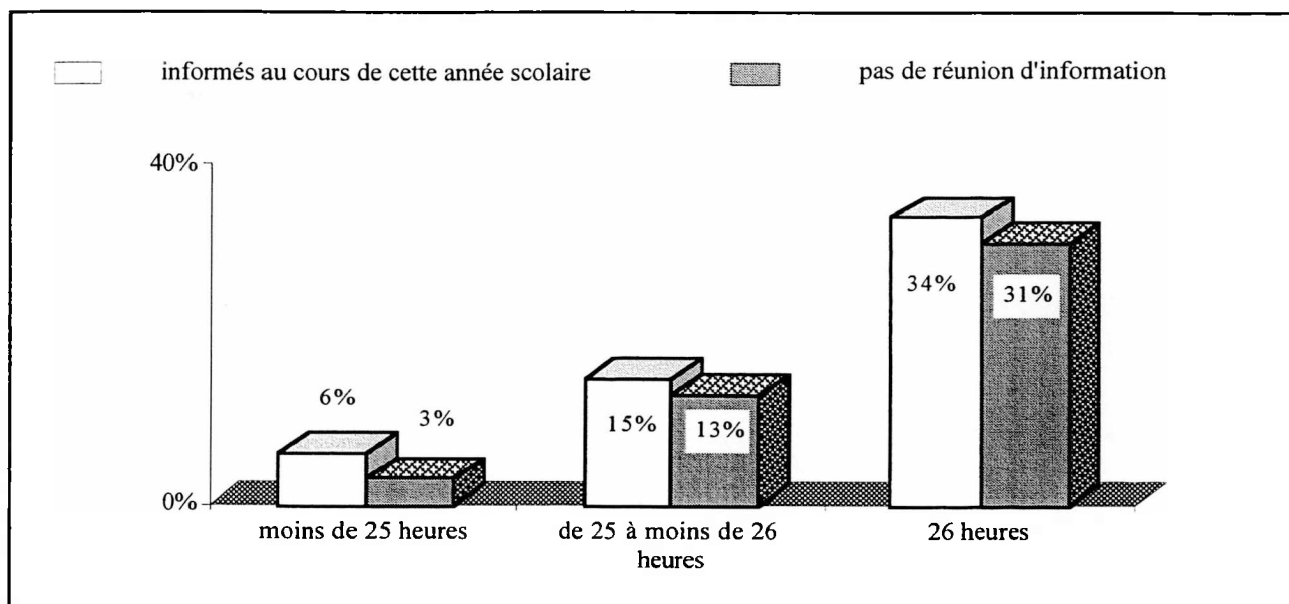
Les chiffres donnés ici sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école. N'ont pas été comptabilisés les parents dont l'information est antérieure à l'aménagement des rythmes scolaires.

Lorsque la source d'information est "directe", (transmise par l'école, par la mairie ou une association de parents d'élèves), presque tous les parents d'enfants inscrits dans une école "moins de 25 heures" ou dans une école "de 25 à moins de 26 heures" ont été informés au cours de l'année scolaire précédente. En revanche, le tiers des parents d'enfants inscrits dans une école n'ayant pas modifié le nombre d'heures scolaires n'ont été informés que cette année.

L'étude d'une éventuelle participation à une réunion confirme une transmission de l'information moins rigoureuse dans les écoles en 26 heures : ainsi, si pour 3% des parents d'élèves ayant moins de 25 heures hebdomadaires et 13% des parents d'élèves ayant entre 25 et 26 heures hebdomadaires il n'y a pas eu de réunion d'information, ce sont 30% des parents d'enfants n'ayant pas changé de rythme hebdomadaire qui signalent cette absence de réunion.

### Graphique n°6

Date d'information et organisation d'une réunion selon le nombre d'heures hebdomadaires



*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Les chiffres donnés ici sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école. N'ont pas été comptabilisés les parents dont l'information est antérieure à l'aménagement des rythmes scolaires. Il ne s'agit que des parents informés par l'école ou la commune, afin de ne pas introduire de biais venant du fait que les parents d'enfants "en 26 heures" ont plus souvent une information indirecte.

#### **1.6. Des parents mieux informés lorsqu'ils sont cadres ou occupent une profession intermédiaire**

Les horaires hebdomadaires choisis par l'école déterminent la propension des parents et des enfants à être informés de la mise en place des aménagements et à avoir remarqué des changements. L'origine sociale des personnes interrogées ne diffèrent que peu selon ces différents horaires. Nous n'avons donc pas étudié l'influence des variables sociales sur la sensibilité au dispositif selon les différents horaires.

L'information des parents dépend de la catégorie socioprofessionnelle du père comme de la mère et de leur niveau d'étude. Les mères au foyer tendent à être moins bien informées que les femmes actives. Les parents les moins bien informés ont fondé une famille nombreuse, ne travaillent pas, habitent dans une cité ou un grand ensemble. Il est à noter que le sexe de la personne interrogée n'influe pas en revanche sur la tendance à être informé.

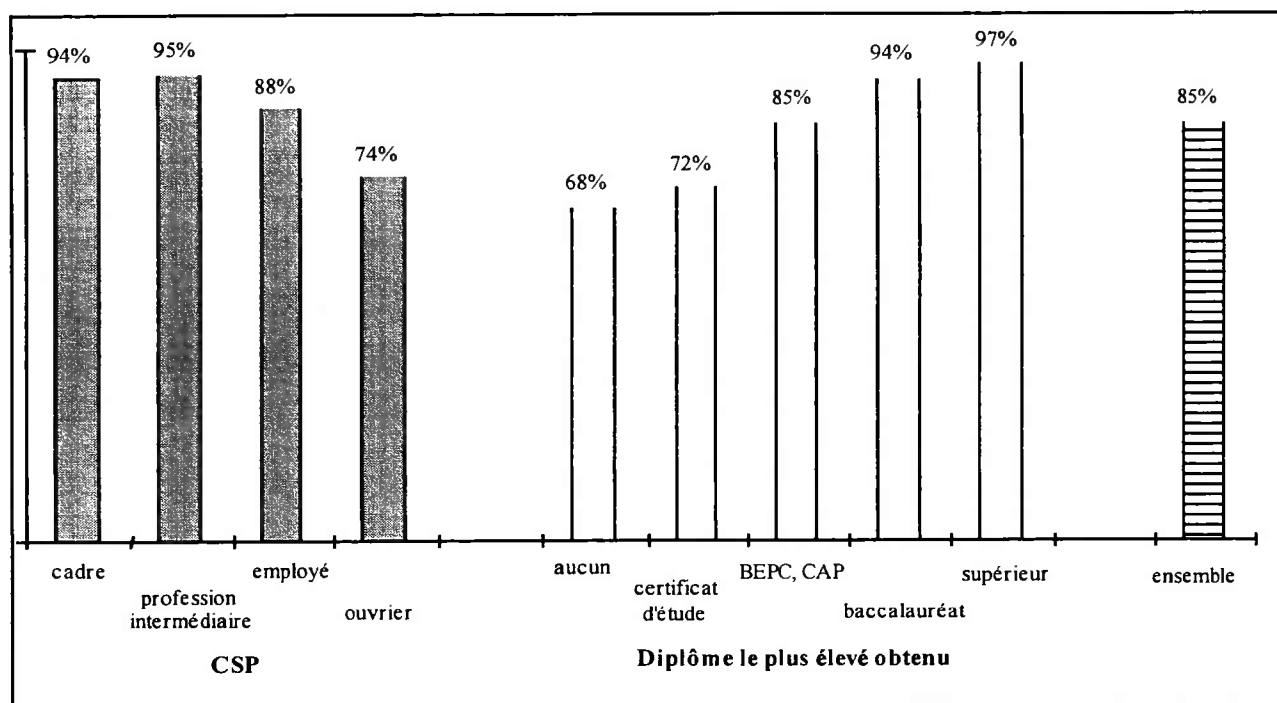
Lorsque le parent interrogé est cadre supérieur, ou occupe une profession intermédiaire, il est plus fréquemment informé que les autres parents : plus de 90% des



répondants exerçant une telle profession sont informés. Si les employés sont informés dans une proportion voisine de celle de l'ensemble des répondants, 88%, les ouvriers sont moins nombreux à déclarer savoir que l'établissement de l'enfant est site pilote : seuls les trois quarts sont dans ce cas. L'influence du niveau d'étude sur la faculté à avoir reçu l'information de l'école confirme ce constat : les deux tiers des personnes interrogées n'ayant pas de diplôme, moins des trois quarts de celles n'ayant pas dépassé le certificat d'étude, sont informées des nouveaux rythmes scolaires. La quasi-totalité des parents ayant un baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur ont pris connaissance de l'information produite par l'école de leur enfant.

### Graphique n°7

L'information des répondants selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur niveau d'étude

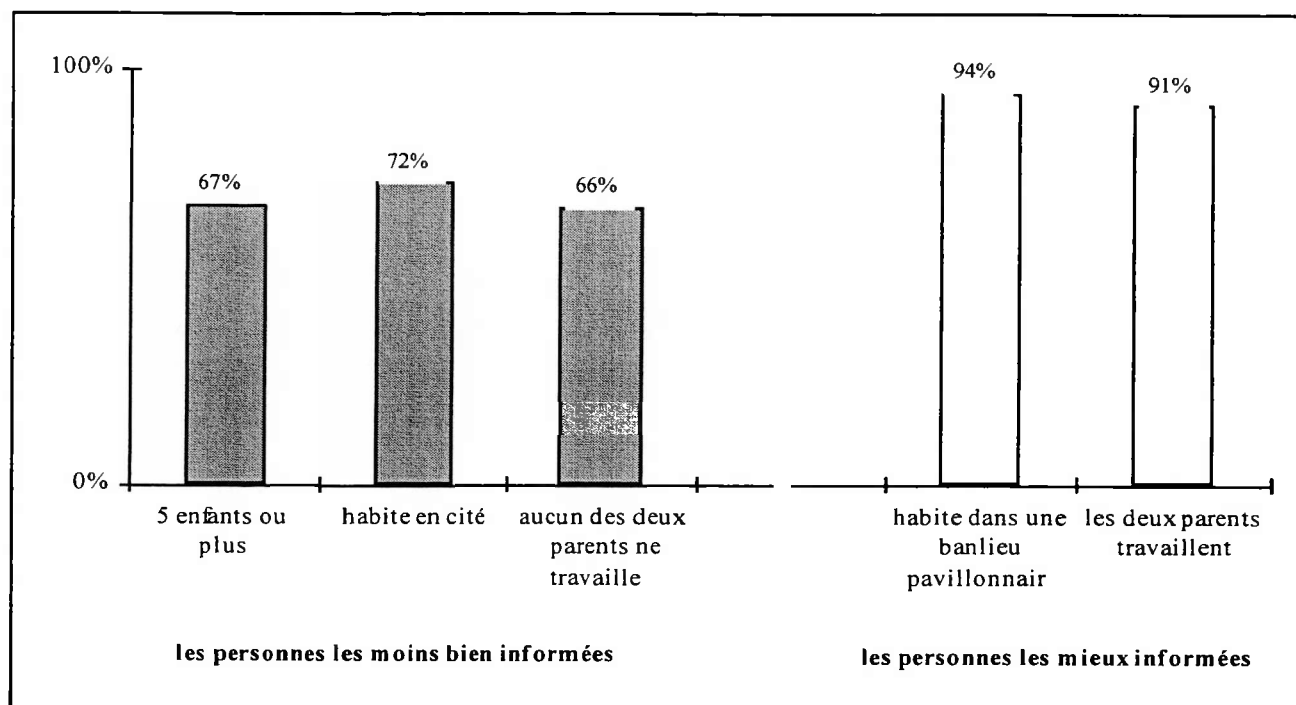


Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

La tendance à être informé des aménagements est également moins forte pour les personnes ayant un niveau de vie moins élevé : lorsqu'aucun des deux parents ne travaille, seuls 66% des répondants sont informés des aménagements. Lorsque la famille compte moins de 5 enfants, les personnes interrogées sont informées dans des proportions équivalentes à celles de l'ensemble des parents. Par contre, seuls les deux tiers des parents dont le foyer comprend cinq enfants ou plus savent que l'école est site pilote. C'est le cas également des trois quarts seulement des personnes vivant en cité ou grand ensemble, alors que 94% de celles habitant dans une banlieue pavillonnaire sont informées.

### Graphique n°8

#### Niveau de vie et information sur les aménagements



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

En revanche, la disponibilité des parents mesurée en fonction de leur situation professionnelle, du nombre et de l'âge des enfants n'influe pas sur la tendance des répondants à être informés des aménagements. Ce n'est donc pas le temps que les parents déclarent consacrer à leur enfant mais bien leur condition sociale qui va principalement déterminer leur connaissance des aménagements mis en place.

A information égale, il faut en revanche noter que le fait d'avoir remarqué des changements ne dépend pas de la catégorie sociale des personnes interrogées.

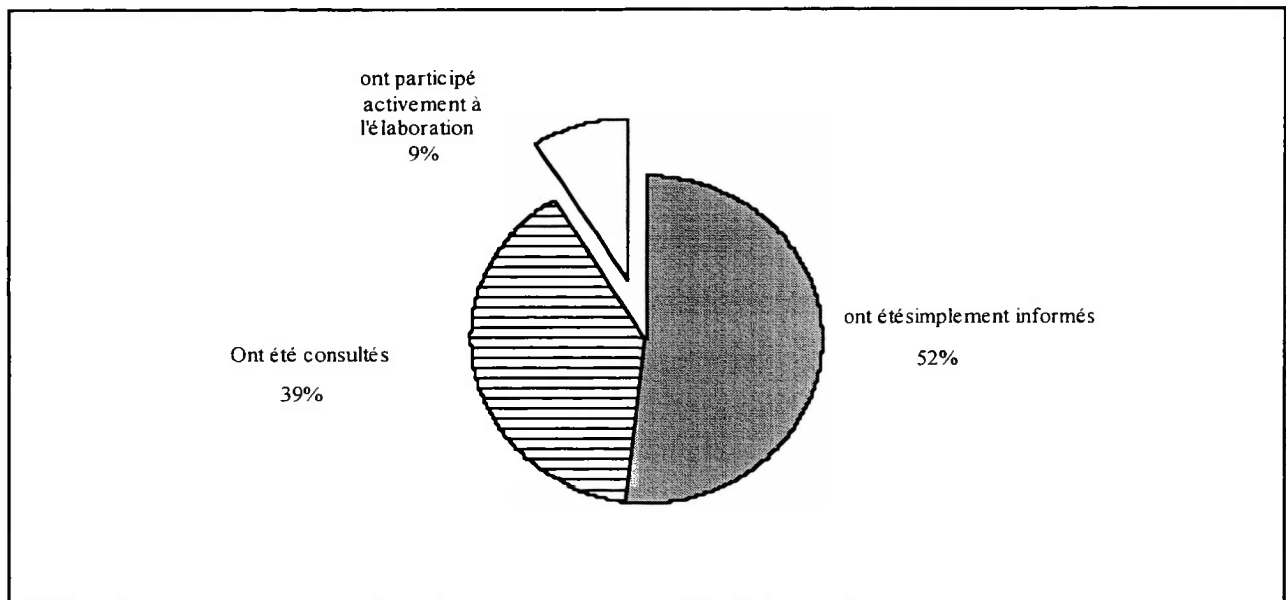
Si les parents les mieux informés sont ceux ayant une catégorie sociale et un niveau de vie plus élevé, ce n'est pas le cas des enfants. La catégorie sociale ne conditionne pas non plus leur capacité à avoir remarqué des changements dans leur emploi du temps.

## 2. LA PARTICIPATION DES PARENTS A L'ÉLABORATION DU DISPOSITIF

### 2.1. La participation active est essentiellement le fait de parents impliqués dans la vie communale

Plus de la moitié des parents informés de l'expérience n'ont joué aucun rôle dans sa mise en place. 39% ont été consultés et ont donné leur avis sur les options proposées. Seuls quelques-uns, 9% des parents informés, disent avoir participé activement à l'élaboration du projet.

**Graphique n°9**  
Participation des parents à l'élaboration du projet



*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

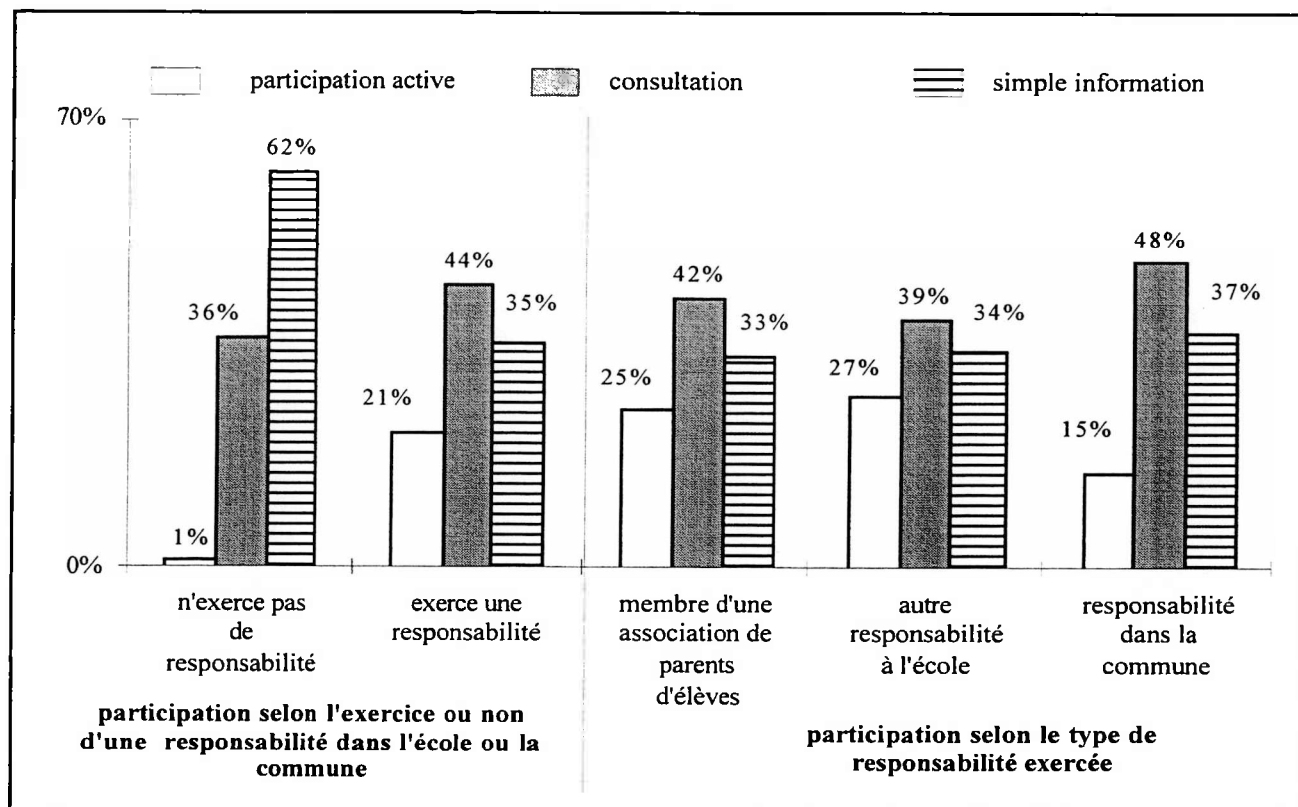
Les chiffres donnés ici sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école. N'ont pas été comptabilisés les parents dont l'information est antérieure à l'aménagement des rythmes scolaires

Ces personnes ayant participé activement ont en général une responsabilité, notamment dans l'école (elles sont membres d'une association de parents d'élèves ou exercent une autre responsabilité), ou bien sont impliquées dans la vie communale. Ainsi, 21% des parents d'élèves ayant une responsabilité dans l'école ou dans la commune ont participé activement à l'élaboration du projet, cette participation est de 25% lorsque cette responsabilité

s'exerce au sein d'une association de parents d'élèves, 27% lorsqu'il s'agit d'une autre responsabilité liée à l'école. Seul 1% des parents n'exerçant de responsabilités ni dans la commune, ni dans l'école, ont participé à l'élaboration.

### Graphique n°10

Participation des parents à l'élaboration du projet  
selon leur implication dans la vie communale ou de la région



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les chiffres donnés ici sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école. N'ont pas été comptabilisés les parents dont l'information est antérieure à l'aménagement des rythmes scolaires

***En résumé, lorsque les parents ne sont pas impliqués dans la vie de l'école ou de la commune, leur participation à la mise en place des aménagements est restée très passive. Les deux tiers n'ont été qu'informés. Il y a eu certes une concertation des parents sur le thème des aménagements, mais ceux qui y ont pris part sont les personnes exerçant des responsabilités dans le milieu scolaire ou communal.***

## 2.2. Les parents sont plus nombreux à avoir participé activement lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaires a diminué

Avoir diminué le nombre d'heures hebdomadaires a incité les écoles à demander aux parents de participer à l'élaboration du projet. Lorsque cette diminution est importante (pour les écoles ayant adopté un rythme hebdomadaire inférieur à 25 heures), la mise en place des aménagements s'est faite autant que possible avec l'accord des parents.

Ainsi, 6% seulement des parents dont l'enfant est inscrit dans une école en 26 heures ont participé activement à l'élaboration du projet, ce qui est le cas de 11% des parents d'enfant allant dans un établissement "de 25 à moins de 26 heures", de 14% des parents lorsque l'école a adopté un rythme hebdomadaire inférieur à 25 heures. Dans les écoles n'ayant pas modifié le rythme hebdomadaire, les parents informés sont pour les deux tiers restés passifs face aux aménagements. Dans les établissements ayant choisi une semaine scolaire de moins de 25 heures, seulement 25% des parents déclarent avoir été simplement informés, sans avoir été consultés : les trois quarts des parents ont donc été amenés à se prononcer à des degrés divers sur le projet.

**Tableau n°13**

Implication des parents dans la mise en place des aménagements en fonction du nombre d'heures scolaires hebdomadaires

| rythme hebdomadaire<br>implication des parents dans le projet | moins de 25 heures |            | de 25 à 26 heures |            | 26 heures  |            | toute école |            |
|---|--------------------|------------|-------------------|------------|------------|------------|-------------|------------|
|   | Effectifs          | %          | Effectifs         | %          | Effectifs  | %          | Effectifs   | %          |
| a participé à l'élaboration                                   | 19                 | 14         | 19                | 11         | 15         | 6          | 53          | 9          |
| a donné son avis  | 81                 | 61         | 69                | 38         | 76         | 29         | 226         | 39         |
| a simplement été informé                                      | 33                 | 25         | 93                | 51         | 171        | 65         | 297         | 52         |
| <b>total</b>  | <b>133</b>         | <b>100</b> | <b>181</b>        | <b>100</b> | <b>262</b> | <b>100</b> | <b>576</b>  | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Les chiffres donnés ici sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école. N'ont pas été comptabilisés les parents dont l'information est antérieure à l'aménagement des rythmes scolaires

### **3. LES CHANGEMENTS EFFECTIVEMENT PERÇUS PAR LES FAMILLES**

Si, en général, les personnes informées sont aussi celles qui ont remarqué des changements dans l'emploi du temps ou les activités des enfants, ce n'est pas toujours le cas. Parmi les parents notamment, certains ont été informés des aménagements des rythmes scolaires sans avoir observé de modifications. Les enfants par contre, ont parfois remarqué spontanément des changements à l'école, mais sans savoir que celle-ci est un site pilote.

#### **3.1. Les enfants sont plus nombreux que les parents à avoir effectivement perçu des changements**

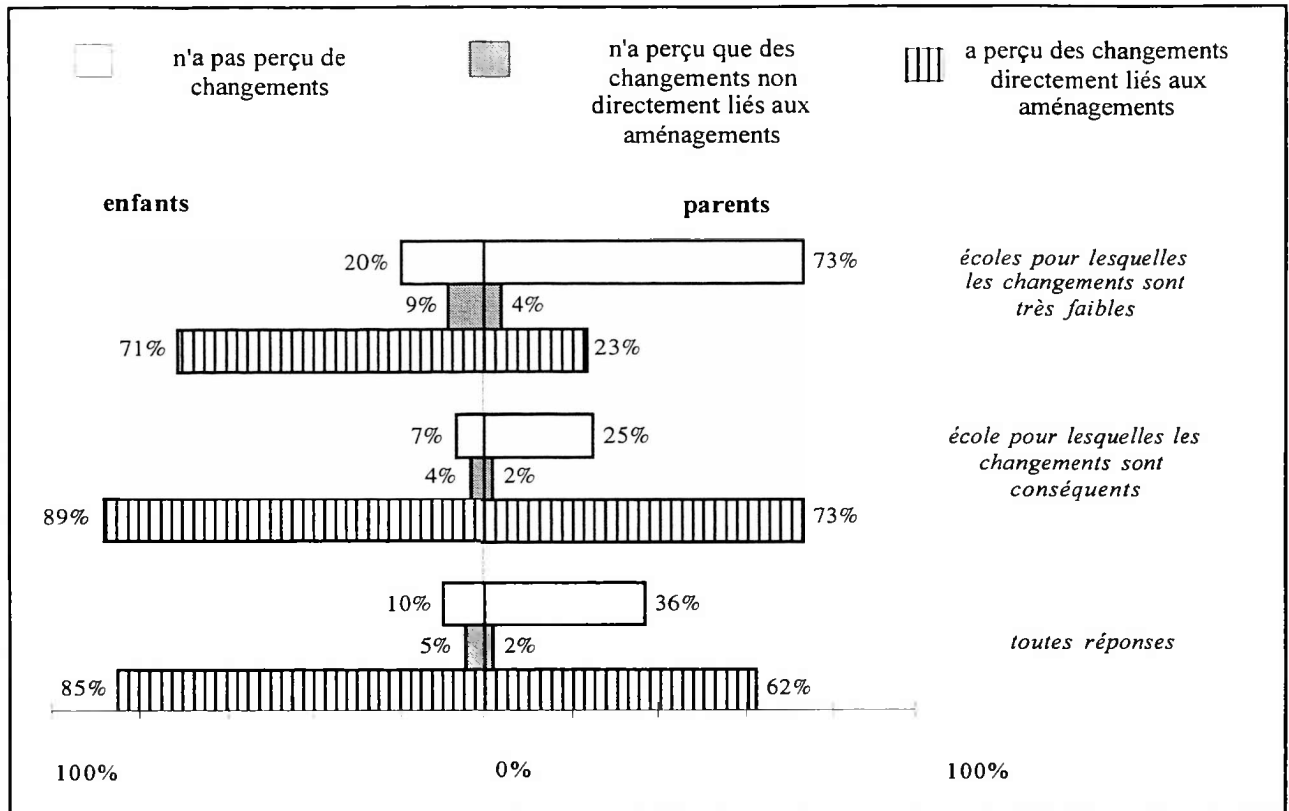
Les enfants comme les parents sont plus nombreux à avoir remarqué des changements liés aux aménagements dans l'emploi du temps qu'à ne pas en avoir remarqués. Cependant, si c'est une large majorité d'enfants qui a ainsi perçu des modifications, seulement un peu moins des deux tiers des parents ont eu cette perception.

En réponse à la question "quels changements avez-vous remarqués entre cette année scolaire et la précédente dans l'emploi du temps de votre enfant ?", 62% des parents dont l'enfant n'a pas changé d'école depuis l'année dernière citent spontanément un changement directement lié aux aménagements. A la question équivalente, "à l'école, qu'est-ce qui a changé pour toi depuis l'année dernière ?", 85% des enfants disent avoir remarqué un changement directement lié aux aménagements des rythmes scolaires.

Quelle que soit l'intensité des aménagements mis en place dans l'école, la proportion d'enfants qui a perçu des changements est plus forte que la proportion d'adultes. Cependant, les écarts sont plus ou moins marqués : pour les écoles qui ont fait peu de changements par rapport à l'année précédente, les parents sont très peu nombreux à avoir perçu des changements (23%), alors qu'une majorité d'enfants a tout de même perçu des différences par rapport à l'année précédente (71%).

### Graphique n°11

#### Perception des changements par les parents et les enfants



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les chiffres donnés ici sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école

Il est de plus intéressant de remarquer que, en réponse à ces questions qui débutaient l'entretien avec les parents et les enfants, très peu de personnes ont cité des changements qui n'étaient pas liés aux aménagements. Seuls 5% des enfants et 2% des parents n'ont évoqué que des changements ne provenant pas directement des aménagements mais liés au comportement de l'enfant, à ses relations avec l'instituteur, au travail scolaire, à l'organisation des parents. 9% des enfants, 10% des parents citent à la fois des changements provenant des aménagements et des changements qui y sont moins directement liés.

### **3.2. Les parents perçoivent les changements relatifs aux activités et aux horaires, les enfants remarquent la mise en place de nouvelles activités**

Les parents ayant remarqué des changements sont nettement plus nombreux à avoir perçu des modifications dans les jours d'école et surtout dans les horaires, ou bien dans la mise en place des activités, que dans l'aménagement du temps sur la journée, ou encore dans l'intervention d'animateurs extérieurs à l'école. Lorsque l'enfant est inscrit dans une école ayant modifié les horaires ou les jours de classe, 69% des parents ayant remarqué des changements ont perçu ces modifications. Les deux tiers ont été sensibles à la mise en place des nouvelles activités. Les parents sont nettement moins nombreux à avoir remarqué les modifications dans la place des enseignements dits fondamentaux sur la journée ou l'aménagement de la pause du midi.

Seuls 2% des parents ont spontanément fait référence à l'intervention d'animateurs extérieurs à l'école. Ceci peut s'expliquer par la formulation de la question qui mentionnait les changements dans l'emploi du temps de l'enfant. Le fait que des intervenants encadrent les activités peut ne pas être considéré comme relevant de changements dans l'emploi du temps. Cependant, les parents sont également peu nombreux à déclarer avoir été informés de l'encadrement. Ces faibles pourcentages semblent donc indiquer une faible sensibilisation des parents à l'encadrement des activités.

Peu de parents, également, mentionnent les changements dans la durée des vacances. Il faut rappeler que l'interrogation ayant eu lieu après le premier trimestre, la récupération sur les vacances scolaires en cas de durée hebdomadaire inférieure à 26 heures n'a pas encore été effective.



**Tableau n°14**

La nature des modifications remarquées par les parents ayant perçu des changements

| changements remarqués                                    | effectif | %   |
|--|----------|-----|
| les horaires, les jours d'école                          | 255      | 69  |
| <i>dont les horaires</i>                                 | 223      | 65  |
| <i>les jours d'école</i>                                 | 66       | 40  |
| les activités  | 287      | 64  |
| l'aménagement du temps sur la journée, l'emploi du temps | 101      | 23  |
| les intervenants   | 8        | 2   |
| la durée des vacances                                    | 25       | 9   |
| l'aménagement de la pause du midi                        | 44       | 16  |
| la mise en place d'un accueil                            | 1        | 0,5 |
| la mise en place d'un petit déjeuner ou d'un goûter      | 2        | 2   |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Pour les aménagements qui ne concernent pas toutes les écoles, (changements dans les horaires, les jours d'école, mise en place d'un aménagement du temps du repas, d'accueils, d'un petit déjeuner, changements dans la durée des vacances), la base a été ramenée aux seuls parents concernés.

Pour les enfants comme pour les parents, les principaux changements remarqués sont les modifications des horaires et la mise en place de nouvelles activités. Mais alors que les parents faisaient les deux constats dans des proportions équivalentes, les enfants sont nettement plus sensibles aux activités qu'aux horaires. Ainsi, 80% des enfants ayant remarqué des changements dans leur emploi du temps font référence aux activités, alors que seuls la moitié d'entre eux mentionnent des changements d'horaires.

De même que les parents, les enfants sont peu nombreux à remarquer d'autres changements. Les modifications qu'ils signalent sont d'abord relatives à la répartition quotidienne des activités et des heures d'enseignement, puis à l'aménagement de la pause du midi. Les enfants restent aussi peu nombreux que les parents à signaler la présence d'intervenants extérieurs.

**Tableau n°15**

La nature des modifications remarquées par les parents et les enfants  
ayant perçu des changements

| changements remarquables                                    | effectifs | %  |
|---|-----------|----|
| les horaires, les jours d'école                             | 234       | 50 |
| <i>dont les horaires</i>                                    | 185       | 43 |
| <i>les jours d'école</i>                                    | 60        | 30 |
| les activités   | 506       | 80 |
| l'aménagement du temps sur la<br>journée, l'emploi du temps | 111       | 18 |
| les intervenants  | 16        | 3  |
| la durée des vacances                                       | 9         | 3  |
| l'aménagement de la pause du<br>midi                        | 32        | 9  |
| la mise en place d'un accueil                               | 0         | 0  |
| la mise en place d'un petit<br>déjeuner ou d'un goûter      | 18        | 12 |
| la durée des récréations, le temps libre                    | 10        | 2  |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Pour les aménagements qui ne concernent pas toutes les écoles, (changements dans les horaires, les jours d'école, mise en place d'un aménagement du temps du repas, d'accueils, d'un petit déjeuner, changements dans la durée des vacances), la base a été ramenée aux seuls parents et enfants concernés.

*En résumé, si les parents, ont mieux reçu que les enfants l'information communiquée par l'école, la commune ou les associations de parents d'élèves, les aménagements restent concrets pour eux uniquement par les changements qui ont pu modifier leur organisation, les changements d'horaires, ou par ce qui a le plus été sensible à l'enfant, la mise en place de nouvelles activités. Les enfants quant à eux, sont conscients de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires parce qu'ils ont remarqué des changements, que ceux-ci soient importants ou plus conséquentes, et surtout grâce aux activités qu'ils pratiquent désormais avec l'école ou en complément de l'enseignement.*

### **3.3. Des changements mieux perçus lorsque le nombre d'heures diminue**

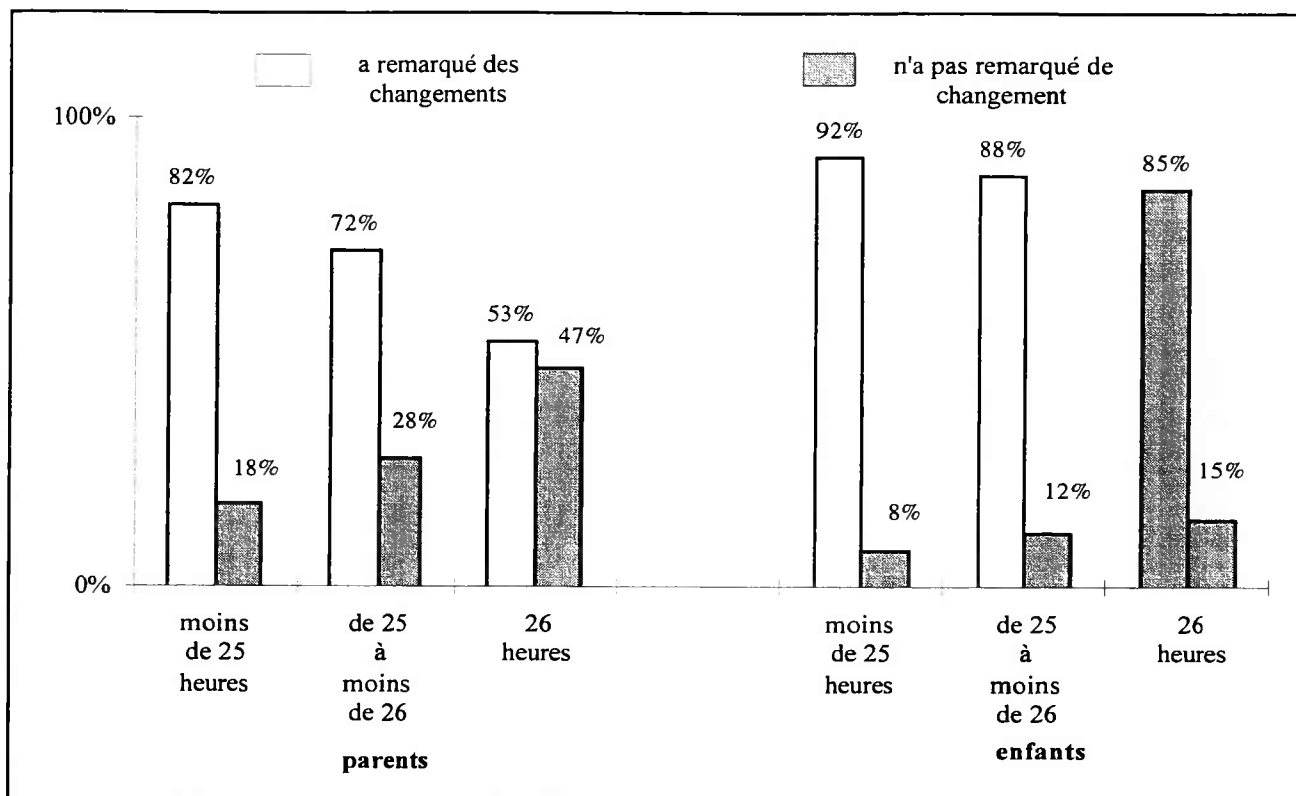
De même que les parents sont mieux informés du dispositif dans les écoles ayant modifié le rythme hebdomadaire, ils sont également plus nombreux à avoir remarqué des changements. En revanche, les enfants restent tout aussi nombreux à avoir perçu des modifications lorsque l'école n'a pas modifié le rythme hebdomadaire, que lorsqu'elle l'a modifié.

Pour ne pas introduire de biais dans la comparaison des réponses en fonction du nombre d'heures scolaires, nous ne prendrons pas en compte ici les réponses des parents et des enfants lorsque l'école a effectué peu d'aménagements nouveaux par rapport au dispositif de l'année précédente, c'est-à-dire des écoles qui expérimentent depuis plusieurs années un nouvel aménagement du temps.

82% des parents ont remarqué des changements lorsque l'école a adopté un rythme hebdomadaire de 24h, 72% lorsque le nombre d'heures scolaires est passé à 25 heures, 53% sont dans ce cas lorsque l'école est restée en 26 heures. Quel que soit le nombre d'heures, les enfants ont remarqué des changements par rapport à l'année dernière dans une proportion voisine de 90%.

### Graphique n°12

La perception des changements en fonction du rythme hebdomadaire



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les chiffres sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école, inscrits dans un établissement où les changements ont été conséquents

#### 3.4. Information ne signifie pas perception de changements

Les parents et enfants informés et ceux qui ont perçu des changements ne sont pas nécessairement les mêmes. Ainsi, près du quart des parents se disent informés de la mise en place de la nouvelle organisation du temps scolaire mais n'ont pu citer de changements qui en découlent. Très peu d'entre eux en revanche ont remarqué des modifications dans l'emploi du temps de leur enfant sans en être informés. Les enfants, au contraire, sont peu nombreux à ne pas avoir noté de changements lorsqu'ils se disent informés des nouveaux rythmes, alors que près du quart d'entre eux ont perçu des changements sans savoir que leur établissement est un site pilote. La connaissance que les parents peuvent avoir des aménagements des rythmes scolaires est donc pour certains d'entre eux surtout "théorique" : ils savent qu'il y a eu des modifications dans l'emploi du temps de l'enfant parce qu'ils en ont été informés, et non parce qu'ils ont effectivement perçu des changements. Les enfants au contraire ont été moins sensibles à l'information communiquée mais sont nombreux à avoir perçu des changements

dans leur emploi du temps, sans toujours avoir conscience de la logique à laquelle correspondent ces modifications.

Ce sont ainsi 58% des parents et 56% des enfants qui à la fois sont informés de la mise en place des aménagements et ont remarqué des changements, 11% des parents et 9% des enfants qui n'ont pas remarqué de changements et qui ne sont pas informés. 28% des parents ont une perception uniquement "théorique" des aménagements : ils ont été informés sans avoir remarqué de changements. 29% des enfants ont remarqué des changements sur lesquels ils n'étaient pas informés, et n'ont donc qu'une "perception pratique". Lorsque l'enfant est inscrit dans une des 24 écoles dans lesquelles les changements ont pu être conséquents, les parents comme les enfants sont plus nombreux à avoir été à la fois informés et à avoir remarqué des changements. Il est de plus moins fréquent pour les parents d'avoir été informés mais de ne pas avoir perçu de modifications, ce qui reste cependant le cas d'un parent sur 5.

**Tableau n°16**  
Information et perception des changements

|   | écoles ayant effectué des changements conséquents |            |            |            | toutes écoles |            |            |            |
|---|---|------------|------------|------------|---------------|------------|------------|------------|
|   | parents   |            | enfants    |            | parents       |            | enfants    |            |
|   | Effectif  | %          | Effectif   | %          | Effectif      | %          | Effectif   | %          |
| n'a pas été informé, n'a pas remarqué de changement | 36  | 7          | 34         | 6          | 74            | 11         | 66         | 9          |
| était informé mais n'a pas remarqué de changements  | 110   | 20         | 25         | 5          | 192           | 27         | 39         | 6          |
| était informé et a remarqué des changements         | 368   | 68         | 333        | 61         | 404           | 58         | 389        | 56         |
| a remarqué des changements sans être informé        | 28  | 5          | 150        | 28         | 28            | 4          | 204        | 29         |
| <b>total</b>  | <b>542</b>  | <b>100</b> | <b>542</b> | <b>100</b> | <b>698</b>    | <b>100</b> | <b>698</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Les chiffres donnés ici sont calculés sur la base des enfants n'ayant pas changé d'école

*En résumé, la perception que les parents ont des aménagements des rythmes scolaires provient plus de leur information que du fait d'avoir remarqué des changements, alors qu'au contraire, celle des enfants s'est construite sur les modifications qu'ils ont vécues plus que sur ce que l'on a pu leur dire du dispositif.*

*Lorsque les modifications sont plus importantes, et notamment lorsque l'école a diminué le nombre d'heures scolaires, la perception que les parents ont du dispositif ne proviendra plus seulement de l'information qu'ils ont reçue, mais aussi des changements qu'ils ont remarqués. Celle des enfants par contre ne proviendra pas plus des changements remarqués, mais ils seront plus sensibles à l'information qu'on leur aura donnée.*

*Les écoles ont communiqué une information relative aux aménagements des rythmes scolaires, le plus souvent d'ailleurs au cours d'une réunion. Les parents ont en général reçu cette information. Cependant, l'information communiquée a moins souvent touché les parents des catégories sociales les plus modestes.*

**Deuxième partie**

**INFLUENCE DES AMÉNAGEMENTS  
SUR LE COMPORTEMENT DE L'ENFANT**

Ce chapitre s'intéresse à la perception que les parents et les enfants ont de l'influence des aménagements du temps sur l'évolution du comportement de l'enfant, en classe comme à la maison. Pour mesurer cette perception, nous avons posé des questions aux adultes sur l'attitude de l'enfant cette année en comparaison avec celle de l'année dernière, aux enfants des questions sur l'évolution perçue, sans référence de temps<sup>1</sup>. Il s'agit donc bien de la perception que les personnes interrogées ont de l'évolution de l'enfant, et non de l'influence objective des aménagements des rythmes scolaires sur cette évolution.

La perception que parents et écoliers ont de l'évolution de l'enfant ne provient pas nécessairement de la mise en place des aménagements, mais peut également s'expliquer par d'autres facteurs : le fait que l'enfant grandisse, le passage dans la classe supérieure et les modifications du contenu de l'enseignement, les relations avec l'instituteur... Pour déterminer l'influence des aménagements sur la perception des parents et des enfants, nous avons demandé aux personnes interrogées quelles étaient d'après elles les raisons de l'évolution constatée. Nous avons également comparé les réponses lorsque l'enfant est inscrit dans une école ayant effectué des aménagements conséquents avec celles obtenues dans les quatre écoles où les aménagements sont très faibles (cf. encadré méthodologique), et étudié l'influence que peuvent avoir les différences de modalités de mise en place des aménagements sur les perceptions des parents.

#### Une précision méthodologique

Pour permettre une première appréciation de l'effet des nouveaux rythmes scolaires, nous avons distingué les 4 écoles dans lesquelles les aménagements sont très faibles, des autres écoles. Il s'avère que ces premiers établissements sont plus fréquemment en milieu rural : les parents habitent plus souvent à la campagne. Seuls 3 d'entre eux habitent dans une cité ou un grand ensemble. Pour permettre la comparaison, nous n'avons pas tenu compte des réponses des personnes habitant dans ce dernier type de logement, et nous avons redressé l'échantillon de façon à ce que l'habitat des parents soit le même, que l'école ait ou non mis en place des aménagements conséquents. Après ce redressement, nous avons vérifié que le profil des enfants est le même dans les deux types d'établissements.

---

<sup>1</sup> En effet, la comparaison par rapport à l'année dernière n'a pas nécessairement de sens pour les enfants. Nous avons préféré privilégier le sentiment qu'ils ont de leur évolution, à court terme.



Lorsque nous distinguerons les écoles ayant effectué des aménagements conséquents des autres écoles, et seulement dans ce cas, nous le ferons sur l'échantillon redressé : les chiffres n'ont alors pas de représentativité (notamment une catégorie de personnes n'est pas prise en compte), mais permettent par contre la comparaison entre les établissements ayant effectué des aménagements et ceux n'en ayant mis en place que de faibles. Ils donnent ainsi une première idée de la part d'influence attribuée aux nouveaux rythmes scolaires dans les évolutions de comportement remarquées par les parents et les enfants.

Trois écoles ont mis en place des aménagements relativement importants sans que ceux-ci n'induisent de changements notables par rapport aux pratiques passées de l'établissement. Pour ces écoles, nous avons vérifié systématiquement que les réponses des personnes interrogées soient cohérentes avec celles obtenues dans les autres établissements. Nous les avons alors traitées comme les autres. En effet, si les changements ont été plus faibles que dans les autres établissements, ils ont cependant eu lieu : notamment, les enfants ont fréquemment remarqué des modifications dans leur emploi du temps. De plus, le fait que ces écoles pratiquent depuis plusieurs années un aménagement du rythme de vie peut avoir une influence sur le comportement de l'enfant à plus long terme. Elles ne peuvent donc être traitées au même titre que les écoles n'ayant pas effectué d'aménagements conséquents et ne peuvent non plus être considérées séparément, en raison de leur faible nombre (43 familles).

La comparaison entre le comportement de l'enfant l'année dernière et son comportement cette année n'a pas le même sens pour les enfants ayant changé d'école depuis la précédente année scolaire que pour les autres. Nous ne tiendrons pas compte dans cette partie des réponses des enfants ayant changé d'école.

## 1. LES AMÉNAGEMENTS ET L'ÉVOLUTION DES RELATIONS À L'ÉCOLE

La plupart des parents et des enfants interrogés sur l'évolution des résultats scolaires et sur celle du plaisir à aller à l'école, perçoivent une amélioration des relations à l'école. Plus que de meilleurs résultats, celle-ci provient d'un plus grand plaisir à aller à l'école. Peut-on imputer une telle amélioration aux aménagements des rythmes scolaires ? Parents et écoliers expliquent effectivement fréquemment le plaisir à aller à l'école par l'existence des aménagements et notamment les activités, mais ceux-ci ne semblent pas être à l'origine de l'évolution des résultats scolaires. Cependant, la perception des parents comme celle des enfants sera effectivement différente selon le type des aménagements effectués par l'école.

### 1.1. L'évolution des résultats scolaires

Si parents et enfants perçoivent plutôt les résultats scolaires comme étant en amélioration, celle-ci n'apparaît pas nettement lorsque l'on confronte leurs réponses. De plus, lorsqu'ils constatent une évolution favorable ou défavorable, peu de parents considèrent que les aménagements en sont à l'origine. Il est d'ailleurs trop tôt pour pouvoir mesurer réellement les effets de l'expérimentation sur les résultats scolaires. Il est cependant indéniable que certains types de modifications introduites par l'école favoriseront la perception qu'adultes et écoliers auront de l'évolution du travail en classe.

#### *1.1.1. Des résultats scolaires plutôt perçus comme stables*

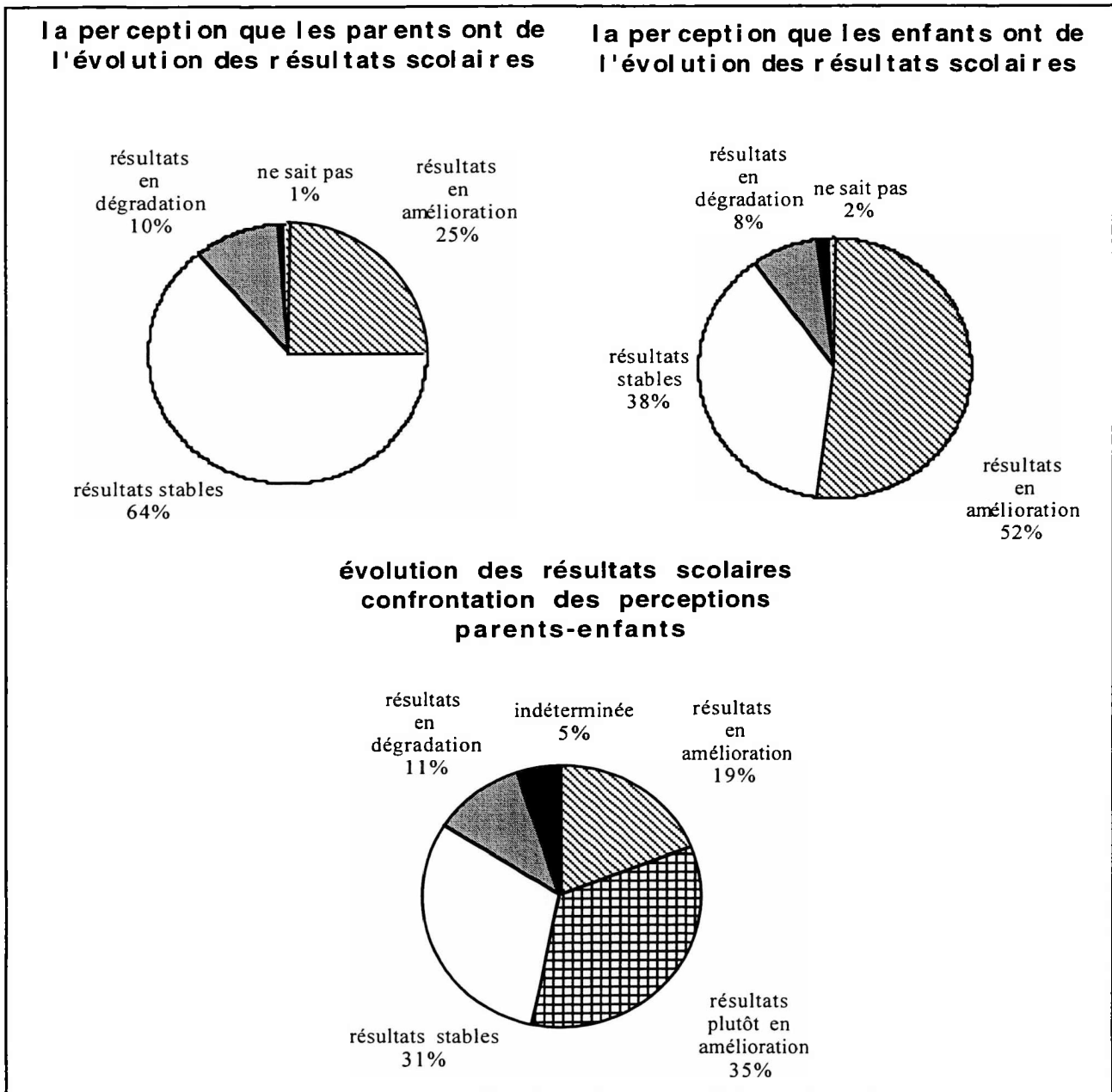
Seul un quart des parents interrogés considère que les résultats scolaires de l'enfant sont en amélioration. Ils ne sont que 10% à penser que les résultats sont en dégradation. Les deux tiers n'ont pas perçu d'évolution dans les notes de l'enfant par rapport à l'année précédente. Les enfants sont un peu plus optimistes : un peu plus de la moitié trouvent "qu'ils travaillent de mieux en mieux", le tiers que "c'est toujours pareil", 8% qu'ils travaillent "de moins en moins bien".

En tenant compte à la fois des réponses des parents et des enfants, il apparaît que pour 11% des élèves, les résultats sont en dégradation : le parent interrogé ou l'enfant relève une détérioration des résultats, l'autre répondant notant une dégradation ou une absence d'évolution. Pour 31%, il n'y a pas d'évolution, parents comme enfants étant d'accord pour

déclarer que les résultats scolaires sont toujours les mêmes. Il y a plutôt une amélioration pour 35% des élèves de l'échantillon : l'enfant ou le parent signalant une plus grande réussite en classe, l'autre ne se prononçant pas. Pour 19% parents et enfants constatent unanimement une amélioration des résultats.

### Graphique n°13

Évolution des résultats scolaires : la perception des parents et des enfants



Si la moitié des enfants considèrent que leurs résultats scolaires sont en amélioration, les parents sont moins nombreux à partager cet avis. En comparant les réponses des parents et des enfants, ce n'est alors que d'un enfant sur cinq que l'on peut dire voir une progression du travail en classe. Cependant, il n'y a pas non plus de dégradation des résultats, un enfant sur 10 seulement voyant ses résultats en baisse.

### *1.1.2. D'après les parents, l'évolution n'est pas directement imputable à l'enseignement de l'emploi du temps*

Parmi les raisons invoquées par les parents pour expliquer l'évolution des résultats scolaires qu'ils constatent, celles directement liées aux aménagements sont minoritaires, que l'enfant soit scolairement en progrès ou qu'il connaisse plus de difficultés. Ce sont alors les autres raisons liées aux aménagements qui sont préférentiellement mises en avant, ou les raisons provenant du comportement spécifique de l'enfant. Lorsque les résultats scolaires sont moins bons, 19% des parents expliquent l'évolution par les aménagements. Lorsqu'ils sont en dégradation, 14% des parents avancent une telle explication. Dans les deux cas, la moitié d'entre eux évoque un facteur qui est en relation avec l'école sans provenir directement des nouveaux rythmes scolaires, la moitié également fait référence à un facteur essentiellement centré sur l'enfant.

Parmi les raisons directement liées aux aménagements, ce sont les activités qui sont citées le plus souvent par les parents dont l'enfant voit ses résultats scolaires s'améliorer : 13% y font référence. La dégradation des résultats scolaires est rarement imputée aux activités (ce n'est le cas que de 3% des parents trouvant que les résultats de leur enfant sont moins bons cette année). Le rôle des intervenants est peu évoqué, notamment par les parents qui estiment les résultats en amélioration.

Parmi les facteurs qui ne sont pas directement liés aux aménagements, on peut relever l'importance d'une part des relations avec l'instituteur, d'autre part de l'évolution "naturelle" de l'enfant, du fait qu'il grandisse. Lorsque les résultats sont en dégradation, les parents constatent également une plus grande difficulté de l'enseignement provenant du passage dans la classe supérieure, ou signalent l'existence de problèmes propres à l'enfant.

**Tableau n°17**  
Les principales raisons expliquant l'évolution des résultats scolaires,  
d'après les parents interrogés

| les raisons invoquées par les parents                                | lorsque les résultats sont en amélioration |            | lorsque les résultats sont en dégradation |            |
|--|--|------------|---|------------|
|  | Effectif                                   | %          | Effectif                                  | %          |
| <b>raisons directement liées à la mise en place des aménagements</b> | <b>33</b>                                  | <b>19</b>  | <b>10</b>                                 | <b>14</b>  |
| les activités  | 23   | 13         | 2   | 3          |
| <i>dont nature des activités</i>                                     | 14   | 8          | 0   | 0          |
| <i>variété des activités</i>   | 12   | 7          | 2   | 3          |
| les intervenants   | 1  | 1          | 4   | 6          |
| <i>dont la variété des intervenants</i>                              | 0  | 0          | 2   | 3          |
| <i>les relations entre l'enfant et l'intervenant</i>                 | 1  | 1          | 2   | 3          |
| l'organisation de la journée   | 14   | 8          | 4   | 6          |
| <b>autres raisons liées à l'école</b>                                | <b>88</b>                                  | <b>50</b>  | <b>35</b>                                 | <b>49</b>  |
| les relations avec l'instituteur                                     | 62   | 35         | 14  | 20         |
| les relations avec les autres enfants                                | 6  | 3          | 0   | 0          |
| l'ambiance générale à l'école  | 9  | 5          | 1   | 1          |
| le contenu de l'enseignement   | 15   | 9          | 18  | 25         |
| la fatigue   | 0  | 0          | 4   | 6          |
| le plaisir (ou le faible plaisir) à aller à l'école                  | 5  | 3          | 0   | 0          |
| une situation de réussite (ou d'échec) par rapport à l'école         | 6  | 3          | 3   | 4          |
| <b>raisons qui ne sont pas liées à l'école</b>                       | <b>91</b>                                  | <b>52</b>  | <b>33</b>                                 | <b>46</b>  |
| l'attitude des parents   | 22   | 13         | 2   | 3          |
| un problème spécifique que connaît l'enfant                          | 21   | 12         | 25  | 35         |
| l'évolution de l'enfant, le fait qu'il grandisse                     | 55   | 31         | 9   | 13         |
| <b>total</b>   | <b>176</b>                                 | <b>121</b> | <b>71</b>                                 | <b>109</b> |

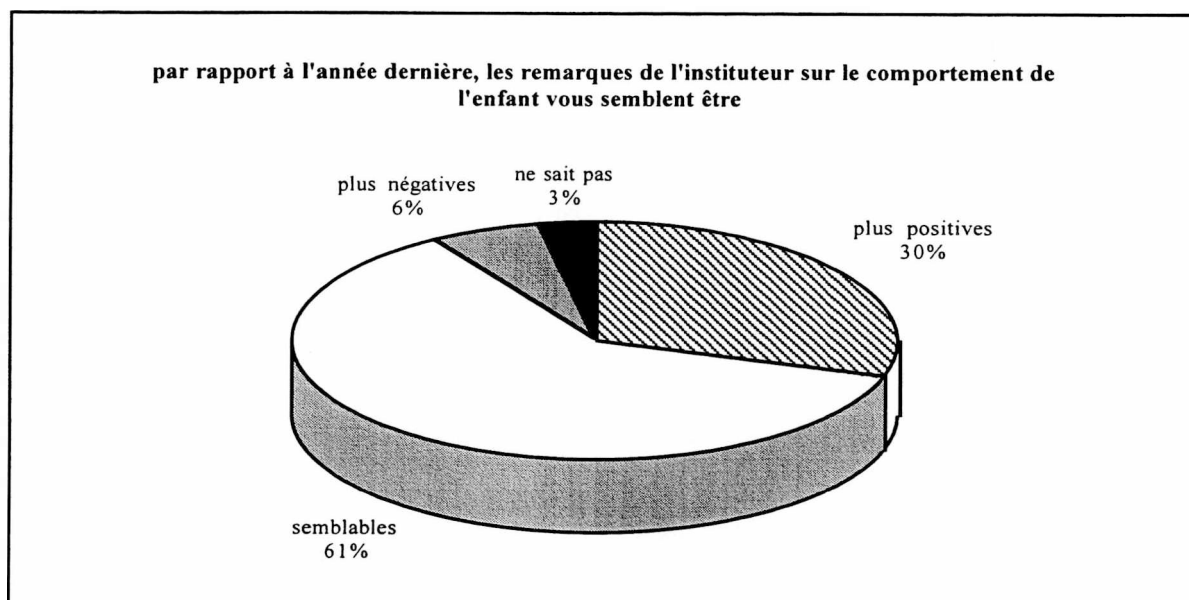
*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC 1997*

Si effectivement, les parents sont peu nombreux à imputer directement l'évolution des résultats scolaires à l'aménagement du temps, il est intéressant de remarquer qu'une évolution favorable des résultats de l'enfant est fréquemment attribuée à une amélioration de ses relations avec l'instituteur. Or une telle évolution peut être révélatrice d'un meilleur équilibre en classe de l'enfant, indirectement imputable aux aménagements. Cependant, rien dans les résultats que nous présentons ici ne permet d'étayer une telle hypothèse. Certes, que l'enfant ait ou non

changé d'instituteur depuis l'année dernière, leurs rapports ne se sont que rarement dégradés - près du tiers des parents signalent même que les remarques de l'instituteur sur l'enfant sont plus positives que celles de l'année précédente -. Toutefois, près des deux tiers des adultes ne perçoivent pas de changement dans ces relations.

### Graphique n°14

Évolution des remarques de l'instituteur sur l'enfant selon les parents



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

#### ***1.1.3. La perception des parents est conditionnée par le nombre d'après-midi avec activités. Celle des enfants dépend également de l'organisation des activités***

Globalement, l'évolution des résultats scolaires telle qu'elle est perçue par les parents et par les enfants ne dépend pas des aménagements : on vérifie notamment que les enfants dont les résultats scolaires sont en amélioration et ceux dont les résultats scolaires sont en dégradation sont aussi nombreux, que l'école ait ou non effectué des changements conséquents. Cependant, les aménagements des rythmes scolaires peuvent être mis en place de façon très diverse selon les établissements : le nombre d'après-midi avec activités, celui d'après-midi "sans cartable", l'organisation des activités, les accueils mis en place diffèrent d'une école à l'autre. Au-delà d'un effet global des aménagements, la perception que les parents et les écoliers ont de l'évolution du comportement de l'enfant peut alors dépendre de certaines modalités de mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Pour pouvoir déterminer précisément quels sont les types de rythmes scolaires qui auront une influence sur les représentations des parents et des enfants, il faut pouvoir étudier l'effet qu'aurait chacun des aménagements existant, indépendamment des autres aménagements mis en place. De plus, les enfants concernés par les différents emplois du temps ne présentent pas nécessairement les mêmes caractéristiques socio-démographiques et les biais introduits éventuellement par ces différences doivent également être corrigés. Pour cette étude, nous avons utilisé une procédure de régression logistique qui permet de déterminer le rôle de variables, ou groupes de variables, dites "explicatives", sur le comportement étudié (dit "variable expliquée"), "toutes choses égales par ailleurs". L'encadré suivant présente plus en détail la méthodologie, qui sera utilisée à plusieurs au cours de cette étude.

### LA RÉGRESSION LOGISTIQUE

Plus précisément, la procédure détermine à partir d'un individu de référence choisi arbitrairement quel est l'impact sur le comportement étudié d'une variation d'une ou plusieurs variables, les autres restant inchangées. L'individu de référence choisi peut-être fictif et n'influe pas sur les résultats obtenus. Il présente un certain nombre de caractéristiques correspondant aux différentes variables explicatives ; en l'occurrence, il sera déterminé à la fois par son profil socio-démographique et par les aménagements mis en place dans l'école où il est inscrit. Le modèle fait varier chacune des caractéristiques de l'individu, les autres restant inchangées, et détermine de quelle façon la variable expliquée pourra être affectée par cette variation.

A simple titre d'exemple, le graphique suivant montre qu'à situation égale par ailleurs, un nombre d'après-midi sans cartable de deux ou trois par semaine augmente la proportion de parents percevant une amélioration des résultats à aller à l'école par rapport à la situation de référence sans après-midi libéré.

L'individu de référence choisi ici est inscrit dans une école n'ayant effectué que de très faibles modifications de l'emploi du temps. Ce choix permettra d'étudier l'influence des aménagements lorsque les modifications se font plus importantes.

Il s'agit d'un garçon en CE2, dans une famille de deux enfants non recomposée où les deux parents sont présents. Il est le plus jeune de la fratrie. Le répondant est sa mère, elle est ouvrière, âgée de 35 à 45 ans. Le père est employé. Aucun des deux parents n'est diplômé de l'enseignement supérieur. Ils habitent en centre ville, n'exercent pas de responsabilité dans la commune ou à l'école. L'enfant mange régulièrement à la cantine, bien qu'il habite à moins de cinq minutes de son école. Il est inscrit dans une école n'appartenant pas à une ZEP, dans laquelle une seule après-midi comprend des activités, combinées avec des enseignements fondamentaux (pas d'après-midi "sans cartable"). Le nombre d'heures libérées est inférieur à quatre, il n'y a ni accueil, ni aménagement du temps du repas. Les activités ont toutes lieu dans l'école, sans encadrement extérieur. Ni les horaires, ni la répartition du temps sur la semaine n'ont été modifiés. Le nombre d'heures scolaires hebdomadaires est de 26 heures.

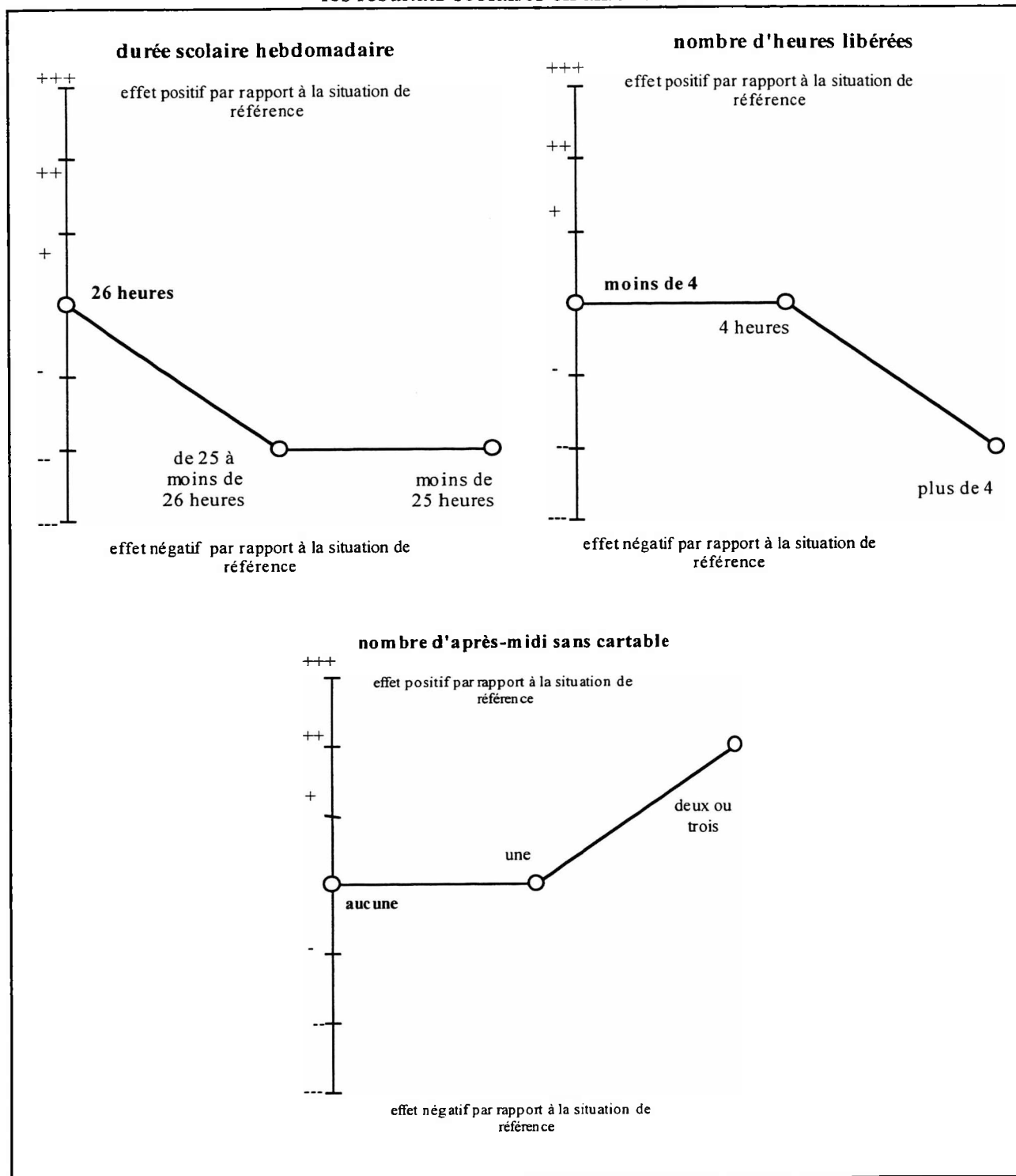
Le graphique suivant présente les résultats obtenus sur la perception que les parents ont de l'amélioration des résultats scolaires. Ne sont représentées que les variables ayant une influence sur les perceptions que les parents ont de l'évolution des résultats scolaires. Les aménagements qui n'apparaissent pas sur ce graphique n'ont pas d'impact sur ces perceptions. Pour chaque variable, la situation de référence (en caractères gras) est celle qui correspond à cet aménagement. Il est entendu que par ailleurs, l'individu possède toutes les caractéristiques décrites précédemment.

Le graphique fait apparaître des "effets positifs" par rapport à la situation de référence et des "effets négatifs" par rapport à la situation de référence. Le fait qu'une caractéristique donnée ait "un effet négatif par rapport à la situation de référence" ne signifie pas que les parents percevront les résultats scolaires comme étant en dégradation, mais signifie qu'ils seront moins nombreux que les parents correspondant à la situation de référence à les percevoir en amélioration.



### Graphique n°15

Influence des différents aménagements la proportion de parents percevant les résultats scolaires en amélioration



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Guide de lecture : l'axe des ordonnées fournit un aperçu non chiffré de l'impact des différentes variables considérées sur l'évolution perçue des résultats, **par rapport à la situation de référence**. Trois signes plus désignent un effet positif élevé, deux un effet moyen, un, un effet faible. Cet effet est mesuré par rapport à la situation de référence. Ex : 4 heures libérées n'auront pas plus d'effet que moins de 4 heures. Libérer plus de quatre heures a un effet négatif moyen sur la perception que les parents ont de l'amélioration des résultats scolaires, par rapport à la situation de référence qui est de moins de 4 heures libérées.

Les parents sont moins nombreux à percevoir les résultats scolaires en amélioration lorsque l'école a diminué le nombre d'heures hebdomadaires que dans le cadre de référence d'une semaine scolaire de 26 heures. Ils seront également moins nombreux si le nombre d'heures libérées est supérieur à 4 heures par semaine. Par contre, augmenter le nombre d'après-midi avec activités, et surtout les regrouper en après-midi entières a une influence positive sur la perception que les parents ont de l'évolution des résultats de l'enfant : si le nombre d'après-midi sans cartable<sup>1</sup> est au minimum de deux par semaine, les parents seront plus nombreux à percevoir une amélioration. Regrouper les activités l'après-midi a donc un effet positif sur la perception que les parents ont de l'évolution des résultats scolaires. Par contre, diminuer le temps scolaire a un effet négatif. Est-ce parce qu'alors, les parents ont l'impression que les aménagements se mettent en place au détriment des matières fondamentales ?

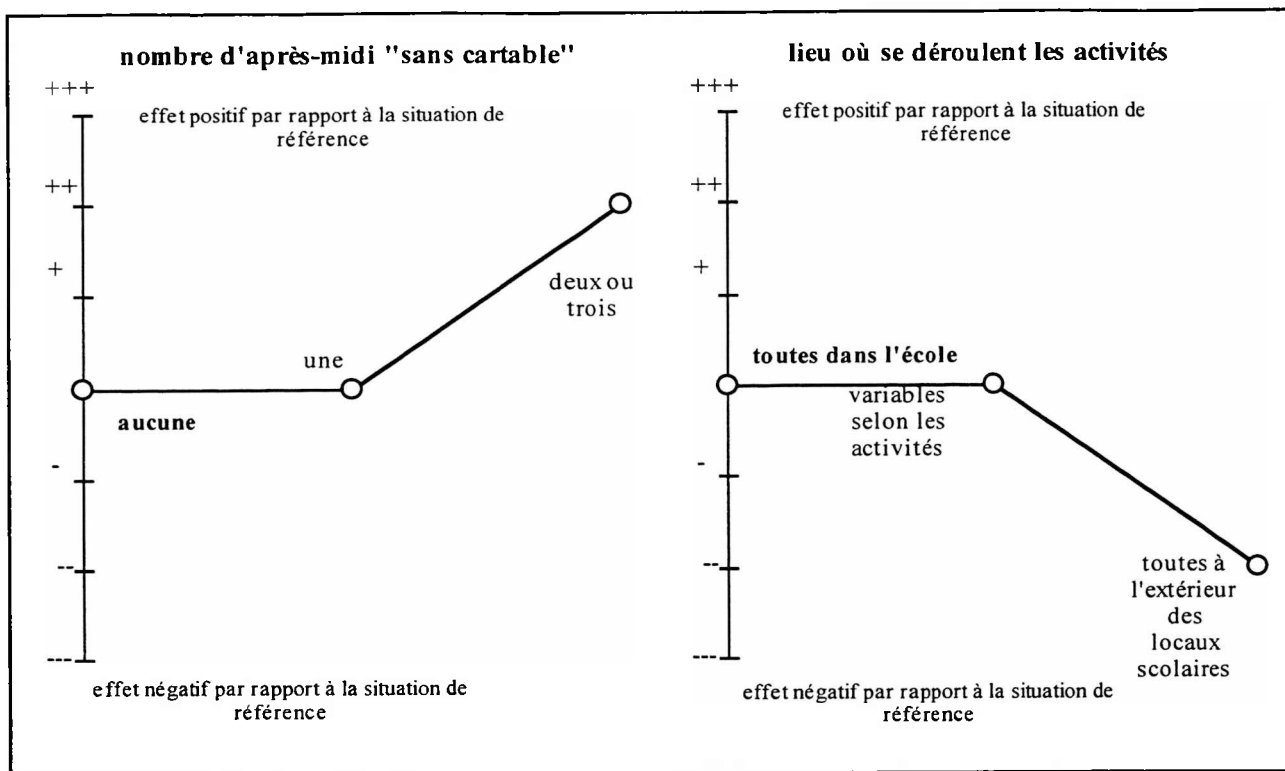
L'amélioration des résultats scolaires selon les enfants dépend également du nombre d'après-midi sans cartable : les enfants seront plus nombreux à considérer qu'ils "travaillent de mieux en mieux" lorsque le nombre d'après-midi sans cartable est de deux ou trois par semaine que lorsqu'il est moins important. On ne voit pas apparaître dans les perceptions des enfants la restriction liée au nombre d'heures libérées. Par contre, ils seront moins nombreux à considérer que leurs résultats sont en amélioration lorsque les activités se déroulent toutes en dehors des locaux scolaires. Il est possible que ce soient les enfants le plus souvent en dehors de l'école qui aient plus que les autres le sentiment que les activités empiètent sur le temps scolaire, qui fassent nettement une distinction entre "travail scolaire - locaux scolaires" et "activités - sorties de l'école - loisirs". A cette distinction, peut de plus s'ajouter le sentiment d'une perte de temps liée au temps de transport.

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'après-midi sans cartable, et donc entièrement consacrées à des activités pouvant être aussi bien en temps qu'hors temps scolaire, et non d'après-midi libérées qui ne contiennent que des activités hors temps scolaire. Les résultats obtenus ne sont donc pas incompatibles.

### Graphique n°16

Influence des différents aménagements sur la proportion d'enfants percevant les résultats scolaires en amélioration



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

*En résumé, si les résultats scolaires ne sont que peu nettement perçus en amélioration, si de plus les parents n'imputent que rarement leur évolution à la mise en place des aménagements, les nouveaux rythmes scolaires ont cependant une influence sur la perception qu'adultes et écoliers ont de l'évolution du travail en classe. Regrouper les activités en après-midi a ainsi une influence positive sur l'amélioration des résultats scolaires perçue par les parents et les enfants. Cependant, les parents sont plus sceptiques quant à cette amélioration lorsqu'ils ont le sentiment que les aménagements se mettent en place au détriment du temps scolaire, et notamment lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaires a diminué ou lorsque le nombre d'heures libérées est trop important. Les enfants ont également moins souvent le sentiment "qu'ils travaillent de mieux en mieux" lorsque les activités nécessitent de sortir systématiquement de l'école.*

## **1.2. Le plaisir à aller à l'école**

Plus que sur la perception de l'évolution des résultats scolaires, les aménagements semblent avoir une influence sur la façon dont parents et enfants considèrent l'évolution du plaisir à aller à l'école. Les parents comme les enfants sont ainsi nombreux à penser que l'écolier aime aller à l'école, et que ce plaisir est en augmentation. Pour les uns comme pour les autres, les aménagements sont alors fréquemment à l'origine de ce plus grand plaisir. Cette perception est variable selon les différentes modifications effectuées par l'école.

### ***1.2.1. La perception que les parents et les enfants ont du plaisir à aller à l'école***

#### ***1.2.1.1. Un plaisir à aller à l'école perçu comme étant en augmentation***

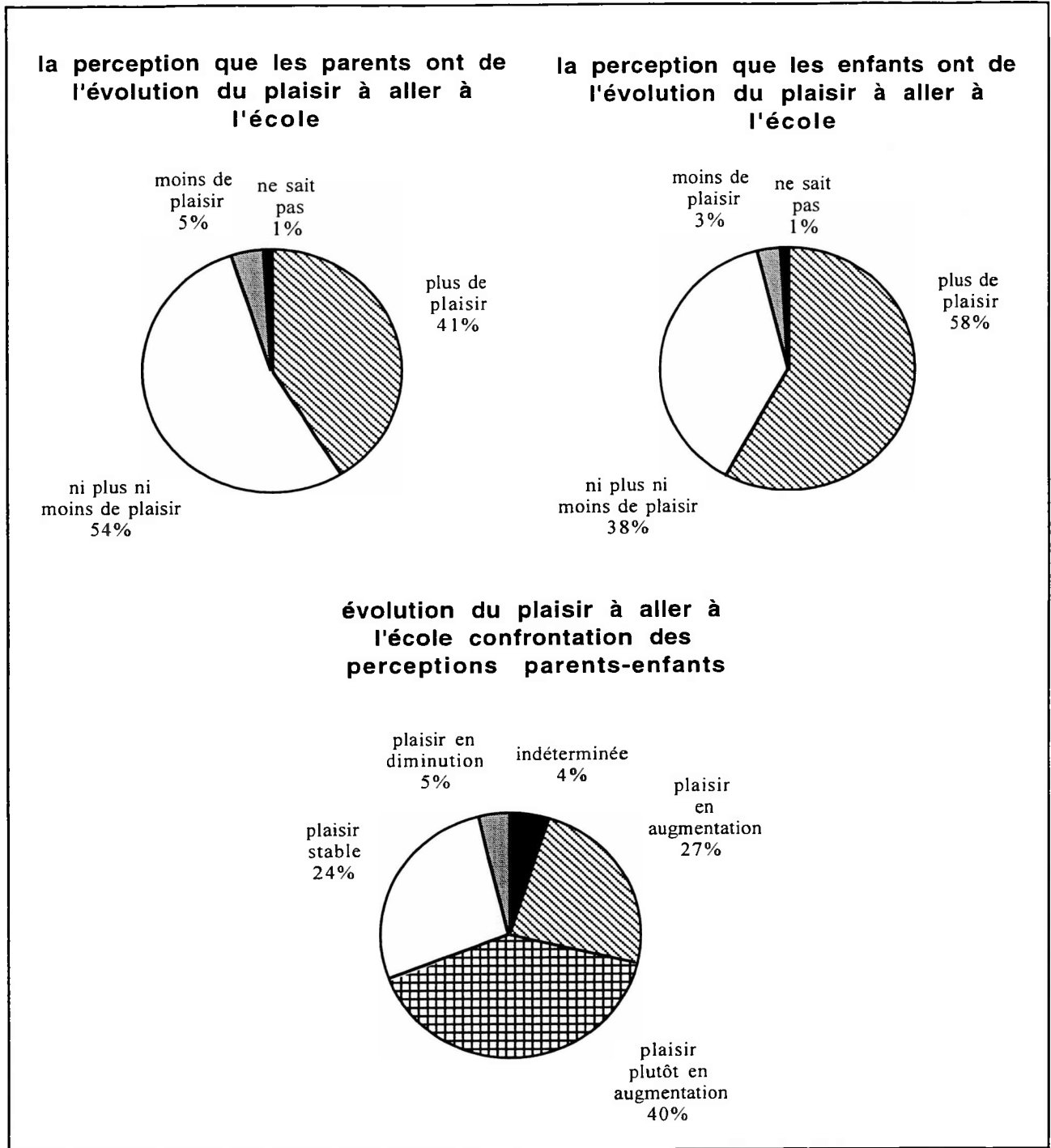
Les parents comme les enfants sont plus nombreux à penser que l'enfant prend de plus en plus de plaisir à aller à l'école qu'ils ne l'étaient à relever une amélioration des résultats scolaires. Adultes et écoliers sont alors relativement nombreux à être d'accord pour signaler ce plus grand plaisir. C'est le cas pour un élève sur quatre n'ayant pas changé d'établissement depuis l'année dernière.

Plus de la moitié des enfants, 58%, trouvent que "l'école, c'est de mieux en mieux". Seuls 3 % déclarent que "l'école c'est de moins en moins bien". Les parents sont un peu moins nombreux à constater un plaisir croissant à aller à l'école des enfants, mais restent une minorité à noter une dégradation des rapports de l'enfant avec le milieu scolaire : 41% des parents interrogés pensent que l'enfant "manifeste plus de plaisir à aller à l'école que l'année dernière", 6% que le plaisir est moindre par rapport à l'année dernière.

Si la comparaison des réponses des parents et des enfants permet de nuancer ces appréciations, le plaisir à aller à l'école reste nettement en amélioration pour plus du quart des élèves. Il est plutôt en amélioration pour plus du tiers, en dégradation pour 5% seulement des élèves.

### Graphique n°17

Évolution du plaisir à aller à l'école : la perception des parents et des enfants



1.2.1.2. Un moindre rejet de l'école par les enfants

Que le plaisir à aller à l'école soit en augmentation ou en diminution, les enfants apprécient leur scolarité. Les élèves qui ont vu ce plaisir diminuer pour finalement rejeter l'école constituent une exception.

Les parents et les enfants estiment, pour la plupart, que l'enfant aime aller à l'école. Ainsi, pour 90% des enfants, les deux répondants s'accordent sur ce plaisir. Pour 6% seulement, le parent interrogé comme l'enfant déclarent que ce dernier n'aime pas l'école.

Non seulement les enfants affirment aimer l'école, mais, de plus, ils disent que le jour de la semaine qu'ils préfèrent est une journée comportant des heures de classe. Finalement, pour près des deux tiers des enfants, non seulement le parent et l'écolier constatent un plaisir à aller à l'école, et le jour de la semaine plébiscité par l'enfant confirme ce plaisir.

**Tableau n°18**  
Le plaisir à aller à l'école

|  | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|--|-----------------|------------|
| aime aller à l'école   | 625             | 90         |
| <i>dont préfère un jour d'école</i>  | 413             | 59         |
| <i>préfère un jour sans école,</i><br><i>ou un jour scolaire mais pour</i><br><i>une raison extérieure à l'école</i> | 197             | 28         |
| <i>ne sait pas</i>   | 15              | 2          |
| n'aime pas aller à l'école   | 42              | 6          |
| réponses contradictoires   | 31              | 4          |
| <b>total</b>   | <b>698</b>      | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Ainsi, le fait que le plaisir à aller à l'école soit stable pour 40% des enfants, voire en diminution pour 6% ne provoque que rarement un désintérêt envers l'école. Finalement, pour 5 enfants seulement, il y a une diminution de l'attrait envers l'école qui se traduit par un rejet de la scolarité. 11 enfants, soit 2% de ceux interrogés, déclarent ne pas aimer l'école sans qu'il y ait d'évolution. Pour 20 enfants, soit 3% des élèves interrogés, il y a peu de plaisir à aller à l'école, mais il va en augmentant.

**Tableau n°19**

L'évolution du plaisir à aller à l'école et éventuel rejet

|   | Effectif   | %          |
|---|------------|------------|
| aime de moins en moins aller à l'école        | 36         | 5          |
| <i>dont n'aime pas aller à l'école</i>        | 5          | 1          |
| <i>aime aller à l'école</i>                   | 24         | 3          |
| <i>indéterminé</i>                            | 7          | 1          |
| ni plus ni moins de plaisir à aller à l'école | 166        | 24         |
| <i>dont n'aime pas aller à l'école</i>        | 11         | 2          |
| <i>aime aller à l'école</i>                   | 148        | 21         |
| <i>indéterminé</i>                            | 7          | 1          |
| plus de plaisir à aller à l'école             | 470        | 67         |
| <i>dont n'aime pas aller à l'école</i>        | 20         | 3          |
| <i>aime aller à l'école</i>                   | 43         | 62         |
| <i>indéterminé</i>                            | 16         | 2          |
| évolution du plaisir indéterminé              | 26         | 4          |
| <b>total</b>                                  | <b>698</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

*1.2.1.3. Pour les parents comme pour les enfants, les aménagements participent à ce plaisir à aller à l'école*

L'enfant prend effectivement un plaisir croissant à aller à l'école, et les parents comme les écoliers considèrent que les aménagements et surtout les activités sont à l'origine de ce bon rapport à la scolarité.

Alors que, d'après les parents, de meilleurs résultats scolaires ne provenaient de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires que pour 19% des enfants ayant une plus grande réussite en classe, les aménagements expliquent le plus grand plaisir à aller à l'école pour 65% des parents. Pour 60%, ce sont en particulier les activités, que ce soit par leur nature ou leur variété, qui sont à l'origine de cet attrait. Les intervenants n'expliquent une augmentation du plaisir à aller à l'école que pour 7% des parents concernés.

Parmi les autres raisons évoquées par les parents, celles qui ne tiennent qu'à l'enfant sont peu citées. En revanche, près de la moitié des parents constatent un plus grand plaisir à aller à l'école et l'expliquent par un changement dans l'établissement non directement lié aux

aménagements des rythmes scolaires stricto sensu. Là encore, on peut relever l'importance des relations entre l'enfant et l'instituteur.

Alors que les aménagements sont à l'origine d'un plus grand plaisir à aller à l'école, les parents ne les rendent que rarement responsables d'un éventuel déplaisir. Seuls 4 parents (11% de ceux dont l'enfant a moins de plaisir à aller à l'école) imputent cette diminution aux aménagements. Pour près des trois quarts, elle provient d'autres raisons liées à l'école : que ce soit une dégradation des relations avec l'instituteur (pour le quart), ou le contenu de l'enseignement (pour le quart également). 16% invoquent des raisons liées à l'élève, 13% notamment un problème spécifique que connaît l'enfant.

**Tableau n°20**

Les principales raisons expliquant l'évolution du plaisir à aller à l'école,  
d'après les parents interrogés

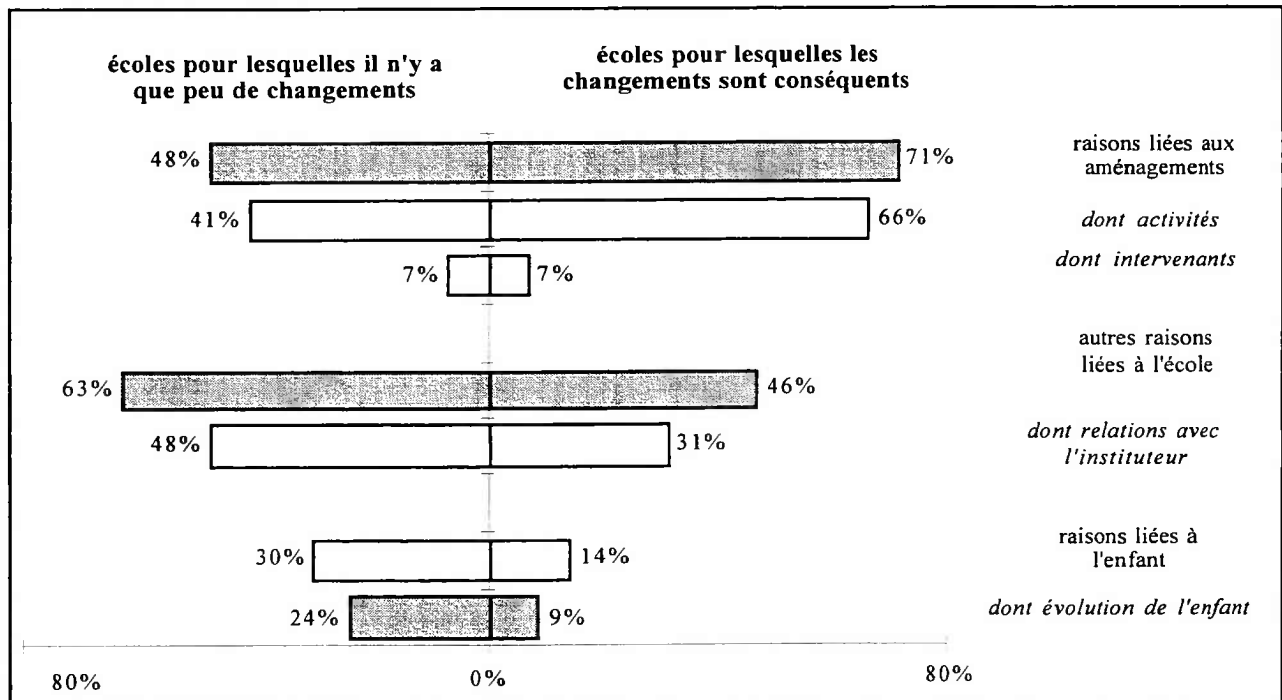
| les raisons invoquées par les parents                                | lorsque le plaisir est en augmentation |            | lorsque le plaisir est en diminution |            |
|--|--|------------|--------------------------------------|------------|
|  | Effectif                               | %          | Effectif                             | %          |
| <b>raisons directement liées à la mise en place des aménagements</b> | <b>185</b>                             | <b>65</b>  | <b>4</b>                             | <b>11</b>  |
| les activités  | 169                                    | 60         | 3                                    | 9          |
| <i>dont nature des activités</i>                                     | 106                                    | 37         | 2                                    | 6          |
| <i>variété des activités</i>   | 115                                    | 40         | 2                                    | 6          |
| les intervenants   | 20                                     | 7          | 0                                    | 0          |
| <i>dont la variété des intervenants</i>                              | 10                                     | 4          | 0                                    | 0          |
| <i>les relations entre l'enfant et l'intervenant</i>                 | 10                                     | 4          | 0                                    | 0          |
| l'organisation de la journée   | 20                                     | 7          | 1                                    | 3          |
| <b>autres raisons liées à l'école</b>                                | <b>12</b>                              | <b>45</b>  | <b>25</b>                            | <b>71</b>  |
| les relations avec l'instituteur                                     | 85                                     | 27         | 9                                    | 26         |
| les relations avec les autres enfants                                | 26                                     | 9          | 1                                    | 3          |
| l'ambiance générale à l'école  | 12                                     | 4          | 3                                    | 9          |
| le contenu de l'enseignement   | 17                                     | 6          | 9                                    | 26         |
| la fatigue   | 1                                      | 0,3        | 3                                    | 9          |
| le plaisir (ou le faible plaisir) à aller à l'école                  | 10                                     | 4          | 1                                    | 3          |
| une situation de réussite (ou d'échec) par rapport à l'école         | 4                                      | 1          | 3                                    | 9          |
| <b>raisons qui ne sont pas liées à l'école</b>                       | <b>47</b>                              | <b>17</b>  | <b>6</b>                             | <b>17</b>  |
| l'attitude des parents   | 4                                      | 1          | 1                                    | 3          |
| un problème spécifique que connaît l'enfant                          | 13                                     | 5          | 5                                    | 14         |
| l'évolution de l'enfant, le fait qu'il grandisse                     | 32                                     | 11         | 1                                    | 3          |
| <b>total</b>   | <b>284</b>                             | <b>237</b> | <b>35</b>                            | <b>100</b> |



Les parents estiment donc que les aménagements sont à l'origine d'un plus grand plaisir à aller à l'école. Très rarement, ils ont provoqué une diminution de l'attrait envers l'école. Cette opinion des parents est sensible à l'importance des modifications introduites par l'établissement. Si les parents sont aussi nombreux à signaler un plus grand plaisir à aller à l'école que celle-ci ait ou non introduit des changements importants dans l'emploi du temps, les explications à cette évolution du plaisir diffèrent : lorsque les aménagements sont peu conséquents, moins de la moitié des parents l'explique par les nouveaux rythmes scolaires, les deux tiers évoquant une autre raison liée à l'école. Lorsque les changements sont conséquents, ce sont par contre 71% des parents qui l'expliquent par les aménagements.

### Graphique n°18

Les raisons expliquant l'augmentation du plaisir à aller à l'école, d'après les parents interrogés, selon l'existence ou non de changements conséquents



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Rappel : les chiffres donnés par ce graphique sont calculés sur l'échantillon redressé et n'ont donc pas d'autres significations que la comparaison qu'ils permettent.

Comme les parents, les enfants estiment que leur plaisir qu'ils ont à aller à l'école s'explique en particulier par la mise en place des aménagements. Les enfants qui à la question "quel est le jour de la semaine que tu préfères ?" citent une journée d'école expliquent leur choix, pour les trois quarts d'entre eux, par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et en particulier par l'existence des activités non scolaires. Pour le quart d'entre eux, ils évoquent

d'autres raisons liées à l'école, en l'occurrence les enseignements proposés. Seuls 9% mettent en avant une autre explication : ils préfèrent cette journée pour ce qu'elle leur apporte en dehors de l'école.

Les enfants n'attachent que peu d'importance à l'intervention d'animateurs extérieurs : seuls 3% des élèves qui déclarent que leur journée de la semaine préférée est un jour d'école expliquent ce choix par les intervenants qu'ils rencontrent ce jour-là.

**Tableau n°21**

Les explications apportées par les enfants qui disent préférer une journée d'école

|   | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|---|-----------------|------------|
| <b>raisons liées aux aménagements</b>                       | <b>355</b>      | <b>78</b>  |
| dont les activités  | 349             | 77         |
| <i>parce qu'il y a des activités ce jour-là"</i>            | 188             | 41         |
| <i>à cause de la nature des activités</i>                   | 194             | 43         |
| dont les intervenants                                       | 14              | 3          |
| <b>autres raisons liées à l'école</b>                       | <b>127</b>      | <b>28</b>  |
| liées aux autres matières que les activités                 | 127             | 28         |
| <b>raisons liées à ce que fait l'enfant hors de l'école</b> | <b>39</b>       | <b>9</b>   |
| <b>total</b>  | <b>456</b>      | <b>115</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Le plaisir à aller à l'école est constaté par les parents comme par les enfants. De plus, les uns comme les autres l'imputent fréquemment à l'organisation du temps. Ce qui dans la mise en place des aménagements est à l'origine de ce plaisir est, pour les uns comme pour les autres l'existence d'activités. Les relations avec les intervenants, les différents accueils, l'aménagement du temps du repas sont peu, voire pas du tout, évoqués.

L'analyse de l'impact des différentes modalités de mise en place des aménagements sur la perception des parents et des enfants fait cependant apparaître une certaine influence des accueils mis en place.

### *1.2.2. La perception du plaisir à aller à l'école dépend à la fois des activités et des accueils mis en place*

L'étude de l'influence des différents aménagements sur la perception que parents et enfants ont de l'évolution du plaisir à aller à l'école se fait par une procédure logistique, de la même façon que celle effectuée précédemment sur la perception de l'évolution des résultats scolaires<sup>1</sup>. L'individu de référence a les mêmes caractéristiques, il a de plus des résultats stables.

La perception que les parents ont de l'évolution du plaisir à aller à l'école dépend comme celle de l'amélioration des résultats scolaires de la mise en place des activités non scolaires. Dans le cas du plaisir à aller à l'école, c'est cependant le fait qu'il y ait des après-midi avec activités qui a une influence, quoique faible, sur cette perception : le plaisir à aller à l'école est un peu plus souvent perçu comme étant en augmentation lorsque le nombre d'après-midi avec activités est de deux ou trois, que lorsqu'il est de quatre ou de un. Les aménagements provoqueront plus fréquemment un accroissement du plaisir à aller à l'école, lorsque les activités d'après-midi sont suffisamment nombreuses sans être systématiques.

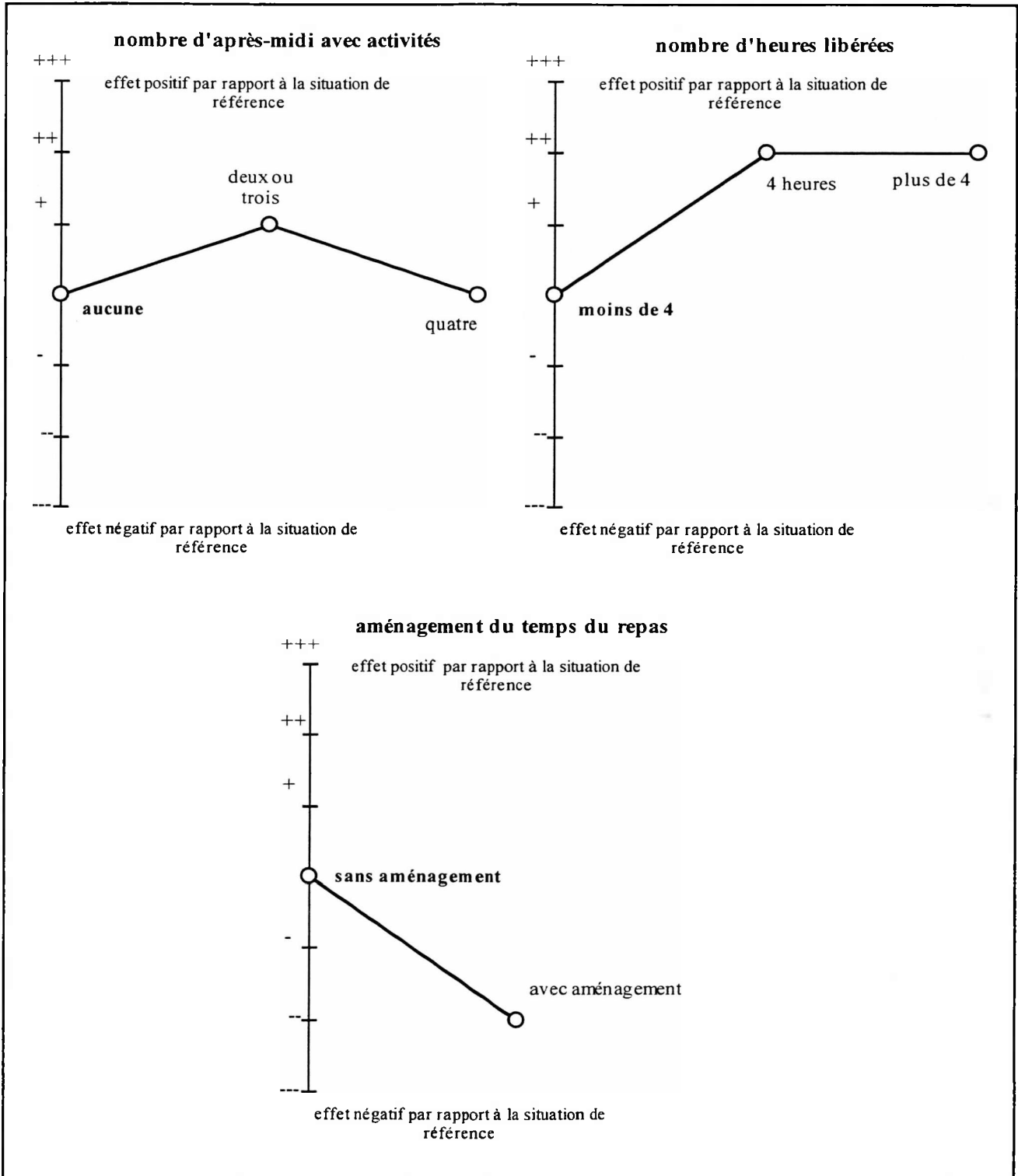
Si la durée scolaire hebdomadaire n'a pas véritablement d'influence sur les perceptions des parents, le nombre d'heures libérées, lorsqu'il augmente, a un effet légèrement positif sur la façon dont les parents ressentent l'évolution du plaisir à aller à l'école : le fait de libérer des heures, que ce soit pour mettre en place des activités non obligatoires ou pour augmenter le nombre de celles-ci, améliore la perception que les parents ont de l'évolution du plaisir à aller à l'école.

---

<sup>11</sup> La méthodologie utilisée est rapidement présentée dans un encadré situé dans le paragraphe 1.1.3. de cette partie

### Graphique n°19

Influence des différents aménagements sur la perception que les parents ont de l'amélioration du plaisir à aller à l'école

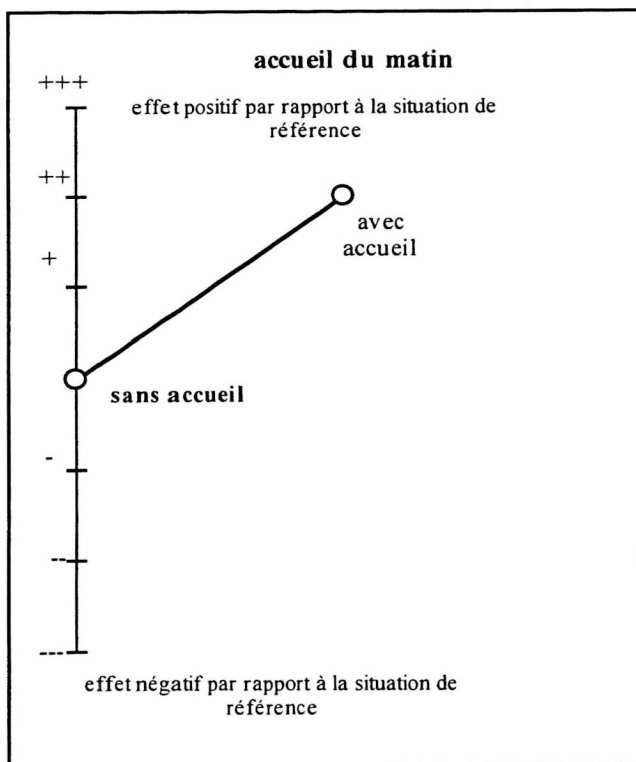


Nous l'avons vu, les enfants disent avoir plus de plaisir à aller à l'école parce que leur sont proposés de nouvelles activités. Or cette perception ne dépend pas de leurs modalités de mise en place : quelle que soit la façon dont elles sont instaurées, elles sont à l'origine pour les enfants d'un plus grand plaisir à aller à l'école. Ce constat n'est pas surprenant, dans la mesure où, nous l'avons vu en première partie, les enfants sont sensibles aux changements instaurés par l'école même lorsque ceux-ci sont très faibles. L'instauration des activités éducatives, sportives, culturelles etc. justifie pour la plupart des enfants un plus grand plaisir à aller à l'école, y compris lorsqu'elles n'ont pas introduit d'importantes modifications dans l'emploi du temps.

La perception que les enfants ont de l'amélioration de leur plaisir à aller à l'école dépend également de l'accueil du matin : lorsqu'un tel accueil est instauré, les enfants sont plus nombreux à percevoir leur plaisir à aller à l'école comme étant en augmentation.

### Graphique n°20

Influence des différents aménagements sur la perception que les enfants ont de l'amélioration du plaisir à aller à l'école



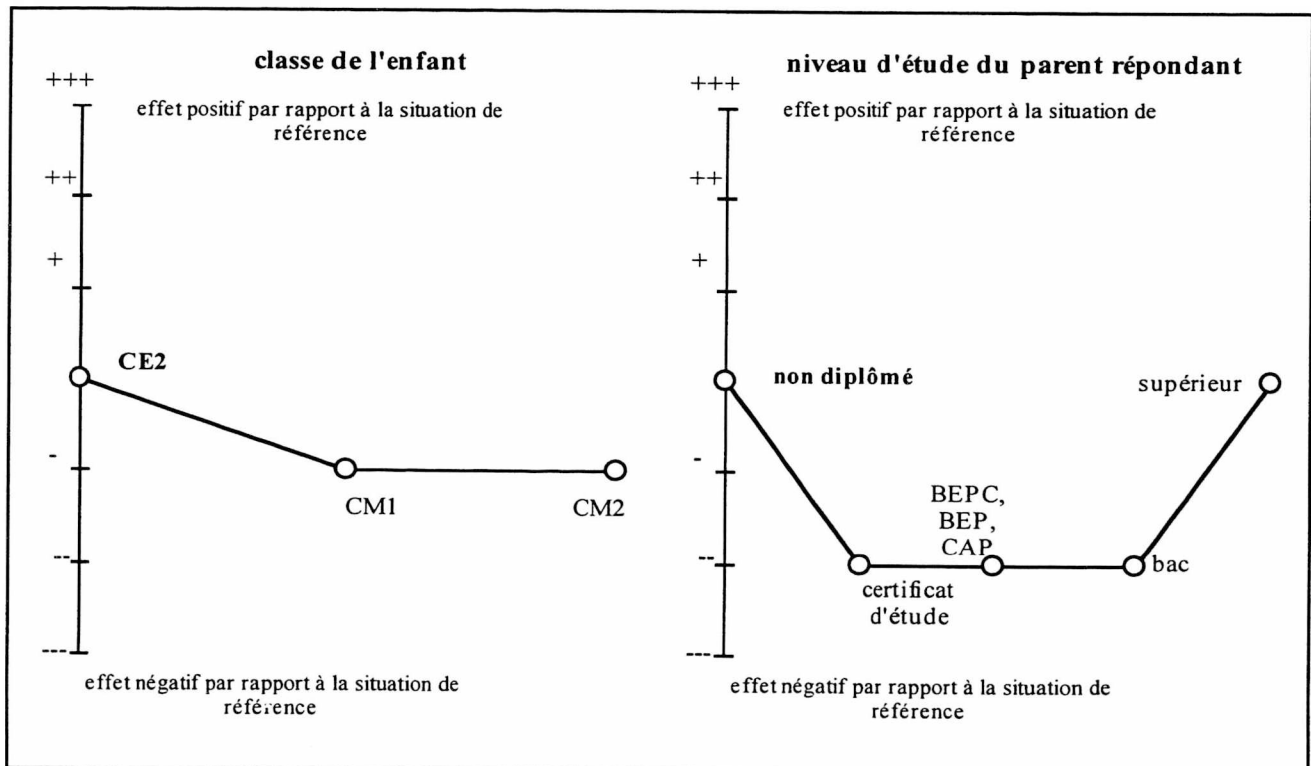
Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

**1.2.3. La perception que les enfants ont de l'évolution du plaisir à aller à l'école dépend également de leur âge et du niveau de diplôme des parents.**

"Toutes choses égales par ailleurs", les enfants sont plus nombreux à percevoir le plaisir à aller à l'école en augmentation lorsqu'ils sont plus jeunes (en classe de CE2). Ils sont également plus nombreux dans ce cas lorsque le parent ayant répondu au questionnaire n'est pas diplômé ou au contraire possède un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat. Certes, l'influence de ces deux variables socio-démographiques est la même quels que soient les aménagements mis en place. Cependant, le plaisir à aller à l'école provenant fréquemment de la mise en place des activités, il apparaît que les enfants les plus jeunes, ou ceux dont les parents sont très peu diplômés ou au contraire, d'un niveau d'étude élevé, ont plus que les autres, perçu un plus grand plaisir à aller à l'école suite à la mise en place de nouvelles activités.

**Graphique n°21**

Influence des variables socio-démographiques sur la perception que les enfants ont de l'amélioration du plaisir à aller à l'école



*En résumé, parents et enfants sont ainsi d'accord : les aménagements et surtout les activités sont à l'origine d'un plus grand plaisir à aller à l'école. Le nombre d'après-midi avec activités et le nombre d'heures libérées influent sur la perception que les parents ont de l'amélioration des résultats scolaires : les parents sont ainsi plus nombreux à percevoir un plaisir à aller à l'école en augmentation lorsque le nombre d'heures libérées est suffisant, et surtout si le nombre d'après-midi avec activités est assez important sans l'être trop. La perception des enfants est moins sujette aux différences dans les modalités de mise en place des activités. Quelles que soient ces modalités, les activités entraînent pour les enfants un plaisir à aller à l'école.*

*Les différentes modalités de mise en place des aménagements n'ont pas d'influence sur la façon dont les variables socio-démographiques déterminent la perception de l'évolution des résultats scolaires comme du plaisir à aller à l'école. Cependant, ce dernier étant expliqué par les activités, il semble que ce soient les enfants les plus jeunes, ou ceux de parents non diplômés ou bien d'un haut niveau d'étude qui sont le plus souvent sensibles au plaisir procuré par les activités.*

## **2. MODIFICATION DU COMPORTEMENT À LA MAISON**

L'enjeu des aménagements des rythmes scolaires ne se réduit pas aux seules relations à l'école. La mise en place de "périodes libérées" a pour objectif de permettre à tous d'accéder à de nouvelles activités. Un temps scolaire mieux adapté au rythme de l'enfant devrait également favoriser son épanouissement. L'étude porte sur les représentations des parents et des enfants après un trimestre d'expérimentation, ce qui est sans doute un laps de temps trop court pour pouvoir mesurer une réelle évolution globale du comportement de l'enfant. Cependant, au terme de ce premier trimestre, on peut effectuer deux constats. Il apparaît d'abord que les nouveaux rythmes scolaires ont peu modifié la façon dont l'écolier occupe son temps libre en dehors de l'école. Les aménagements ont cependant incité quelques enfants à pratiquer moins d'activités en dehors de l'école. Dans un second temps, nous verrons que les nouveaux aménagements n'ont eu que peu d'influence au cours de ce premier trimestre sur l'état de fatigue de l'enfant tel qu'il est perçu par les parents. Cependant, selon la façon dont les aménagements ont été mis en place, les perceptions des parents de la fatigue de l'enfant ne seront pas les mêmes.

### **2.1. Les aménagements ont peu d'influence sur l'occupation du temps libre**

L'enfant occupe son temps libre en dehors de l'école soit par des activités encadrées, soit par des occupations plus informelles, telle que la lecture, la télévision, les jeux avec ses camarades.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a, dans une certaine mesure, incité l'enfant à pratiquer moins d'activités en dehors de l'école que les années précédentes. Par contre, si la découverte d'activités nouvelles dans sa journée scolaire peut favoriser plus de curiosité et plus d'autonomie, se traduisant notamment par d'autres façons d'occuper ses loisirs, cet épanouissement n'apparaît pas au terme de ce premier trimestre.



### 2.1.1. Une tendance à pratiquer moins d'activités en dehors de l'école

La plupart des enfants pratiquent des activités en dehors du temps de l'école ou lié à l'école. Ils sont peu nombreux à en pratiquer moins que l'année dernière. Lorsque cependant c'est le cas, le choix d'abandonner un certain nombre de ces activités extra-scolaires semble avoir été en partie dicté par la mise en place des aménagements des rythmes scolaires.

71% des enfants pratiquent des activités encadrées en dehors extra-scolaires. Ces activités ont alors lieu dans la majorité des cas avec un club sportif, parfois avec une association culturelle ou le conservatoire de musique ou de danse, plus rarement dans un centre de loisir.

**Tableau n°22**  
La pratique d'activités en dehors de l'école

| pratique des activités en dehors de l'école | Effectif   | %          |
|---|------------|------------|
| non   | 202        | 29         |
| oui   | 496        | 71         |
| <i>dont avec un club sportif</i>            | 354        | 51         |
| <i>avec le conservatoire</i>                | 92         | 13         |
| <i>avec une association culturelle</i>      | 72         | 10         |
| <i>dans un centre de loisir</i>             | 45         | 6          |
| <i>avec la commune</i>                      | 10         | 1          |
| <i>cours particulier</i>                    | 26         | 4          |
| <i>avec l'école</i>                         | 7          | 1          |
| <b>total</b>                                | <b>698</b> | <b>100</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Peu d'enfants, 16%, pratiquent moins d'activités extra-scolaires cette année que l'année précédente. Ils sont également peu nombreux, 21%, à en pratiquer plus. Pour la plupart, 57%, ils en exercent autant que l'année dernière. Lorsque les enfants pratiquent moins d'activités extra-scolaires, pour près de la moitié d'entre eux ils ont abandonné toutes celles qu'ils exerçaient l'année précédente.

**Tableau n°23**

L'évolution du nombre d'activités pratiquées en dehors de l'école

| <b>Par rapport à l'année dernière, pratique :</b>                        | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|--|-----------------|------------|
| plus d'activités   | 144             | 21         |
| autant d'activités   | 402             | 58         |
| <i>dont n'en faisait pas l'année dernière, n'en fait pas cette année</i> | 108             | 16         |
| <i>en exerce cette année et l'année dernière</i>                         | 294             | 42         |
| moins d'activités  | 115             | 16         |
| <i>dont a abandonné toutes les activités de l'année dernière</i>         | 60              | 9          |
| <i>continue à exercer des activités en dehors de l'école</i>             | 55              | 7          |
| N.S.P.   | 37              | 5          |
| <b>total</b>   | <b>698</b>      | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Lorsque l'enfant pratique moins d'activités extra-scolaires que l'année précédente, peu de parents, 17% l'expliquent par l'existence d'activités dans le nouveau temps aménagé. Le plus fréquemment, ils invoquent le choix de l'enfant : c'est le cas pour 37% d'entre eux. 16% craignent que l'enfant soit fatigué. Peu d'enfants, un sur cinq pratiquant moins d'activités que les années précédentes, ont été contraints de le faire pour des raisons d'organisation des parents, ou par manque de possibilités à proximité.

**Tableau n°24**

Les explications apportées par les parents si l'enfant fait moins d'activités en dehors de l'école

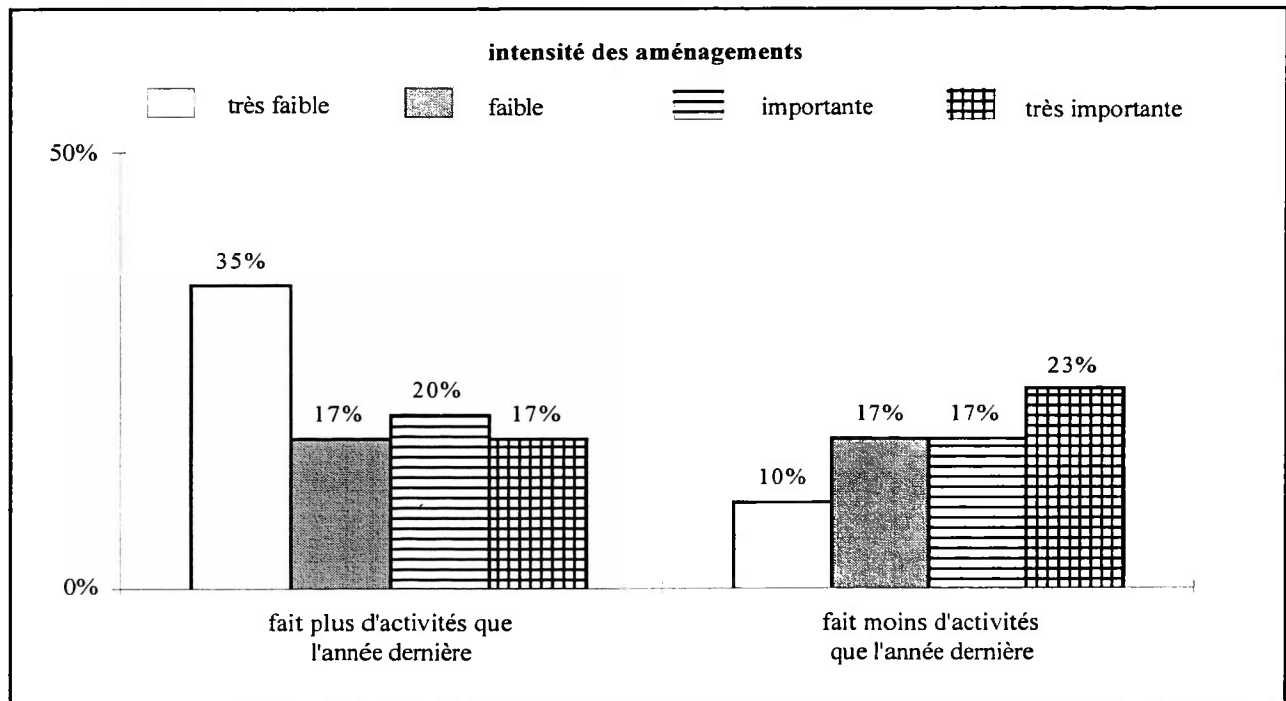
| <b>Principale raison invoquée par les parents</b>                         | <b>Effectifs</b> | <b>%</b>   |
|---|------------------|------------|
| Le choix de l'enfant  | 42               | 37         |
| l'enfant fait déjà assez d'activités avec l'école                         | 20               | 17         |
| l'enfant est fatigué en rentrant de l'école                               | 18               | 16         |
| pour ne pas que l'enfant rentre trop tard de la maison                    | 6                | 5          |
| pour des raisons financières, d'organisation des parents, ou personnelles | 15               | 13         |
| par manque d'activités à proximité  | 7                | 6          |
| pour que l'enfant ait le temps d'apprendre ses leçons                     | 3                | 3          |
| autre raison  | 4                | 3          |
| <b>total</b>  | <b>115</b>       | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Si, d'après les parents, les activités instaurées dans l'aménagement du temps ne sont que rarement à l'origine de l'abandon d'un certain nombre d'activités en dehors de l'école, d'autres raisons évoquées précédemment peuvent avoir un lien avec les aménagements des rythmes scolaires. C'est le cas notamment lorsque les réponses des parents font apparaître la crainte d'une certaine fatigue, ou lorsque les adultes évoquent le choix de l'enfant. L'étude du nombre d'enfants pratiquant moins d'activités extra-scolaires que l'année précédente selon l'intensité des aménagements confirme cette hypothèse : plus les aménagements mis en place sont variés, plus les enfants sont nombreux à pratiquer moins d'activités extra-scolaires que l'année précédente. Lorsque les aménagements sont les plus intensifs, les enfants sont également beaucoup moins nombreux à pratiquer plus d'activités extra-scolaires que l'année dernière que lorsque les aménagements sont très faibles.

### Graphique n°22

Activités en dehors de l'école - Comparaison avec l'année dernière selon l'intensité des aménagements



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Bien que les enfants soient peu nombreux à pratiquer moins d'activités associatives ou en club, que l'année dernière, lorsqu'ils ont fait ce choix ils semblent y avoir été incités en partie par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Des aménagements intensifs ont de plus découragé certains enfants à pratiquer de nouvelles activités par rapport à l'année précédente. Les enfants auront tendance à pratiquer moins d'activités extra-scolaires, ou à ne pas en pratiquer de nouvelles, lorsque les aménagements des rythmes scolaires leur permettent d'en exercer dans ce nouveau cadre.

### ***2.1.2. Les aménagements n'ont pas apporté de modification dans l'occupation du temps libre à la maison***

Les parents interrogés sont relativement nombreux à considérer que l'enfant occupe son temps libre de façon différente par rapport à l'année dernière. Cependant, ni le fait d'occuper son temps libre différemment, ni les changements alors observés par les parents ne dépendent des aménagements mis en place.

40%, des parents interrogés, ont remarqué des différences dans la façon dont l'enfant occupe son temps libre. Le quart des parents interrogés considère que l'enfant a, à la maison, des occupations que l'on pourrait qualifier de "plus enrichissantes". L'enfant notamment lit plus, ou fait plus d'activités manuelles de lui-même. Les autres différences observées par les parents dans les loisirs à la maison sont chacune peu citées.

**Tableau n°25**

Les différences dans l'occupation du temps libre d'après les parents

| occupation du temps libre :                        | Effectif   | %          |
|--|------------|------------|
| <b>différente</b>                                  | <b>279</b> | <b>40</b>  |
| plus "enrichissante"                               | 177        | 25         |
| <i>l'enfant lit plus</i>                           | 110        | 16         |
| <i>regarde moins la télévision</i>                 | 17         | 2          |
| <i>fait plus d'activités manuelles à la maison</i> | 79         | 11         |
| <i>fait plus d'autres activités ludiques</i>       | 18         | 3          |
| moins "enrichissante"                              | 23         | 3          |
| <i>lit moins</i>                                   | 2          | 0,2        |
| <i>regarde plus la télévision</i>                  | 21         | 3          |
| autres changements                                 | 144        | 21         |
| <i>joue plus avec les autres enfants</i>           | 41         | 6          |
| <i>joue moins avec les autres enfants</i>          | 21         | 3          |
| <i>fait plus de jeux seuls</i>                     | 19         | 3          |
| <i>fait moins de jeux seuls</i>                    | 3          | 0,4        |
| <i>a plus de leçons</i>                            | 27         | 4          |
| <i>a moins de leçons</i>                           | 3          | 0,4        |
| <i>autre</i>                                       | 30         | 4          |
| <b>de la même façon</b>                            | <b>404</b> | <b>58</b>  |
| <b>ne sait pas</b>                                 | <b>15</b>  | <b>2</b>   |
| <b>total</b>                                       | <b>698</b> | <b>100</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

*En résumé, les parents ne sont pas plus nombreux à considérer que l'enfant occupe son temps libre à la maison de façon différente quelle que soit l'intensité des aménagements, ou leurs modalités de mise en place. Ils ne sont pas non plus, plus nombreux à signaler des occupations plus "enrichissantes" lorsque les établissements ont effectué des modifications conséquentes que lorsqu'ils n'ont mis en place que de faibles aménagements. Certes, les occupations de l'enfant peuvent différer d'une année sur l'autre, mais à ce stade de l'expérience, il semble difficile d'imputer les différences observées par les parents à l'aménagement des rythmes scolaires.*

## **2.2. Influence des aménagements sur l'état de fatigue de l'enfant dans les représentations des parents**

L'état de fatigue de l'enfant est appréhendé ici par le biais de plusieurs indicateurs. Nous avons ainsi demandé aux parents si l'enfant avait du mal à se lever le matin, des difficultés à s'endormir le soir, quel avait été son absentéisme pour maladie au premier trimestre ainsi que le nombre de petites maladies (rhumes, petites gripes) qu'il avait pu avoir. En tenant compte de ces différentes questions, il apparaît que les parents perçoivent rarement une plus grande fatigue de l'enfant. Cette représentation est cependant différente selon les modalités de mise en place des aménagements.

Les aménagements ont ainsi une faible influence sur les perceptions que les parents ont de l'état de fatigue global de l'enfant au cours de ce premier trimestre. Cependant, un nombre non négligeable de parents imputent à la mise en place des activités, notamment sportives, un plus grand énervement des enfants à la fin de certaines journées de la semaine.

### ***2.2.1. Des enfants plutôt plus reposés que les années précédentes.***

Les enfants ont fréquemment des difficultés à se lever : c'est le cas pour près de la moitié d'entre eux. En général, pour les trois quarts d'après les parents, ils n'ont pas en revanche de difficultés à s'endormir. Enfin, seul un enfant sur cinq de notre échantillon s'est absenté plus de 3 jours pour maladie au cours de ce premier trimestre.

Quel que soit l'indicateur considéré, lorsque les parents pensent que l'enfant n'est pas fatigué, il ne l'était en général pas non plus l'année précédente. En revanche, la moitié des parents qui considèrent que l'enfant est fatigué pensent qu'il l'est plus que l'année dernière. Cependant, les enfants dont on dit qu'ils sont à la fois fatigués et qui le sont de plus en plus restent l'exception : seuls 18% des enfants ont des difficultés à se lever et de plus en plus, 10% ont de plus grandes difficultés à s'endormir, 9% ont été fréquemment absents ce trimestre, et plus que l'année dernière.

**Tableau n°26**  
Évolution de la fatigue de l'enfant

|   | effectif   | %          |
|---|------------|------------|
| <b>A des difficultés à se lever</b>                   |            |            |
| oui   | 297        | 43         |
| <i>plus que l'année dernière</i>                      | 124        | 18         |
| <i>autant que l'année dernière</i>                    | 153        | 22         |
| <i>moins que l'année dernière</i>                     | 20         | 3          |
| non   | 396        | 57         |
| <i>mais a plus de mal que l'année dernière</i>        | 19         | 3          |
| <i>ni plus ni moins de mal que l'année dernière</i>   | 311        | 45         |
| <i>moins de difficultés que l'année dernière</i>      | 66         | 9          |
| ne sait pas   | 5          | 1          |
| <b>total</b>  | <b>698</b> | <b>100</b> |
| <b>A des difficultés à s'endormir</b>                 |            |            |
| oui   | 189        | 27         |
| <i>plus que l'année dernière</i>                      | 71         | 10         |
| <i>autant que l'année dernière</i>                    | 105        | 15         |
| <i>moins que l'année dernière</i>                     | 13         | 2          |
| non   | 507        | 73         |
| <i>mais a plus de mal que l'année dernière</i>        | 29         | 4          |
| <i>ni plus ni moins de mal que l'année dernière</i>   | 398        | 57         |
| <i>moins de difficultés que l'année dernière</i>      | 80         | 12         |
| ne sait pas   | 2          | 1          |
| <b>total</b>  | <b>698</b> | <b>100</b> |
| <b>a beaucoup manqué l'école au premier trimestre</b> |            |            |
| oui, trois jours ou plus                              | 147        | 21         |
| <i>plus que l'année dernière</i>                      | 61         | 9          |
| <i>autant que l'année dernière</i>                    | 69         | 10         |
| <i>moins que l'année dernière</i>                     | 17         | 2          |
| non, deux jours ou moins                              | 532        | 76         |
| <i>mais plus que l'année dernière</i>                 | 0          | 0          |
| <i>autant que l'année dernière</i>                    | 477        | 68         |
| <i>moins que l'année dernière</i>                     | 55         | 8          |
| ne sait pas   | 19         | 3          |
| <b>total</b>  | <b>698</b> | <b>100</b> |

*Le mot fatigue est un mot d'adulte qui sert à tout ... et que l'on projette sur les enfants. Il alimente un discours de plainte...*

*Et bon nombre de parents projettent leur peu de l'avenir sur leurs enfants.*

*Avant de se demander si nos enfants sont fatigués, que l'on se demande s'ils sont heureux.*

Catherine DOLTO-TOLITCH

*(Entretien avec D. SIMONNOT, L'Express, 21-09-1995.)*

Chacun de ces indicateurs pris séparément ne suffit pas à nous informer sur la fatigue de l'enfant : de plus grandes difficultés à se lever par exemple n'indiquent pas à elles seules une plus grande fatigue de l'enfant. En revanche, si les parents signalent non seulement de telles difficultés mais également davantage de petites maladies que l'année précédente, si de plus l'enfant connaît ni plus ni moins de difficultés à s'endormir que l'an dernier, on pourra conclure que les parents perçoivent l'enfant comme plus fatigué au cours de ce premier trimestre qu'au cours du premier trimestre de l'année précédente.

**En tenant compte des différentes questions relatives à la perception de la fatigue de l'enfant et à son évolution, nous avons ainsi construit un indicateur de son état de fatigue, permettant de distinguer :**

- les enfants "nettement fatigués" et qui le sont de plus en plus
- les enfants "plutôt fatigués" et plutôt plus que l'année dernière
- les enfants "ni plus ni moins fatigués" que l'année dernière
- les enfants "plutôt reposés" et plutôt plus que l'année dernière
- les enfants "nettement reposés" et de plus en plus
- état de "fatigue indéterminé"

Cet indicateur confirme les résultats du tableau précédent : les parents ont tendance à percevoir les enfants comme étant "plus reposés" que l'année précédente, très rarement comme étant "plus fatigués". Ainsi pour 7% seulement des parents interrogés, l'enfant est "nettement fatigué" et plus que l'année dernière, alors que pour 38%, il est "nettement reposé". Si on tient compte des enfants dont l'état de fatigue n'est pas aussi caractérisé, ce sont un peu plus du quart des parents qui considèrent l'enfant comme "nettement" ou "plutôt fatigué" et plutôt plus que l'année dernière, près de la moitié qui pensent que l'enfant est "nettement reposé" et plutôt plus que l'année dernière.



**Tableau n°27**

Un indicateur rendant compte de l'état de fatigue de l'enfant selon les parents

|   | effectif   | %          |
|---|------------|------------|
| des enfants nettement fatigués, plus que l'année dernière             | 51         | 7          |
| des enfants plutôt fatigués, plutôt plus que l'année dernière         | 139        | 20         |
| des enfants ni plus ni moins fatigués que l'année dernière            | 142        | 20         |
| des enfants plutôt reposés, et plutôt plus que l'année dernière       | 64         | 9          |
| des enfants nettement reposés, et nettement plus que l'année dernière | 267        | 38         |
| état de fatigue indéterminé   | 35         | 5          |
| <b>total</b>  | <b>698</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

**2.2.2. Les enfants sont perçus comme étant plus fatigués lorsque le nombre d'activités est trop important ou pas assez, mais aussi lorsque les activités se déroulent toutes avec des intervenants extérieurs**

Globalement, les aménagements n'ont pas d'effet sur la façon dont les parents perçoivent l'évolution de ce que l'on appelle la fatigue de l'enfant : les élèves ne sont pas plus fréquemment perçus comme étant "fatigués", ou comme étant "reposés", que l'école ait ou non introduit des modifications importantes dans son emploi du temps. Cependant, l'utilisation d'une procédure logistique<sup>1</sup> pour étudier d'une part les parents qui considèrent que l'enfant est nettement ou "plutôt fatigué"<sup>2</sup>, d'autre part les parents qui considèrent que l'enfant est nettement reposé permet d'approfondir l'étude des facteurs expliquant les représentations de la fatigue et de faire apparaître l'influence d'un certain nombre d'aménagements<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> La méthodologie utilisée est rapidement présentée dans un encadré situé dans le paragraphe 1.1.3. du chapitre précédent

<sup>2</sup> La procédure demande que les effectifs des modalités de la variable expliquée soient assez nombreux, ce qui nous a contraint à regrouper les enfants nettement fatigués et les enfants plutôt fatigués. Que l'état de fatigue soit nettement perçu ou non, il reste intéressant d'opposer les parents qui perçoivent l'enfant comme étant plutôt ou nettement fatigué à ceux qui ne perçoivent pas d'évolution de l'état de fatigue de l'enfant, voire qui pensent que l'enfant est plutôt ou nettement reposé.

<sup>3</sup> On a étudié d'une part les enfants nettement ou plutôt "fatigués", d'autre part les enfants nettement "reposés". Ce ne sont pas les mêmes variables qui ont une influence dans les deux cas, ce qui s'explique par le fait que les parents qui ne perçoivent pas l'enfant comme étant plus fatigué ne le perçoivent pas nécessairement comme nettement plus reposés : un aménagement peut très bien être tel que les parents sont moins nombreux à percevoir l'enfant comme plus fatigué, sans être plus nombreux à le percevoir comme plus reposé.

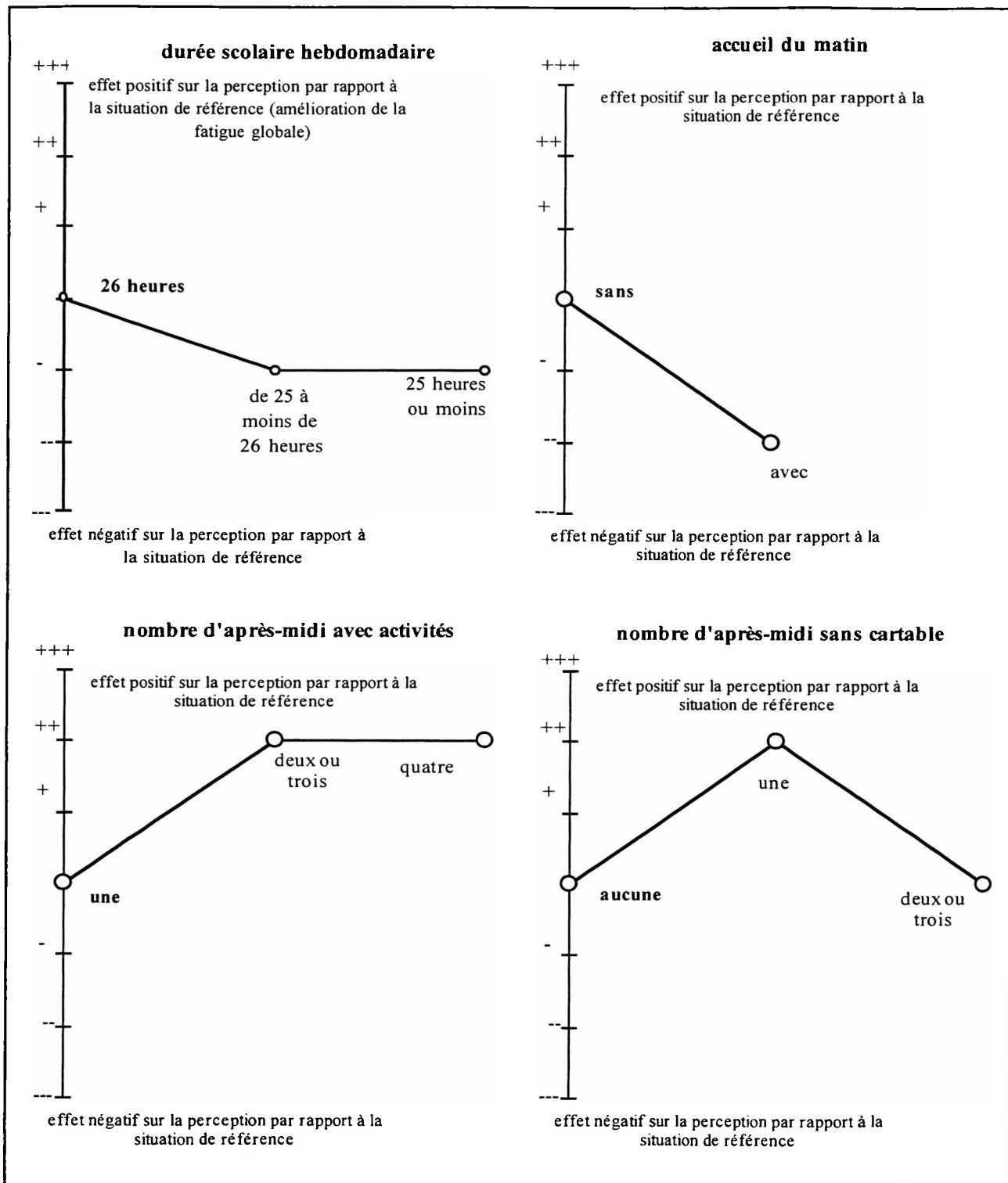
Dans la suite de ce paragraphe, nous parlerons "d'effet favorable sur la fatigue" lorsque les parents sont moins nombreux à percevoir l'enfant comme fatigué : il s'agit d'un effet favorable au sens où les enfants fatigués sont moins nombreux, et donc où l'aménagement considéré a un effet positif sur l'état perçu de la fatigue global des enfants. Dans le graphique présentant les résultats de la régression, jusqu'à présent un « effet positif par rapport à la situation de référence » signifiait que les parents (ou les enfants) étaient plus nombreux à percevoir l'évolution étudiée que dans la situation de référence. Ici, ce même terme indique que les parents sont moins nombreux à penser que l'enfant est plutôt ou "nettement plus fatigué" que dans la situation de référence, et donc qu'il y a, à leurs yeux, une amélioration globale de l'état de fatigue des enfants. Un tel choix facilite la compréhension des résultats et la comparaison avec le graphique relatif à la régression effectuée sur les parents percevant l'enfant comme plus reposé.

L'individu de référence est toujours le même. Nous considérerons de plus qu'il ne pratique ni plus ni moins d'activités en dehors de l'école que l'année précédente. Les après-midi avec activités ont un effet favorable sur la fatigue de l'enfant, surtout si elles ne sont pas systématiquement "sans cartable" : les parents sont moins nombreux à percevoir l'enfant comme étant nettement ou plutôt "fatigué" lorsque la semaine compte au moins deux ou trois après-midi avec activités. Ils sont également moins nombreux à considérer l'enfant comme étant "fatigués" lorsqu'il y a une après-midi "sans cartable" que lorsqu'il y en a plus, ou lorsqu'il y en a moins.

Les parents sont plus nombreux à considérer l'enfant comme étant "fatigué" lorsqu'il y a un accueil organisé par la commune le matin à l'école que lorsqu'il n'y en a pas. Cet accueil est en général facultatif. Il permet à l'école de prendre en charge les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. L'enfant peut ainsi aborder progressivement sa journée d'école. Il est donc surprenant de constater le rôle défavorable qu'il joue sur la perception que les parents ont de la fatigue de l'enfant. Cependant, cela peut s'expliquer par le fait que lorsqu'il y a un accueil du matin, la journée d'école de l'enfant est en général plus longue que celle de l'année précédente : 66% des enfants élèves d'une école avec un accueil du matin, ont une journée plus longue, ce qui n'est le cas que de 28% des enfants, élèves d'une école sans accueil. L'effet des aménagements est ici étudié « toutes choses égales par ailleurs » et notamment « a même changement d'horaires de l'école ». Ce n'est donc pas parce que l'école a ou non modifié son emploi du temps que la journée de l'écolier a été rallongée, mais parce que les parents ont profité de l'accueil mis en place par la commune pour organiser le départ de l'enfant à l'heure qui leur convenait le mieux.

### Graphique n°23

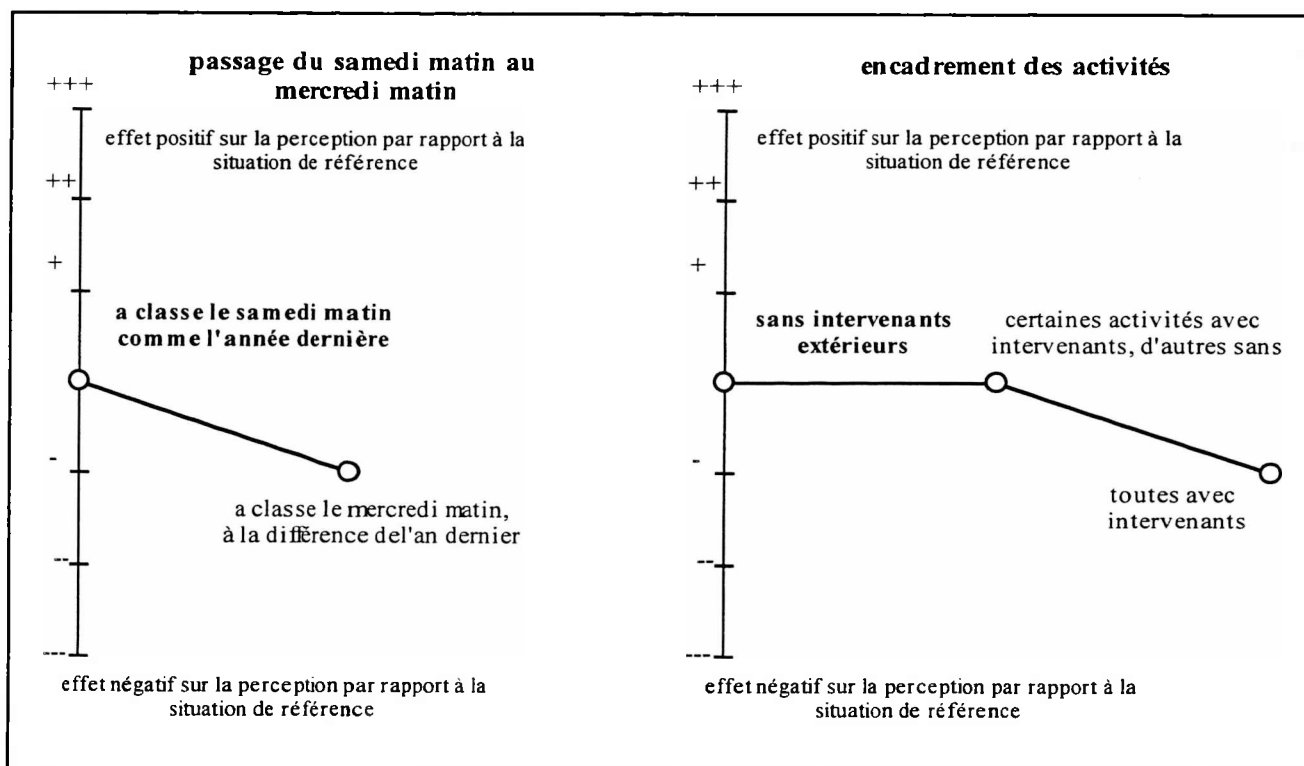
Influence des aménagements sur la perception que les parents ont de la fatigue de l'enfant



Les aménagements ont peu d'influence sur le nombre de parents percevant l'enfant comme étant "nettement reposé", et sensiblement plus que l'année dernière. Lorsqu'il y a un effet, il reste faible. Ce n'est pas alors le nombre et la concentration des activités sur l'après-midi qui interviennent, mais l'encadrement et la répartition des jours d'école dans la semaine. Les parents sont ainsi un peu moins nombreux à considérer que l'enfant est "nettement reposé" lorsque, depuis la dernière année scolaire, il y a eu transfert du samedi matin au mercredi matin et lorsque les activités sont toutes encadrées par des intervenants extérieurs. Nous verrons en troisième partie qu'effectivement, certains parents préfèrent que l'enfant aille en classe le samedi plutôt que le mercredi, la journée de repos en cours de semaine étant nécessaire « pour couper la semaine ». Cependant, ces parents restent peu nombreux de même que les effets constatés ici demeurent faibles. On est bien dans le domaine des représentations d'adultes, et non dans celui des constats objectifs sur les enfants.

### Graphique n°24

Influence des aménagements sur le nombre de parents percevant l'enfant nettement reposés



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

### 2.2.3. Des parents qui constatent que l'enfant est énervé certains soirs, et qui imputent cet énervement aux aménagements

Certains des parents interrogés constatent qu'il existe des soirs de la semaine où l'enfant semble plus énervé en rentrant de l'école que les autres soirs. Il semble que les aménagements soient, mais seulement dans une certaine mesure, responsables de cet énervement : ainsi, les parents qui pensent que l'enfant est particulièrement énervé certains soirs sont un peu plus nombreux dans les écoles ayant effectué des changements conséquents que dans les autres. Un nombre non négligeable explique d'ailleurs ce plus grand énervement par l'aménagement du temps, et en particulier par les activités non scolaires.

39% des parents interrogés déclarent « qu'il y a des soirs de la semaine où l'enfant semble plus énervé que les autres soirs en rentrant de l'école », 60% des parents ne font pas une telle constatation, 2% ne se prononcent pas.

**Tableau n°28**  
L'énervement des enfants

| <b>manifeste de l'énervement certains soirs :</b> | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|---|-----------------|------------|
| oui   | 271             | 39         |
| non   | 416             | 60         |
| ne sait pas                                       | 11              | 2          |
| <b>total</b>                                      | <b>698</b>      | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Parmi les parents qui signalent un certain énervement : 41% l'imputent aux aménagements, et principalement aux activités. Ce sont cependant d'autres raisons liées à l'école qui sont mises en avant par les parents : c'est le cas pour la moitié d'entre eux, le quart faisant en particulier référence à une "fatigue" de l'enfant à ce moment de la semaine sans le lier explicitement aux aménagements.

**Tableau n°29**

L'explication avancée par les parents à l'énervement constaté

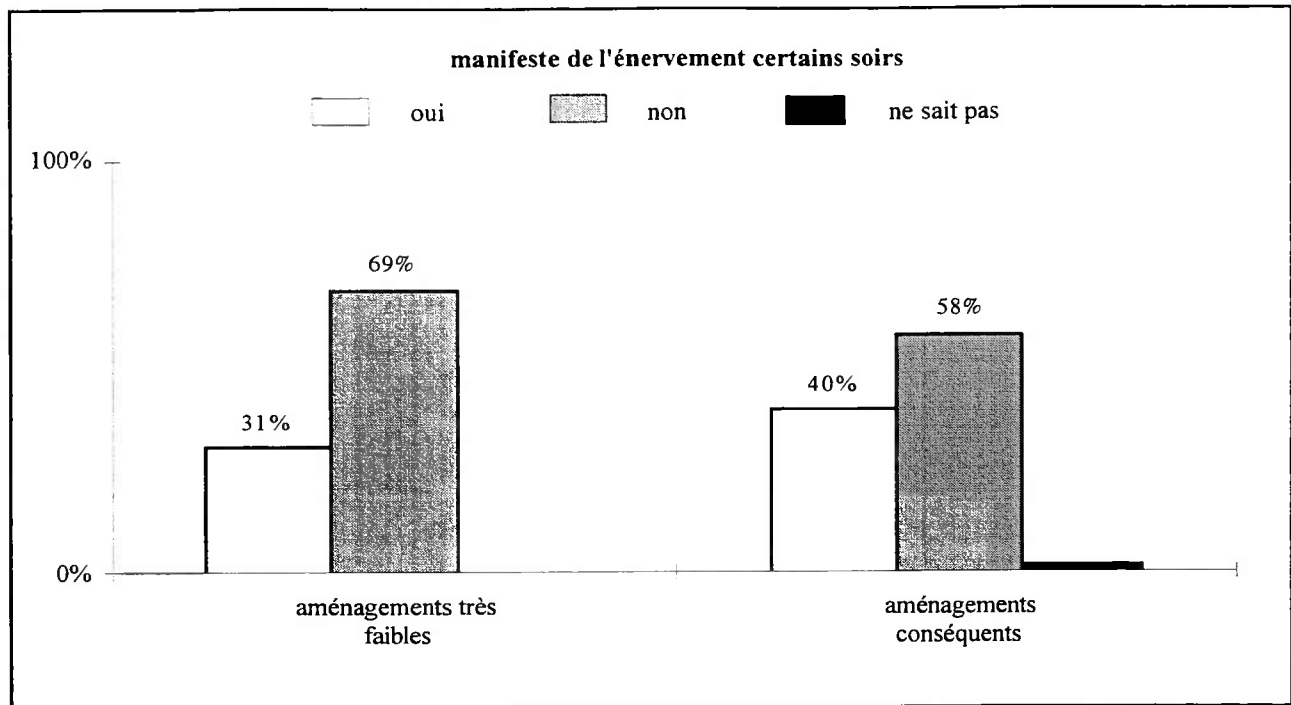
|  | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|--|-----------------|------------|
| <b>raisons liées aux aménagements</b>  | <b>110</b>      | <b>41</b>  |
| dont les activités   | 89              | 33         |
| <i>l'enfant a fait une activité sportive</i>                                   | 56              | 21         |
| <i>l'enfant a fait une activité calme</i>                                      | 12              | 4          |
| <i>déroulement des activités de la journée</i>                                 | 6               | 2          |
| <i>l'enfant a fait des activités, sans précision</i>                           | 4               | 2          |
| <i>l'enfant n'a pas fait d'activité</i>  | 8               | 3          |
| <i>l'enfant fait le lendemain des activités qui lui plaisent</i>               | 3               | 1          |
| <i>l'enfant fait des activités le lendemain</i>                                | 2               | 1          |
| <i>l'enfant ne fait pas d'activité le lendemain</i>                            | 4               | 2          |
| dont les intervenants  | 24              | 9          |
| <b>autres raisons liées à l'école</b>  | <b>131</b>      | <b>48</b>  |
| l'enfant est fatigué à ce moment de la semaine                                 | 66              | 24         |
| l'enfant a eu des problèmes avec d'autres enfants                              | 25              | 9          |
| énervement lié à la durée de la journée d'école                                | 16              | 6          |
| lié au déroulement de la journée, indépendamment des aménagements              | 18              | 7          |
| lié au déroulement de la journée du lendemain, indépendamment des aménagements | 13              | 5          |
| <b>autres raisons non liées à l'école</b>                                      | <b>24</b>       | <b>9</b>   |
| <b>ne sait pas</b>   | <b>6</b>        | <b>2</b>   |
| <b>total</b>   | <b>271</b>      | <b>100</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Le fait que les aménagements puissent dans une certaine mesure, contribuer à ce que l'enfant manifeste de l'énervement certains soirs est confirmé lorsque l'on compare les réponses des parents dans les écoles n'ayant pas effectué des aménagements conséquents à celles des parents dans les écoles ayant mis en place des aménagements plus importants. Dans ces dernières, les parents sont ainsi un peu plus nombreux à déclarer que l'enfant manifeste un énervement particulier certains soirs

### Graphique n°25

Tendance à être énervé certains soirs et aménagements mis en place



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Rappel : les chiffres présentés sur ce graphique sont calculés sur l'échantillon redressé et n'ont pas d'autre signification que la comparaison qu'ils permettent

*En conclusion de cette première partie, les aménagements n'ont globalement que peu d'influence sur la perception que les parents ont de l'état de "fatigue" des enfants. Les enfants dits "nettement fatigués" et plus que l'année dernière sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux que les enfants "nettement reposés" et plus que l'année dernière. Cependant, les modalités de mise en place des activités jouent un rôle sur les représentations des parents percevant les enfants comme étant très ou plutôt fatigués. Selon les parents, les nouveaux rythmes scolaires et en particulier la nature des activités pratiquées peuvent également provoquer un énervement de l'enfant.*

*Alors que l'évolution des résultats scolaires était perçue d'autant plus favorablement que les après-midi « sans cartable » étaient nombreux (à conditions toutefois que le nombre d'heures libérées ne soit pas trop important), les parents perçoivent moins souvent l'enfant comme fatigué si le nombre d'après-midi avec activités est suffisant, mais à condition que ces après-midi ne soient pas systématiquement « sans cartable » : les parents semblent avoir été sensibles au constat que les débuts d'après-midi sont impropres aux*

*apprentissages demandant une attention soutenue, ce qui expliquerait l'influence positive du nombre d'après-midi sans cartable qu'ils attribuent à l'évolution des résultats scolaires.*

*On peut remarquer un effet défavorable d'une diminution de la durée scolaire hebdomadaire sur les perceptions des parents tant relatives à l'évolution des résultats scolaires qu'à celle de la fatigue de l'enfant. Dans le premier cas, cet effet, moyen, peut s'expliquer par le fait que les parents craignent que la diminution du temps hebdomadaire se fasse au détriment du temps consacré aux disciplines scolaires qu'ils estiment fondamentales, dans le deuxième cas, l'effet, qui est faible, proviendrait de la diminution de la durée des vacances et donc de la capacité de récupérer des efforts fournis.*



**Troisième partie**

**LES DIFFERENTES MODIFICATIONS INTRODUITES**

**PAR LES AMÉNAGEMENTS :**

**LA SATISFACTION DES PARENTS ET DES ÉCOLIERS**

Les diverses modifications introduites par l'expérimentation d'une organisation nouvelle du temps ont pu, satisfaire plus ou moins, parents et enfants. Une éventuelle insatisfaction peut provenir d'un mécontentement de parents contraints par les changements d'horaires à modifier leur organisation. Mais elle peut également exprimer l'inquiétude de parents envers l'instauration de nouvelles activités ou de changements pouvant être perçus comme une diminution du temps consacré aux apprentissages jugés fondamentaux.

Chez les enfants, on peut craindre un certain mécontentement provenant d'une modification des horaires ou de l'organisation de la journée, qui peut parfois se faire au détriment de temps libres, ou bien issu de la pratique d'activités qu'ils n'apprécient pas.

L'objet de cette troisième partie est donc de mesurer ces niveaux de satisfaction, chez les parents et les enfants. La satisfaction ne se mesure pas ici en termes de comparaison avec l'emploi du temps de l'année dernière, mais par l'avis des parents et des enfants sur le dispositif. Les enfants ayant changé d'école depuis l'année dernière seront donc pris en compte au même titre que les autres.

## **1. LES AMÉNAGEMENTS ET LES MODIFICATIONS DU TEMPS SCOLAIRE**

Les aménagements des rythmes scolaires se sont fréquemment accompagnés d'une modification dans la répartition du temps scolaire, sur la journée, la semaine ou bien l'année. Ainsi, la diminution du nombre d'heures scolaires hebdomadaires a nécessité une récupération sur les vacances qui seront donc moins longues dans les écoles concernées que dans les autres. La semaine a pu également être modifiée, notamment par le transfert de la demi-journée du samedi matin au mercredi matin. Enfin, l'offre d'activités culturelles sportives ou d'éveil non scolaires, l'accueil du matin, ou l'aménagement du temps du repas a pu conduire l'école à modifier ses horaires d'enseignement

Ces changements peuvent alors être à l'origine d'une certaine insatisfaction de parents contraints de modifier leur organisation.

### **1.1. Des vacances parfois plus courtes que dans les autres écoles**

Les écoles faisant partie d'un « site pilote » doivent, comme toute école élémentaire, respecter l'horaire annuel total du programme officiel dicté par l'éducation nationale (ce total est de 936 heures). Lorsqu'elles ont diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, elles ont donc prévu d'effectuer une récupération des heures manquantes sur les vacances scolaires. Pour les écoles ayant adopté une semaine scolaire de 25 à 26 heures, le nombre de jours à récupérer est de 6. Pour les écoles dont la semaine scolaire est de 24 heures c'est 12 et cela peut aller jusqu'à 24 jours (c'est le cas pour les écoles qui proposent une semaine de 22 heures). Le choix est souvent fait de raccourcir des vacances, en particulier estivales, souvent perçues comme trop longues : la durée de ces vacances d'été est parfois associée à une reprise difficile au mois de septembre, ou à des inégalités entre les enfants selon que leurs parents peuvent ou non leur assurer deux mois de vacances "enrichissantes".

Pour un peu plus de la moitié des enfants interrogés, les vacances scolaires sont ainsi plus courtes que celles des autres écoles. On peut alors s'interroger sur la façon dont parents et enfants ont perçu cette diminution. S'il est possible qu'effectivement, les uns et les autres aient reconnu les avantages de vacances scolaires plus courtes, notamment en termes « d'ennui pendant les vacances », il se peut également qu'elles aient posé des problèmes d'organisation aux parents.

***1.1.1. Les parents et surtout les enfants n'ont pas nécessairement remarqué la diminution de la durée des vacances***

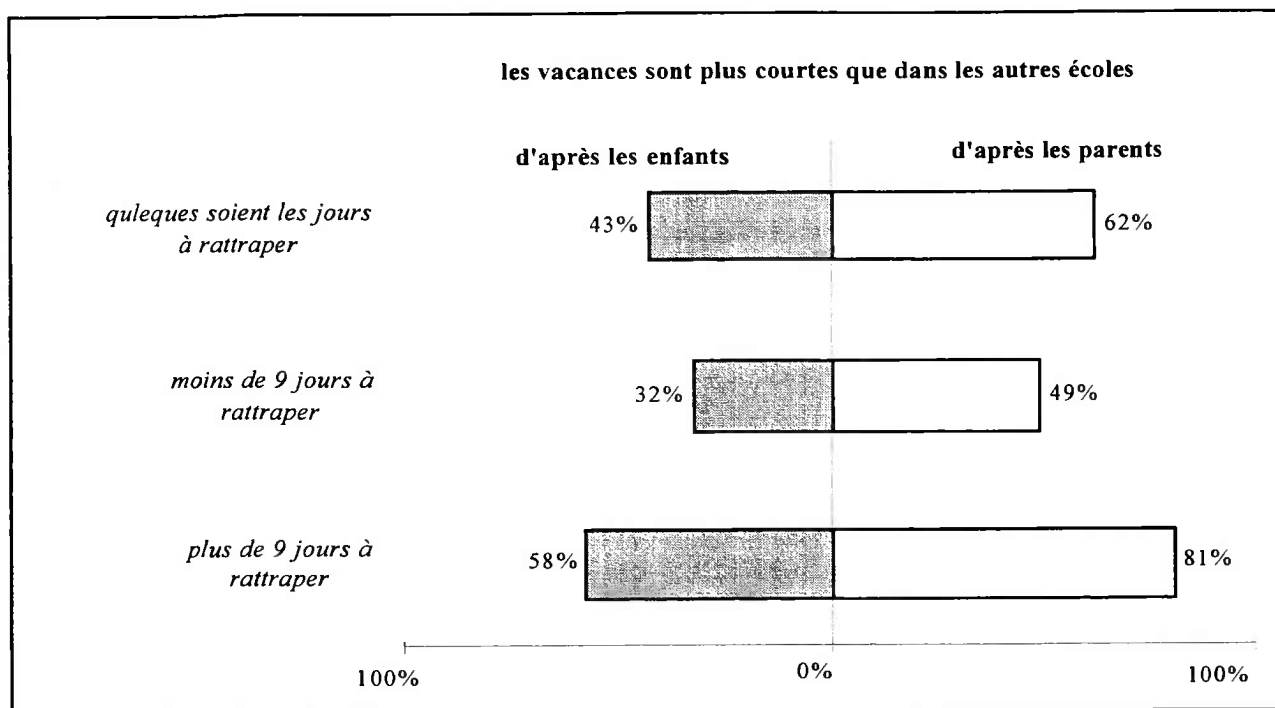
Les enfants comme les parents n'ont pas toujours perçu la diminution de la durée des vacances. Moins de la moitié, 43%, des enfants inscrits dans une école ayant diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires et donc devant récupérer des journées sur les vacances pensent que « dans leur école, les vacances sont parfois plus courtes que dans les autres écoles ». Les parents sont plus nombreux à savoir que les vacances scolaires sont moins longues dans l'école de leur enfant : lorsque l'établissement a effectivement diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, près des deux tiers des parents déclarent que « les vacances de leur enfant ont été raccourcies par rapport à celles des enfants des autres écoles ».

Le choix des vacances sur lesquelles sont récupérées les journées est en principe laissé libre aux conseils d'écoles sous réserve de l'accord de l'inspecteur d'académie. Dans certains établissements mais pas dans tous, les élèves avaient déjà connu des vacances moins longues au moment de l'enquête. Cependant, que cela soit ou non le cas, ni les parents, ni les enfants ne sont plus nombreux à savoir que les vacances de l'établissement sont parfois plus courtes.

En revanche, adultes et écoliers sont d'autant plus nombreux à avoir perçu la diminution de la durée des vacances scolaires que le nombre de jours à rattraper sur les vacances est important. Ainsi, dans les écoles où ce déficit n'excède pas neuf jours (écoles ayant un horaire hebdomadaire compris entre 25 et moins de 26 heures), seuls le tiers des enfants et la moitié des parents savent que les vacances sont plus courtes. Alors que dans les établissements où le nombre de jours à récupérer est plus important, 58% des enfants, 81% des parents se sont aperçus du changement.

### Graphique n°26

Perception de la diminution de la durée des vacances selon le nombre de jours à récupérer



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

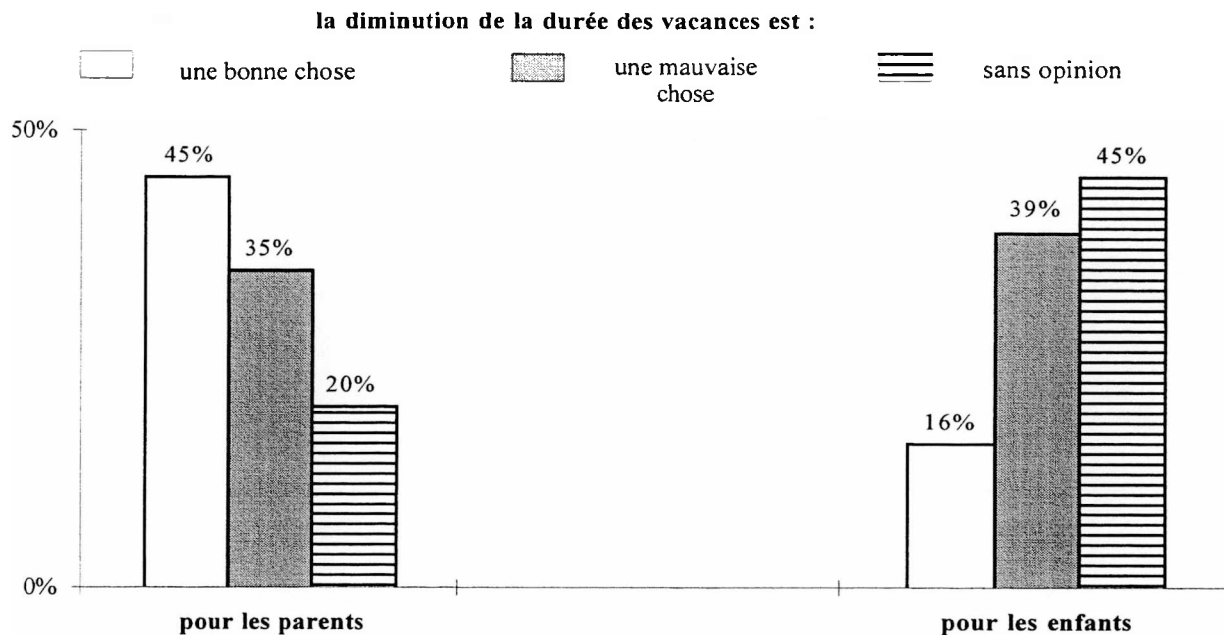
#### 1.1.2. Des parents qui ne sont pas défavorables à cette diminution, des enfants indifférents

Lorsqu'ils ont remarqué une diminution de la durée des vacances, 45% des parents interrogés estiment que « c'est une bonne chose ». Ils sont un peu moins nombreux, 35%, à déclarer que c'est « une mauvaise chose ». Un parent sur cinq est sans opinion.

Les enfants sont quant à eux plutôt indifférents. Nous l'avons vu, ils sont peu nombreux à avoir remarqué le changement. Lorsqu'ils l'ont fait, près de la moitié d'entre eux, 45%, n'ont pas d'avis sur cette diminution de la durée des vacances. Seuls 16% des enfants ayant remarqué le changement apprécient que leurs vacances soient plus courtes. Les écoliers ne sont cependant pas plus nombreux que leurs parents à déclarer préférer des vacances plus longues : 39% de ceux ayant remarqué la diminution de la durée des vacances sont dans ce cas.

### Graphique n°27

L'opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

L'opinion des parents relativement à la durée des vacances ne dépend pas du nombre de jours à récupérer. Par contre, lorsque la durée des vacances diminuent fortement, les enfants sont plus nombreux à penser que c'est une mauvaise chose.

### Tableau n°30

L'opinion des enfants sur la diminution de la durée des vacances selon le nombre de jours à récupérer

| nombre de jours à récupérer<br>la diminution de la durée des<br>vacances est : | Moins de 9 jours |            | Plus de 9 jours |            |
|--|------------------|------------|-----------------|------------|
|  | Effectif         | %          | Effectif        | %          |
| une bonne chose  | 13               | 14         | 15              | 19         |
| une mauvaise chose   | 45               | 47         | 22              | 28         |
| sans opinion   | 38               | 39         | 41              | 53         |
| <b>total</b>   | <b>93</b>        | <b>100</b> | <b>78</b>       | <b>100</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les parents qui apprécient la diminution de la durée des vacances justifient le plus souvent leur choix par le constat que l'enfant s'ennuie à la fin de ses congés. 37% des parents

pensant que des vacances plus courtes sont une bonne chose sont dans ce cas. 14% considèrent que l'école permet à l'enfant de pratiquer des activités qu'ils ne peuvent lui procurer en période de vacances. Très peu, 6%, font référence à des problèmes d'organisation, à l'école comme « mode de garde » de l'enfant.

Les enfants ayant remarqué la diminution de la durée des vacances et en étant satisfaits sont trop peu nombreux pour que l'on puisse tirer des conclusions sur l'origine de leur satisfaction. Le tableau suivant ne donne que les effectifs par type de réponses, celles-ci restant diverses : les quelques enfants concernés évoquent l'ennui quand arrive la fin des vacances, les activités pendant l'école, ou simplement le fait qu'ils aiment aller à l'école.

**Tableau n°31**

Les raisons pour lesquelles parents et enfants trouvent qu'il est préférable que les vacances soient plus courtes

| raisons invoquées  | pour les parents |            | pour les enfants |
|--|------------------|------------|------------------|
|  | effectif         | %          | effectif         |
| pour des raisons d'organisation des parents  | 7                | 6          |                  |
| l'enfant s'ennuie à la fin des vacances  | 41               | 37         | 6                |
| les enfants sont mieux à l'école qu'à "ne rien faire pendant les vacances"               | 10               | 9          |                  |
| l'enfant fait des activités pendant l'école qu'il ne peut pas faire pendant les vacances | 16               | 14         | 5                |
| pour retrouver ses amis  |                  |            | 3                |
| parce qu'il aime l'école   |                  |            | 7                |
| autres   | 52               | 47         | 9                |
| <b>total</b>   | <b>111</b>       | <b>113</b> | <b>28</b>        |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Lorsque les parents ne sont pas satisfaits de la diminution de la durée des vacances, c'est en particulier pour des problèmes d'organisation : plus de la moitié des parents qui pensent que la diminution des vacances est une mauvaise chose invoquent de tels problèmes. Ceux-ci s'expliquent pour 43% des parents insatisfaits, par des décalages entre les vacances de l'enfant concerné et celles des frères et soeurs. Une certaine fatigue de l'enfant qui proviendrait de vacances plus courtes explique également cette insatisfaction pour 44% des parents. Nous avons d'ailleurs remarqué au cours de la partie précédente que les parents sont un peu plus

nombreux à percevoir les enfants comme étant fatigués lorsque l'école a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires et donc la durée des vacances.

Lorsqu'ils souhaitent revenir à des vacances plus longues, les enfants se plaignent surtout d'un manque de temps libre : c'est le cas d'un peu plus de la moitié d'entre eux. Un peu plus du tiers défendent simplement qu'ils aiment bien les vacances, en particulier pour pouvoir jouer avec leurs amis.

**Tableau n°32**

Les raisons pour lesquelles parents et enfants trouvent qu'il est préférable que les vacances soient plus longues

| raisons invoquées  | pour les parents |            | pour les enfants |            |
|--|------------------|------------|------------------|------------|
|  | effectif         | %          | effectif         | %          |
| problèmes d'organisation   | 49               | 56         |                  |            |
| <i>pour des problèmes de garde</i>   | 9                | 10         |                  |            |
| <i>décalage avec les vacances des frères et soeurs</i>                           | 37               | 43         |                  |            |
| <i>inadaptation des structures</i>   | 2                | 2          |                  |            |
| <i>inadaptation des activités proposées pendant les vacances</i>                 | 2                | 2          |                  |            |
| <i>autres problèmes d'organisation</i>   | 6                | 7          |                  |            |
| fatigue de l'enfant  | 38               | 44         | 11               | 16         |
| manque de temps libre en dehors de l'école                                       | 13               | 15         | 36               | 54         |
| les enfants préfèrent les vacances   | 4                | 5          | 24               | 36         |
| <i>peut voir ses amis pendant les vacances</i>                                   |                  |            | 16               | 24         |
| <i>fait des activités pendant les vacances qu'il ne fait pas pendant l'école</i> |                  |            | 9                | 13         |
| <b>total</b>   | <b>87</b>        | <b>120</b> | <b>67</b>        | <b>106</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997



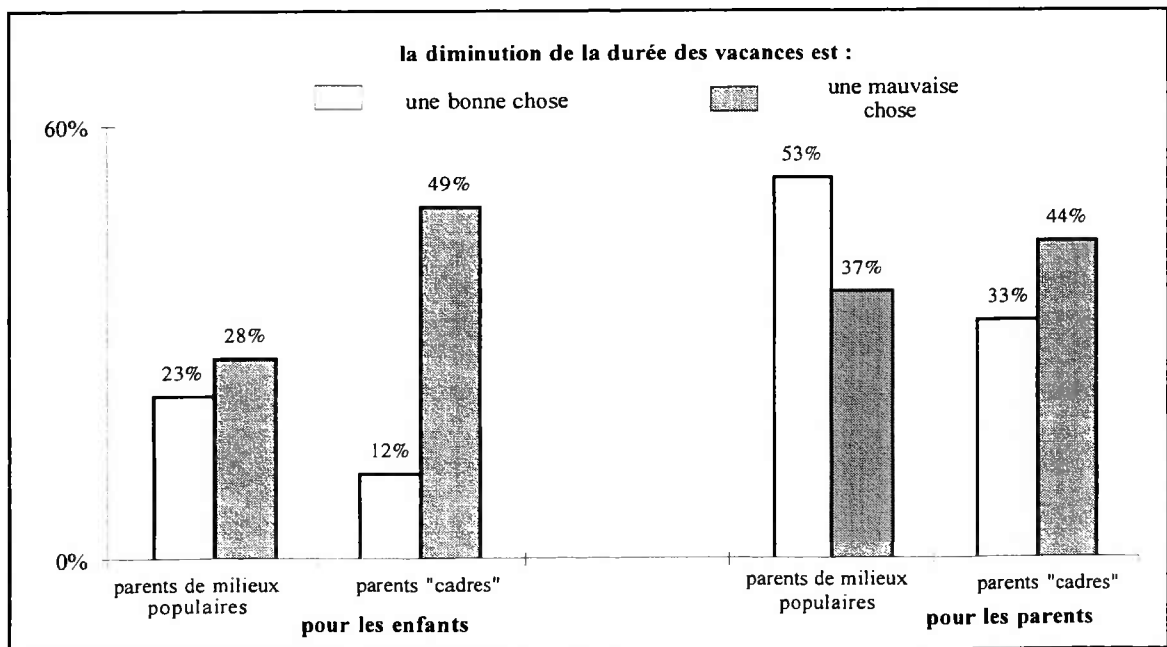
**1.1.3. Les parents « en difficulté » sont plus nombreux à préférer des vacances plus courtes, les parents « cadres » des vacances plus longues.**

Les explications fournies par les parents satisfaits de la diminution de la durée des vacances plaident pour des vacances moins longues dans un souci d'égalité. En effet, si les parents préfèrent que les congés scolaires soient moins longs, c'est notamment parce que l'enfant s'ennuie à la fin des vacances, ou parce qu'il peut pratiquer des activités à l'école qu'il ne fait pas ailleurs. L'étude des réponses des parents et de celles des enfants selon leur origine socio-démographique confirme ce constat : adultes et écoliers sont plus nombreux à préférer des vacances plus courtes lorsque les parents font partie de la catégorie "classe populaire" et donc lorsqu'il leur est difficile de procurer à l'enfant des vacances intéressantes. A l'opposé, lorsque les parents font partie de la catégorie "cadres", parents et enfants sont plus nombreux à préférer des vacances plus longues.

Ainsi, plus de la moitié des parents "de la classe populaire" ayant remarqué la diminution de la durée des vacances déclarent que c'est une bonne chose, alors que seul le tiers des parents "cadres" l'approuvent. Près du quart des enfants ayant constaté le changement et dont les parents appartiennent à la "classe populaire" apprécie la diminution de la durée des vacances, ce qui n'est le cas que de 12% des enfants de parents "cadres".

**Graphique n°28**

Opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances selon leur origine socio-démographique



*En résumé, parents et surtout enfants n'ont donc pas nécessairement remarqué la diminution de la durée des vacances. Lorsque c'est le cas, les parents sont un peu plus nombreux à en être satisfaits qu'à regretter cette diminution, surtout lorsqu'ils font partie de la catégorie des "parents les moins favorisés". Ils constatent notamment l'ennui de l'enfant en fin de vacances. Au total, seuls une cinquantaine de parents, soit 13% de ceux dont l'enfant est inscrit dans une école ayant modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, déplorent des problèmes d'organisation. Les enfants quant à eux manifestent plutôt une certaine indifférence quant à cette diminution, à condition toutefois qu'elle ne soit pas trop importante.*

## **1.2. Modification de la répartition des jours d'écoles sur la semaine : la classe du mercredi matin remplace celle du samedi matin**

Si 58% des enfants interrogés continuent à aller à l'école le samedi matin et non le mercredi matin, pour le tiers, il y a eu un changement dans la répartition des jours d'école sur la semaine : la classe du mercredi matin a alors remplacé celle du samedi matin. Bien que les parents, en général pour des raisons d'organisation, soient un peu plus nombreux à préférer que l'enfant aille à l'école le mercredi matin que le samedi matin, ce changement satisfait globalement autant de parents qu'il n'en mécontente.

### ***1.2.1. Les parents préfèrent que l'enfant aille à l'école le mercredi matin que le samedi matin***

Un peu moins de la moitié des parents interrogés disent préférer que l'enfant aille à l'école le mercredi matin que le samedi matin. Ils sont plus nombreux à être favorables à cette organisation qu'à une des autres proposées : moins du tiers des parents interrogés disent préférer le samedi matin, 11% seraient favorables à une semaine de 4 jours, 3% seulement à une semaine de 6 jours.

Lorsque l'enfant va effectivement en classe le mercredi matin, les parents sont alors en général satisfaits de cette répartition des jours d'école sur la semaine. 58% des parents dont l'enfant a école le mercredi matin déclarent que c'est l'organisation qu'ils préfèrent. Lorsque

l'enfant va en classe le samedi matin, seuls 30% des parents aimeraient que cette demi-journée soit transférée au mercredi matin.

**Tableau n°33**

La répartition de la semaine que préféreraient les parents

| l'enfant va à l'école :<br>préfère que l'enfant aille<br>à l'école : | le mercredi matin |            | le samedi matin |            | toute réponse |            |
|--|-------------------|------------|-----------------|------------|---------------|------------|
|  | Effectif          | %          | Effectif        | %          | Effectif      | %          |
| le mercredi matin  | 187               | 58         | 134             | 30         | 322           | 42         |
| le samedi matin  | 58                | 18         | 178             | 40         | 237           | 31         |
| le mercredi et le samedi   | 14                | 4          | 5               | 1          | 19            | 3          |
| ni le mercredi, ni le<br>samedi                                      | 37                | 12         | 50              | 11         | 87            | 11         |
| sans préférence  | 24                | 8          | 76              | 17         | 102           | 13         |
| <b>total</b>   | <b>320</b>        | <b>100</b> | <b>443</b>      | <b>100</b> | <b>767</b>    | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

On constate ainsi chez les parents interrogés deux tendances contradictoires : d'une part ils manifestent une certaine propension à préférer que l'enfant aille à l'école le mercredi matin, d'autre part ils sont dans une certaine mesure hostiles au changement, ce qui les conduit à déclarer préférer le jour de la semaine actuellement choisi par l'école. Cependant, leur satisfaction envers l'organisation choisie par l'école est plus marquée lorsque l'enfant va à l'école le mercredi matin que lorsqu'il a classe le samedi matin.

Le choix des parents n'est pas seulement dicté par des raisons individuelles. Leur préférence répond à deux logiques différentes selon qu'il s'agisse du samedi matin ou du mercredi matin. Lorsque l'enfant va en classe le samedi matin il apparaît ainsi des problèmes d'organisation qui ne se posent pas lorsque les cours ont lieu le mercredi matin. En revanche, selon les parents, libérer le mercredi semble être plus en adéquation avec le rythme de l'enfant.

Ainsi, lorsqu'ils préfèrent que l'enfant aille à l'école le mercredi matin, près des deux tiers des parents expliquent leur choix par des raisons d'organisation, et en particulier, pour 44% pour permettre le départ en week-end de la famille. Moins de la moitié font référence au respect du rythme de l'enfant. Par contre, lorsqu'ils préfèrent que l'enfant aille à l'école le samedi matin, 91% des parents justifient leur choix par des raisons liées au rythme de l'enfant. Notamment, les trois quarts de ces parents estiment que la coupure dans la semaine permise par un mercredi sans classe est importante. 12% seulement évoquent des problèmes d'organisation.

Le choix de la semaine de 4 jours ( pas d'école le mercredi ni le samedi) semble alors être un bon compromis entre les exigences de l'organisation et celles du respect du rythme de l'enfant. Plus du tiers des parents déclarant préférer une telle répartition évoquent des problèmes d'organisation, 82% le rythme de l'enfant.

**Tableau n°34**  
Les raisons expliquant les préférences des parents  
relativement à la répartition hebdomadaire des jours scolaires

| <b>jour de classe préféré par les parents</b>             | <b>mercredi</b> | <b>samedi</b> | <b>semaine de 4 jours</b> |
|---|-----------------|---------------|---------------------------|
| <b>raisons invoquées :</b>                                | <b>%</b>        | <b>%</b>      | <b>%</b>                  |
| <i>pour des raisons d'organisation</i>                    | 61              | 12            | 39                        |
| <i>garde de l'enfant</i>                                  | 7               | 4             | 3                         |
| <i>départ en week-end des parents</i>                     | 44              | 3             | 30                        |
| <i>pour ne pas introduire de décalage avec la fratrie</i> | 12              | 3             | 5                         |
| <i>autres raisons d'organisation</i>                      | 5               | 3             | 4                         |
| <i>pour des raisons de rythme de l'enfant</i>             | 43              | 91            | 82                        |
| <i>pour couper la semaine</i>                             | 8               | 77            | 44                        |
| <i>à cause de la fatigue de l'enfant</i>                  | 26              | 29            | 51                        |
| <i>compatibilité avec les activités</i>                   | 5               | 13            | 8                         |
| <i>pour que l'enfant ait son week-end de libre</i>        | 12              | 0             | 4                         |
| <i>pour avoir plus de temps avec l'enfant</i>             | 9               | 2             | 8                         |
| <i>l'enfant aime l'école</i>                              | 0               | 1             | 0                         |
| <i>pour ne pas modifier les habitudes</i>                 | 2               | 1             | 0                         |
| <b>total</b>  | <b>115</b>      | <b>107</b>    | <b>129</b>                |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

**1.2.2. Modifications dans la répartition de la semaine : autant de parents satisfaits que de parents non satisfaits**

Pour 32% des enfants interrogés, il y a eu un changement dans l'organisation de la semaine par rapport à l'année précédente : la classe du mercredi matin a alors remplacé celle du samedi matin. Ainsi, les trois quarts des enfants allant cette année à l'école le mercredi matin avaient classe l'année précédente le samedi matin.

**Tableau n°35**

Changement dans la répartition des jours de la semaine et satisfaction des parents

| <b>satisfaction par rapport au changement</b>    | <b>effectif</b> | <b>%</b>   |
|--|-----------------|------------|
| est satisfait                                    | 124             | 51         |
| n'est pas satisfait                              | 119             | 49         |
| <i>préfère que l'enfant ait classe le samedi</i> | 54              | 22         |
| <i>préfère la semaine de 4 jours</i>             | 18              | 7          |
| <i>préfère la semaine de 6 jours</i>             | 14              | 6          |
| ne sait pas                                      | 33              | 14         |
| <b>total</b>                                     | <b>243</b>      | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

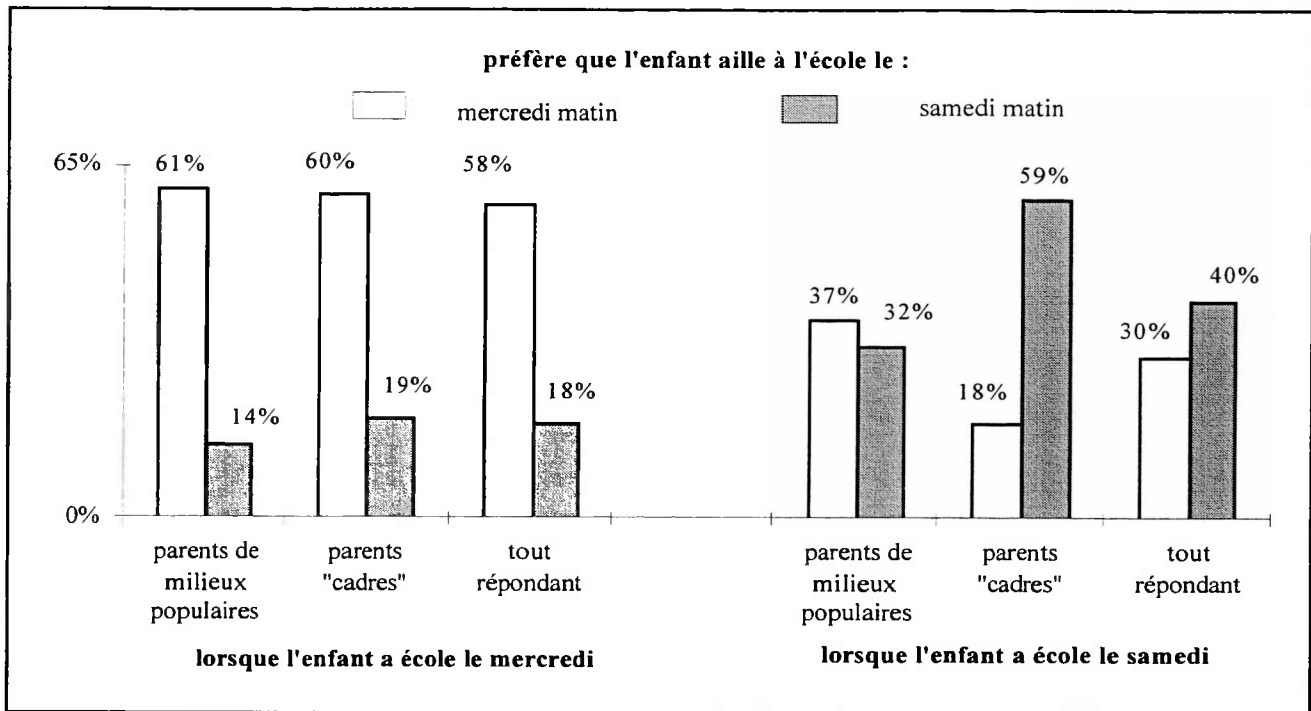
***1.2.3. Les personnes "les plus en difficulté" sont plus nombreuses à préférer que l'enfant aille à l'école le mercredi matin***

La répartition hebdomadaire effective des jours d'école varie selon la situation sociale des parents. Or nous l'avons vu, cette répartition influe sur les préférences des parents. Pour déterminer la demi-journée de classe choisie par les parents selon leur catégorie sociale, nous avons donc traité séparément les parents dont l'enfant va en classe le mercredi matin et ceux dont l'enfant va en classe le samedi matin.

Les parents "des classes populaires" sont alors plus nombreux à préférer que l'enfant aille en classe le mercredi matin, tandis que les parents "cadres" semblent plébisciter le samedi matin. Ce résultat paraît contradictoire avec les pratiques "cadres" (départs en week-end, possession d'une maison de campagne, regroupement familial...) mais les milieux "cadres" ont peut-être été plus sensibilisés sur la prise en compte du rythme de l'enfant, qui peut-être différent de l'adulte.

### Graphique n°29

La répartition du temps sur la semaine préférée par les parents,  
selon leur catégorie socio-démographique



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

*En résumé, si d'une manière générale, les parents sont un peu plus nombreux à déclarer préférer que l'enfant aille à l'école le mercredi matin que le samedi matin, ils manifestent également une certaine hostilité au changement. Lorsque la répartition des jours scolaires sur la semaine a changé et que l'enfant va désormais à l'école le mercredi matin, les parents satisfaits de ce changement sont aussi nombreux que les insatisfaits. Certes, la classe le mercredi recueille l'agrément de ceux qui veulent pouvoir partir en week-end, mais il n'en reste pas moins qu'une proportion non négligeable des parents reconnaît qu'il est important de ménager une coupure dans la semaine de leur enfant.*

### 1.3. Modification des horaires quotidiens : une journée d'école qui a tendance à se rallonger.

L'instauration d'accueil du matin ou d'activités dirigées le soir, les aménagements du temps du repas, l'organisation de la journée qui doit prendre en compte le temps d'activités et celui des éventuels transports, ou simplement la volonté des enseignants, ont pu provoquer une modification des horaires quotidiens. Lorsque ces modifications ont eu lieu, elles n'ont posé de problèmes d'organisation que pour le quart des parents concernés. Il s'agit alors principalement de problèmes de garde de l'enfant, de décalage avec les horaires des frères et soeurs, ou de transports.

#### 1.3.1. Un changement dans les horaires qui concerne la moitié des enfants interrogés. Une journée d'activité dont la durée a tendance à augmenter.

Interrogés sur l'heure à laquelle l'enfant part le matin et l'heure à laquelle il rentre le soir, 52% des parents signalent un changement dans les horaires quotidiens depuis l'année dernière. Le plus souvent, il y a eu alors une augmentation de la durée de la journée : selon les parents, c'est le cas pour le quart des écoliers. La journée a rarement été raccourcie : elle n'est moins longue que dans 9% des cas enquêtés.

**Tableau n°36**

Les différences d'horaires entre cette année et l'année dernière

| Changement d'horaires entre cette année et l'année dernière | Effectif   | %          |
|---|------------|------------|
| non   | 367        | 48         |
| oui   | 400        | 52         |
| <i>allongement de la durée quotidienne</i>                  | 198        | 26         |
| <i>diminution de la durée quotidienne</i>                   | 72         | 9          |
| <i>part plus tôt et rentre plus tôt</i>                     | 98         | 13         |
| <i>part plus tard et rentre plus tard</i>                   | 32         | 4          |
| <b>total</b>  | <b>767</b> | <b>100</b> |

Lorsque les horaires ont été modifiés, le changement a concerné autant les horaires du matin que les horaires du soir. Avec cependant une nuance : alors que les enfants sont aussi nombreux à rentrer plus tôt cette année qu'à rentrer plus tard, la modification des horaires du matin s'est en général traduite par un départ plus matinal : 55% des enfants ayant vu une modification de leurs horaires partent plus tôt de chez eux, alors que 18% partent plus tard.

**Tableau n°37**

Modification des horaires du matin et modifications des horaires du soir

| Changement d'horaires entre cette année et l'année dernière | Effectif   | %          |
|---|------------|------------|
| horaires du matin   | 290        | 73         |
| <i>part plus tôt</i>  | 219        | 55         |
| <i>part plus tard</i>                                       | 71         | 18         |
| horaires du soir  | 307        | 77         |
| <i>rentre plus tôt</i>                                      | 153        | 38         |
| <i>rentre plus tard</i>                                     | 154        | 39         |
| <b>total</b>  | <b>400</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

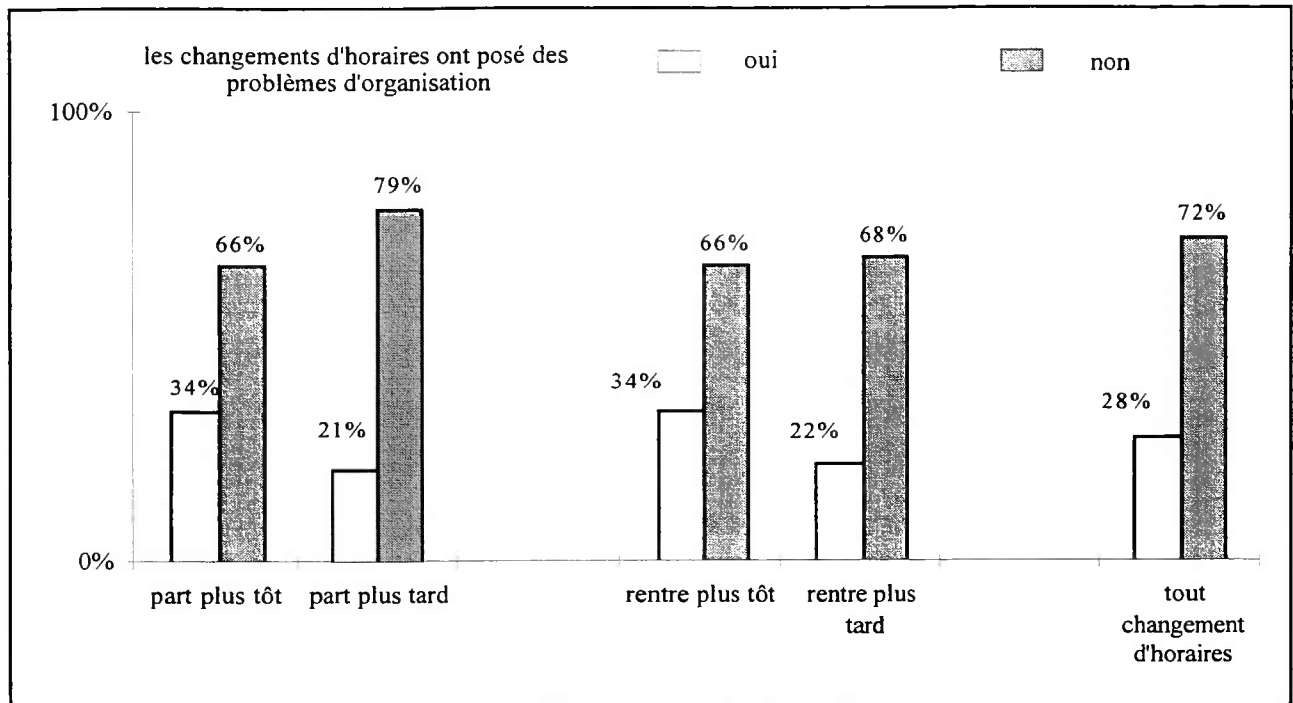
### ***1.3.2. Ces changements d'horaires n'ont pas provoqué de problèmes d'organisation***

Lorsque l'école a modifié ses horaires, peu de parents, le quart seulement, déclarent que ce changement leur a posé des problèmes d'organisation. A l'origine de ces problèmes, ne se trouve pas l'allongement de la journée scolaire, mais l'heure de départ et l'heure de retour. Ainsi, les parents sont un peu plus nombreux à connaître des problèmes d'organisation, sans doute de transport ou de décalage avec les frères et soeurs lorsque l'enfant part plus tôt. Ils sont également plus nombreux à connaître de telles difficultés, sans doute liées à la garde de l'enfant, lorsque celui-ci rentre plus tôt : dans ces deux cas, c'est environ le tiers des parents (et non plus le quart) qui signalent les problèmes d'organisation.



### Graphique n°30

#### Les changements d'horaires et l'existence de problèmes d'organisation



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Lorsque les changements d'horaires ont posé des problèmes d'organisation aux parents, il s'agit alors principalement, pour le tiers d'entre eux, de problèmes de transport, pour le tiers également de difficultés provenant d'un décalage avec les horaires des frères et soeurs. Si 15% seulement des parents évoquent la fatigue de l'enfant, ce faible pourcentage peut s'expliquer par l'intitulé de la question qui faisait explicitement référence à des problèmes d'organisation.

**Tableau n°38**

Les problèmes d'organisation posés par les changements d'horaires

|  | Effectif   | %          |
|--|------------|------------|
| problèmes de garde   | 32         | 28         |
| problèmes de transport   | 15         | 13         |
| problèmes dus au décalage avec les frères et soeurs            | 33         | 29         |
| problèmes dus au décalage avec les horaires des parents        | 9          | 8          |
| problèmes de chevauchement avec d'autres activités de l'enfant | 3          | 3          |
| problèmes de manque de temps, précipitation                    | 3          | 3          |
| problèmes liées à la fatigue de l'enfant                       | 15         | 13         |
| autres   | 11         | 10         |
| <b>total</b>   | <b>114</b> | <b>107</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Les difficultés rencontrées sont les mêmes quelle que soit la situation socio-économique de la famille.

*En résumé, les changements d'horaires et les modifications dans la répartition hebdomadaire ou annuelle des jours d'école ne satisfont pas nécessairement les parents mais ne sont pas non plus à l'origine d'un mécontentement important. En particulier, ils ne provoquent que peu de problèmes d'organisation. Lorsqu'il y a eu une modification dans les jours d'école sur la semaine les parents sont aussi nombreux à être satisfaits qu'à ne pas l'être. Leur insatisfaction ne provient pas de difficultés d'organisation (le fait que l'enfant ait désormais école le mercredi ce qui libère le samedi les arrange plutôt), mais de la crainte d'une plus grande fatigue de l'enfant, qui doit aller à l'école pendant 5 jours consécutifs. Les changements d'horaires quant à eux n'ont posé de problèmes que pour le quart des parents concernés.*

*Les vacances d'été plus courtes satisfont plutôt les parents : selon eux, elles permettent à l'enfant, surtout lorsqu'il est issu de milieu modeste, de ne pas s'ennuyer et de pratiquer des activités qu'il n'a pas l'occasion de pratiquer pendant les vacances.*

## **2. LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS ET LA SATISFACTION GLOBALE DES PARENTS ET DES ENFANTS**

Pour les parents comme pour les enfants, l'aménagement du temps signifie principalement l'introduction de nouvelles activités culturelles et sportives, ce qui conduit à s'intéresser spécifiquement à la façon dont ils les considèrent.

Plus généralement, l'interaction perçue par les parents entre les aménagements et l'école dans son rôle traditionnel d'instruction et d'éducation, les points positifs relevés, les changements suggérés sont révélateurs de la satisfaction des adultes envers le dispositif. Quant aux enfants, leur contentement apparaît à travers l'appréciation qu'ils portent sur leur emploi du temps.

### **2.1. La satisfaction par rapport aux activités**

C'est la satisfaction qui prédomine, seuls quelques parents et quelques enfants se montrent peu ou pas du tout satisfaits des activités pratiquées. On peut faire deux constats : d'une part cette satisfaction n'est pas entièrement acquise, les adultes comme les écoliers pouvant notamment avoir un avis plus réservé selon les activités, d'autre part le contentement des uns et des autres dépend des modalités de mise en place des aménagements.

#### ***2.1.1. Des enfants qui apprécient les activités qu'ils pratiquent à l'école***

Bien qu'ils puissent avoir un avis variable selon les activités, les enfants sont en général satisfaits de celles qu'ils exercent dans le cadre de leur scolarité.

A la question « est-ce qu'il y a des activités que tu trouves bien ? », 96% des enfants interrogés répondent par l'affirmative. Ce pourcentage montre certes une satisfaction globale des enfants mais mérite néanmoins d'être nuancé. Seuls le quart des enfants sont satisfaits de toutes les activités qu'ils exercent. Un peu plus du tiers ont un avis qui dépend des activités mais sans qu'aucune ne leur déplaie réellement, un peu moins du tiers sont contents de certaines, mais également insatisfaits d'autres.

**Tableau n°39**  
Opinion des enfants sur les activités pratiquées

|  | Effectif   | %          |
|--|------------|------------|
| trouve que toutes les activités sont bien  | 208        | 27         |
| trouve que certaines activités sont bien, sans qu'il y en ait aucune qui ne lui plaise pas | 285        | 37         |
| trouve que certaines activités sont bien, d'autres ne lui plaisent pas du tout             | 242        | 32         |
| trouve qu'aucune activité n'est bien, voire que toutes ne lui plaisent pas                 | 32         | 4          |
| <i>trouvent qu'aucune activité n'est bien, mais sans qu'elles lui déplaisent vraiment</i>  | 6          | 1          |
| <i>toutes les activités lui déplaisent</i>   | 26         | 3          |
| ne sait pas  | 1          |            |
| <b>total</b>   | <b>767</b> | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Parmi les activités préférées des enfants, on peut citer les activités scientifiques et techniques (les trois quarts des enfants disent les aimer, seuls 4% des écoliers ne les apprécient pas), ou dans une moindre mesure, les activités manuelles (appréciées par les deux tiers des élèves, rejetées par 8%). A l'opposé, les activités d'expression corporelle font moins de satisfaits que les autres et plus d'insatisfaits. Enfin, c'est l'indifférence qui caractérise l'opinion des enfants quant aux activités de découverte du patrimoine et de l'environnement : il y a peu de satisfaits et peu d'insatisfaits.

Il est difficile d'avancer des conclusions sur la satisfaction des enfants à l'égard des activités d'éducation du citoyen et de prévention de la santé ou « ludiques à caractère non sportives » : le faible nombre d'enfants qui les pratiquent ne permet pas en effet d'interpréter les pourcentages.

### Nomenclature des activités pratiquées par les enfants

- 1 - Activités sportives
- 2 - Activités manuelles
- 3 - Activités scientifiques et techniques
- 4 - Activités d'expression corporelle
- 5 - Autres activités d'expression (bibliothèque, rédaction d'un journal...)
- 6 - Activités de découverte du patrimoine et de l'environnement
- 7 - Activités d'éducation du citoyen et de prévention de la santé
- 8 - Activité ludique à caractère non sportif (jeux de société)
- 9 - Apprentissages fondamentaux
- 10 - Autres

**Tableau n°40**

L'opinion des enfants sur les activités selon leur nature

| nature de l'activité                           | la trouve bien |    | ne la trouve pas bien |                 |
|--|----------------|----|-----------------------|-----------------|
|  | Effectif       | %  | Effectif              | %               |
| sportive                                       | 546            | 84 | 132                   | 20 <sup>1</sup> |
| manuelle                                       | 267            | 66 | 34                    | 8               |
| scientifique et technique                      | 109            | 75 | 6                     | 4               |
| expression corporelle                          | 195            | 57 | 56                    | 16              |
| autre activité d'expression                    | 36             | 34 | 5                     | 5               |
| découverte du patrimoine et de l'environnement | 10             | 10 | 9                     | 9               |
| éducation du citoyen et prévention de la santé | 16             | 46 | 5                     | 14              |
| ludique, à caractère non sportif               | 7              | 14 | 8                     | 15              |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Pour chacun des types d'activités, les pourcentages sont calculés sur la base des enfants pratiquant cette activité

<sup>1</sup> le lecteur peut être étonné de constater que si 80% d'enfants disent aimer les activités sportives, 20% ne pas les aimer, ce sont au total 104% des enfants qui ont répondu. Ceci provient du fait que quelques enfants disent à la fois aimer une activité sportive déterminée et ne pas en aimer une autre.

Lorsque les enfants déclarent aimer ou ne pas aimer une activité, c'est principalement pour des raisons liées à la nature de l'activité. La façon dont elle est organisée ou la présence d'un éventuel intervenant n'influent que peu sur les préférences des écoliers.

Ainsi, 87% des enfants apprécient l'activité pour une raison liée à sa nature. Si les trois quarts ne fournissent alors pas d'autres précisions, (les enfants déclarent ainsi « le foot, c'est bien », ou « j'aime bien faire des poupées »...), le tiers a apprécié la nouveauté de l'activité, les découvertes qu'elle leur a permises.

Lorsque les enfants n'aiment pas une activité, c'est pour 70% à cause de sa nature. Le tiers ne fournit pas d'autres précisions, le quart avoue s'ennuyer. 17% des enfants déclarant ne pas aimer une activité se plaignent de sa difficulté et d'une absence de réussite. Or un des objectifs des aménagements est de rompre avec le sentiment d'échec que connaissent certains enfants en créant des temps pendant lesquels ils sont valorisés. Qu'un tel sentiment de non réussite apparaisse spontanément dans les réponses des enfants peut alors inquiéter. Il ne concerne cependant que 55 enfants, soit 7% des enfants interrogés.

**Tableau n°41**  
Les raisons invoquées par les enfants

| raisons avancées  | Lorsque l'enfant apprécie l'activité |            | Lorsque l'enfant n'apprécie pas l'activité |            |
|---|--------------------------------------|------------|--|------------|
|   | Effectif                             | %          | Effectif                                   | %          |
| raisons liées à la nature de l'activité   | 630                                  | 87         | 221  | 70         |
| <i>l'activité est ennuyeuse</i>   |                                      |            | 74   | 23         |
| <i>ce n'est pas cette activité que l'enfant voulait faire</i>                                       |                                      |            | 11   | 4          |
| <i>l'activité est nouvelle, permet la découverte</i>  | 236                                  | 33         |  |            |
| <i>l'activité est valorisante (trop difficile), l'enfant est en situation d'échec (de réussite)</i> | 61                                   | 9          | 55   | 17         |
| <i>autres raisons liées à la nature de l'activité</i>   | 513                                  | 71         | 113  | 34         |
| raisons liées à l'organisation de l'activité  | 111                                  | 15         | 56   | 18         |
| <i>c'est mieux maintenant que comme l'enfant la pratiquait avant (c'est moins bien maintenant)</i>  | 60                                   | 8          | 0  | 0          |
| <i>temps de trajet</i>  |                                      |            | 3  | 1          |
| <i>endroit où elle se passe</i>   | 20                                   | 3          | 12   | 4          |
| <i>autres enfants avec lesquels il pratique l'activité</i>  | 33                                   | 5          | 12   | 4          |
| <i>autres raisons liées à l'organisation</i>  |                                      |            | 30   | 10         |
| raisons liées aux intervenants  | 57                                   | 8          | 45   | 14         |
| <i>s'entend bien avec l'intervenant</i>   | 42                                   | 6          |  |            |
| <i>apprécie la façon dont l'intervenant encadre l'activité</i>                                      | 16                                   | 2          |  |            |
| <i>l'intervenant n'est pas assez sévère</i>   |                                      |            | 3  | 1          |
| <i>l'intervenant est trop sévère</i>  |                                      |            | 17   | 6          |
| <i>autres raisons liées à l'intervenant</i>   | 6                                    | 1          | 30   | 10         |
| <i>connaît déjà l'activité</i>  | 16                                   | 2          |  |            |
| <b>total</b>  | <b>721</b>                           | <b>113</b> | <b>317</b>                                 | <b>102</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

### 2.1.2. Des parents satisfaits des activités que pratique l'enfant

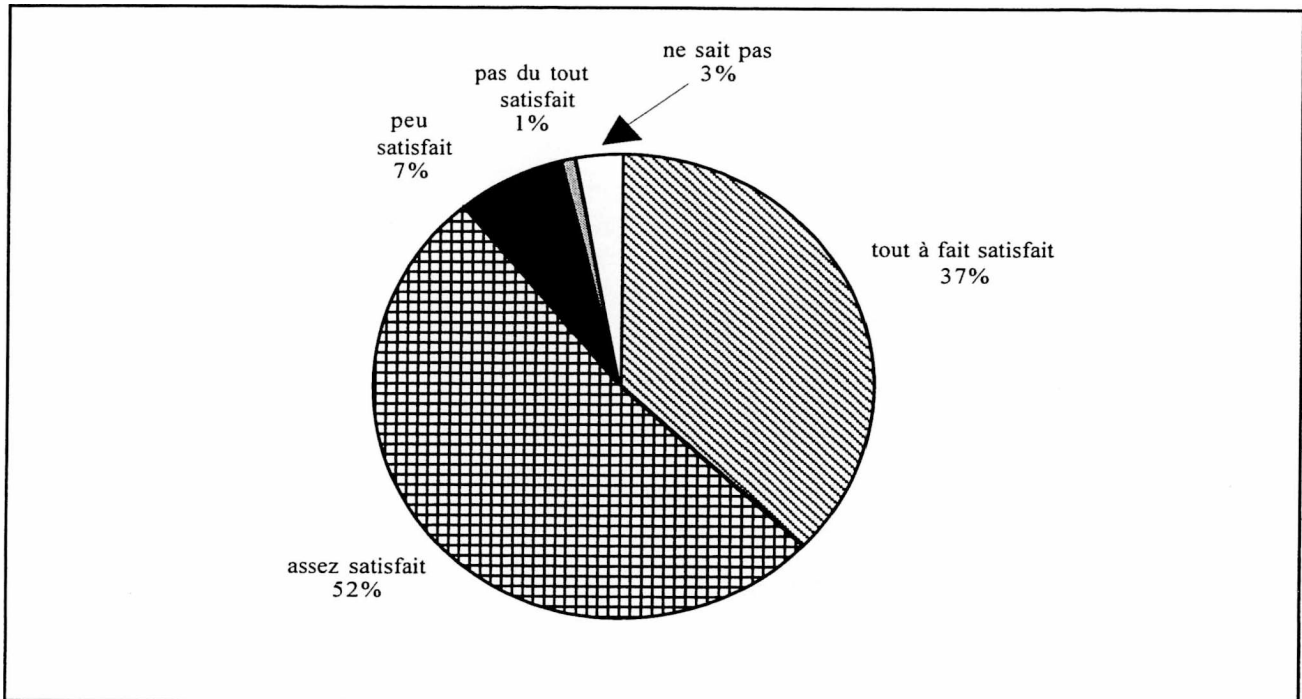
Les parents se montrent globalement tout à fait ou plutôt satisfaits des activités. Ce contentement provient principalement des découvertes qu'elles permettent à l'enfant, alors que l'organisation ou le manque de choix sont à l'origine d'un mécontentement qui reste faible. A ce constat d'une satisfaction globale, il convient d'apporter un bémol provenant d'une certaine remise en cause de la qualité.

*2.1.2.1. Le tiers des parents interrogés sont globalement tout à fait satisfaits des activités*

89% des parents interrogés disent être tout à fait ou assez satisfaits des activités exercées par leur enfant. Plus du tiers fait part d'une entière satisfaction. Seulement 1 parent sur 100 interrogés n'est pas du tout satisfait.

**Graphique n°31**

Satisfaction globale des parents relativement aux activités pratiquées



*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Lorsque les parents sont satisfaits des activités proposées à l'enfant, c'est pour la moitié d'entre eux parce qu'elles permettent à celui-ci de faire des découvertes. Le quart fondent leur opinion sur l'avis de l'enfant. Les autres raisons, et notamment celles liées aux intervenants, mais aussi l'éventuelle influence que les activités auraient pu avoir sur le comportement de l'enfant restent peu évoquées.

La minorité de parents qui se montre peu ou pas du tout satisfait des activités se plaint en particulier, pour le tiers d'entre eux, de l'organisation, et pour le quart du manque de choix. On peut effectivement remarquer que seuls un peu plus de la moitié des parents interrogés, 54%, déclarent que l'enfant a pu choisir les activités qu'il pratique. Cependant, ni la satisfaction des parents, ni celle des enfants, n'est liée à cette possibilité de choix.



Les parents peu satisfaits sont aussi peu nombreux que les parents satisfaits à faire référence aux intervenants, ou à l'influence des activités sur le comportement de l'enfant.

**Tableau n°42**  
Les raisons expliquant l'opinion des parent sur les activités

| satisfaction par rapport aux activités                    | tout à fait satisfait | assez satisfait | peu ou pas du tout satisfait |
|---|-----------------------|-----------------|------------------------------|
| raisons invoquées :                                       | %                     | %               | %                            |
| qualité des activités                                     | 11                    | 11              | 6                            |
| nature des activités                                      | 21                    | 19              | 19                           |
| découverte de nouvelles activités                         | 49                    | 41              | 0                            |
| l'organisation des activités                              | 11                    | 8               | 33                           |
| la diversité des activités                                | 3                     | 1               | 3                            |
| le manque de choix  |                       | 4               | 22                           |
| l'avis de l'enfant  | 26                    | 29              | 2                            |
| raisons liées aux intervenants                            | 16                    | 7               | 13                           |
| <i>les compétences de l'encadrement</i>                   | <i>15</i>             | <i>7</i>        | <i>13</i>                    |
| <i>la diversité des intervenants</i>                      | <i>1</i>              | <i>0,3</i>      | <i>0</i>                     |
| <i>le manque d'intervenants</i>                           | <i>0</i>              | <i>0,5</i>      | <i>0</i>                     |
| l'influence des activités sur le comportement de l'enfant | 9                     | 8               | 11                           |
| <i>sur ses résultats scolaires</i>                        | <i>1</i>              | <i>3</i>        | <i>0</i>                     |
| <i>sur l'état de fatigue</i>                              | <i>0,4</i>            | <i>1</i>        | <i>9</i>                     |
| <i>sur son comportement général</i>                       | <i>8</i>              | <i>5</i>        | <i>3</i>                     |
| <b>total</b>  | <b>146</b>            | <b>128</b>      | <b>109</b>                   |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

2.1.2.2. *Des parents qui peuvent réserver leur avis sur la qualité en fonction des activités*

La qualité apparaît peu dans les réponses des parents, que ce soit pour justifier une bonne ou une mauvaise opinion des activités. Pourtant, les personnes interrogés considèrent en général que les activités proposées à l'enfant sont de bonne qualité. 3% seulement des adultes de notre échantillon considèrent que les activités sont de très mauvaise ou de mauvaise qualité, 57% qu'elles sont de bonne qualité. Les parents sont donc plutôt satisfaits de la qualité des activités. 12% considèrent qu'elle est très bonne, tandis que le quart ont un avis qui dépend des activités.

Bien que les parents tout à fait satisfaits des activités ne fassent pas de leur qualité une raison à cette satisfaction, ils sont plus nombreux que les parents assez satisfaits ou que ceux peu ou pas du tout satisfaits à la considérer comme étant bonne ou très bonne. La satisfaction que les parents tirent des activités s'expliquent donc également par la qualité qu'ils leur reconnaissent.

**Tableau n°43**

La qualité des activités pour les parents selon la satisfaction globale par rapport aux activités

| les activités sont                      | tout à fait satisfait | assez satisfait | peu ou pas du tout satisfait | tout répondant |
|---|-----------------------|-----------------|------------------------------|----------------|
| de très bonne qualité                   | 22                    | 6               | 6                            | 12             |
| de bonne qualité                        | 65                    | 55              | 44                           | 57             |
| d'une qualité médiocre ou très mauvaise | 1                     | 3               | 16                           | 3              |
| cela dépend des activités               | 8                     | 28              | 28                           | 21             |
| ne sait pas                             | 4                     | 7               | 6                            | 7              |
| <b>total</b>                            | <b>100</b>            | <b>100</b>      | <b>100</b>                   | <b>100</b>     |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

***2.1.3. Les parents sont plus nombreux à se montrer tout à fait satisfaits des activités lorsqu'elles ne sont pas trop nombreuses et qu'elles ne sont pas systématiquement encadrées par des intervenants extérieurs***

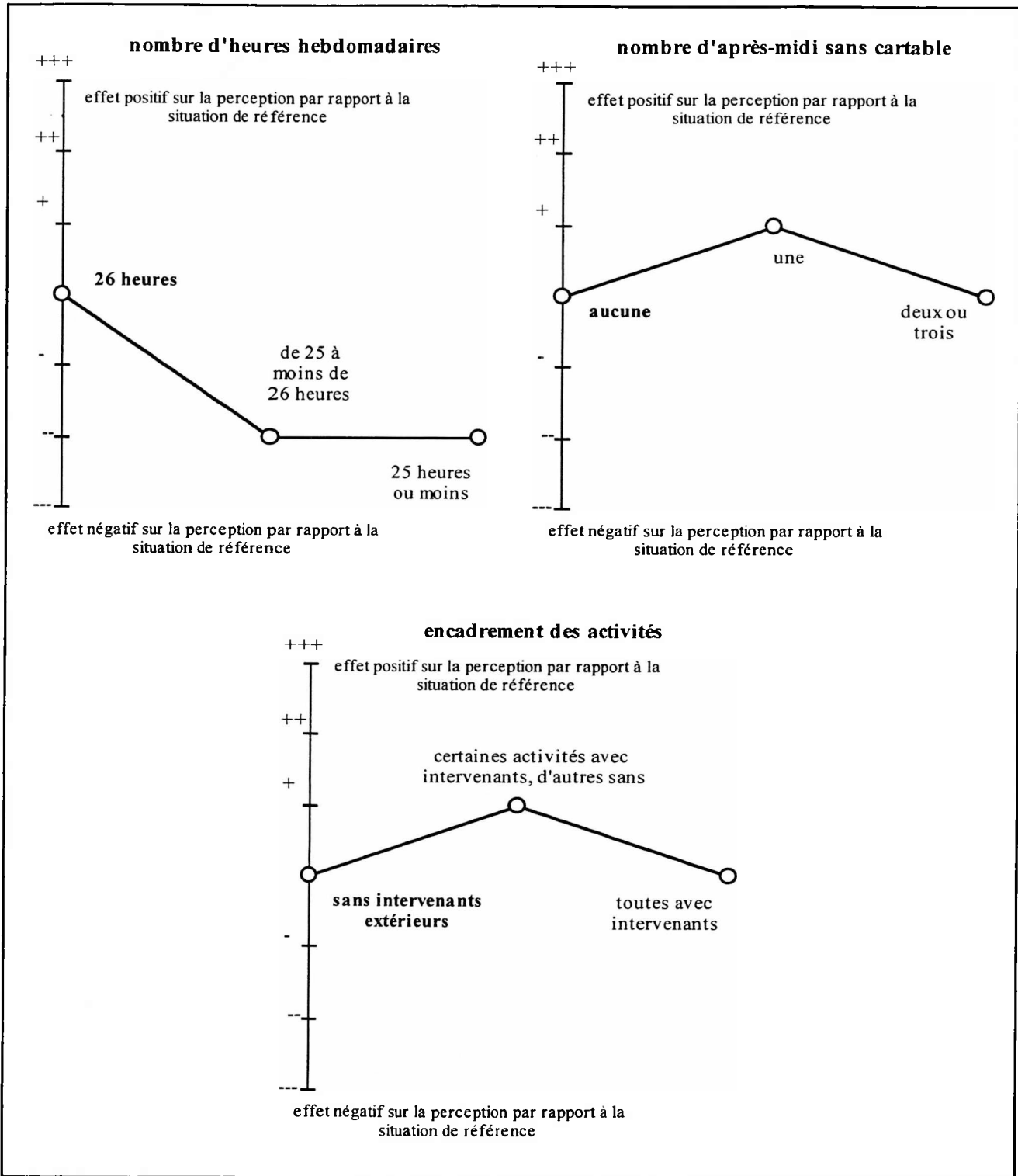
Les résultats d'une régression logistique<sup>1</sup> effectuée en comparant les parents tout à fait satisfaits des activités aux autres parents montrent que les adultes sont plus nombreux à manifester leur satisfaction d'une part lorsque l'école n'a pas diminué le nombre d'heures scolaires obligatoires, d'autre part, mais dans de moindres proportions, si le nombre d'après-midi « sans cartable » se limite à un, enfin si certaines activités sont encadrées par des intervenants extérieurs mais pas toutes.

---

<sup>1</sup> La méthodologie utilisée est rapidement présentée dans un encadré situé dans le paragraphe 1.1.3. du chapitre 1 de la partie précédente.

### Graphique n°32

Influence des différents aménagements sur la satisfaction des parents relativement aux activités



Interrogés sur le nombre des activités et sur celui des intervenants, les parents confirment ce lien entre leur satisfaction et la perception des activités comme étant "trop" ou bien "pas assez" nombreuses, et celle des intervenants comme étant en nombre insuffisant. Ainsi, si les trois quarts des parents estiment que les activités sont en nombre suffisant, et si les deux tiers pensent qu'il y a assez d'intervenants pour les encadrer, les parents tout à fait satisfaits sont plus nombreux à juger activités et intervenants comme étant en bon nombre. A l'opposé, la minorité de parents peu ou pas du tout satisfaits se plaignent, pour le quart d'un nombre trop important d'activités, pour le quart également d'un nombre insuffisant. Près de la moitié des insatisfaits estiment de plus qu'il n'y a pas assez d'intervenants extérieurs.

**Tableau n°44**

Opinion des parents sur le nombre d'activités et d'intervenants  
selon leur appréciation globale des activités

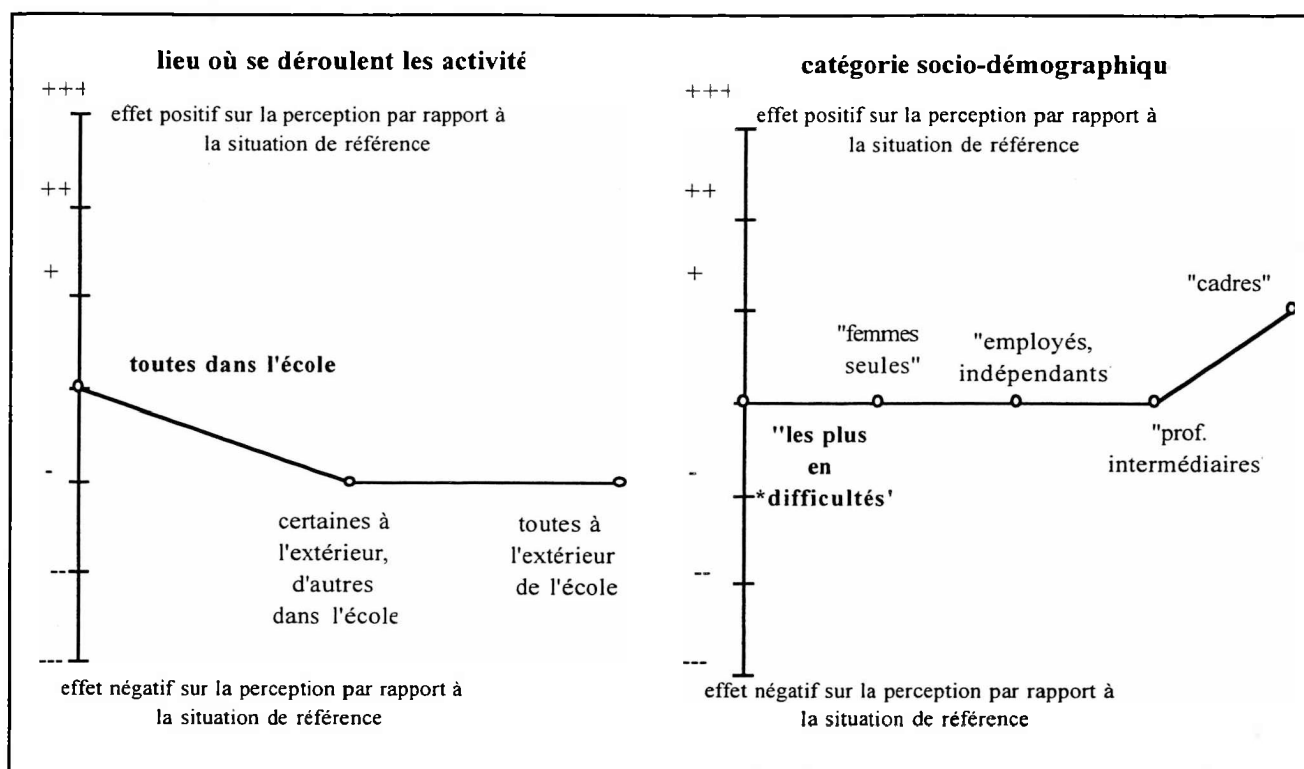
| satisfaction globale par rapport aux activités | tout à fait satisfait | assez satisfait | peu ou pas du tout satisfait | tout répondant |
|--|-----------------------|-----------------|------------------------------|----------------|
| <b>le nombre d'activités est :</b>             |                       |                 |                              |                |
| trop important                                 | 5                     | 11              | 27                           | 10             |
| suffisant                                      | 85                    | 78              | 45                           | 77             |
| insuffisant                                    | 8                     | 9               | 25                           | 10             |
| ne sait pas                                    | 2                     | 2               | 3                            | 3              |
| <b>total</b>                                   | <b>100</b>            | <b>100</b>      | <b>100</b>                   | <b>100</b>     |
| <b>le nombre d'intervenants est :</b>          |                       |                 |                              |                |
| trop important                                 | 1                     | 2               | 3                            | 2              |
| suffisant                                      | 74                    | 64              | 39                           | 65             |
| insuffisant                                    | 16                    | 22              | 45                           | 21             |
| ne sait pas                                    | 9                     | 13              | 13                           | 12             |
| <b>total</b>                                   | <b>100</b>            | <b>100</b>      | <b>100</b>                   | <b>100</b>     |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

L'opinion des enfants en ce qui concerne les activités qu'ils pratiquent dépend peu des aménagements mis en place. Ils sont cependant un peu plus nombreux à apprécier toutes les activités lorsqu'elles ont toutes lieu dans l'école. On peut remarquer également que les enfants de cadres ont tendance à être plus satisfaits des activités proposées que les autres écoliers. Là également, les différences restent faibles.

### Graphique n°33

Influence des aménagements et de l'origine socio-démographique sur la satisfaction des enfants relativement aux activités



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

*En résumé, pour les parents comme pour les enfants, le contentement s'explique en particulier par la nouveauté des activités et les découvertes qu'elles permettent à l'enfant. Il en est de même quelle que soit l'origine socio-démographique de l'enfant, les enfants de parents "cadres" étant cependant un peu plus nombreux à apprécier les activités.*

*Les motifs de satisfaction sont à nuancer : pour les enfants, la satisfaction dépend principalement de la nature de l'activité, et dans une moindre mesure, de l'éventualité d'avoir à sortir des locaux scolaires pour la pratiquer. Pour les parents, cette satisfaction dépend de la qualité, qu'ils jugent parfois inégale selon les activités, mais aussi de leur nombre et de celui des intervenants extérieurs. Est-ce par crainte d'une certaine lassitude, d'une fatigue de l'enfant, ou d'une perte de qualité ? Lorsque les activités sont trop nombreuses et notamment trop concentrées sur des après-midi entières, les parents en auront une moins bonne opinion. Il en ira de même si elles ne sont pas assez nombreuses, les parents ne les percevant alors sans doute pas.*

## **2.2. La satisfaction des parents et des enfants relativement à l'ensemble des aménagements**

Parents et enfants se montrent satisfaits du dispositif d'ensemble. Ainsi, les enfants préfèrent leur emploi du temps de cette année à celui de l'année dernière et déclarent préférer rentrer plus tard à la maison et faire des activités que rentrer plus tôt sans activités.

Les parents dans leur ensemble pensent que les aménagements sont favorables aux apprentissages scolaires. La plupart voient plusieurs avantages au dispositif. Il existe toutefois quelques parents mécontents, qui à la fois n'apprécient pas les activités, pensent que les aménagements nuisent aux apprentissages scolaires et ne voient aucun avantage à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

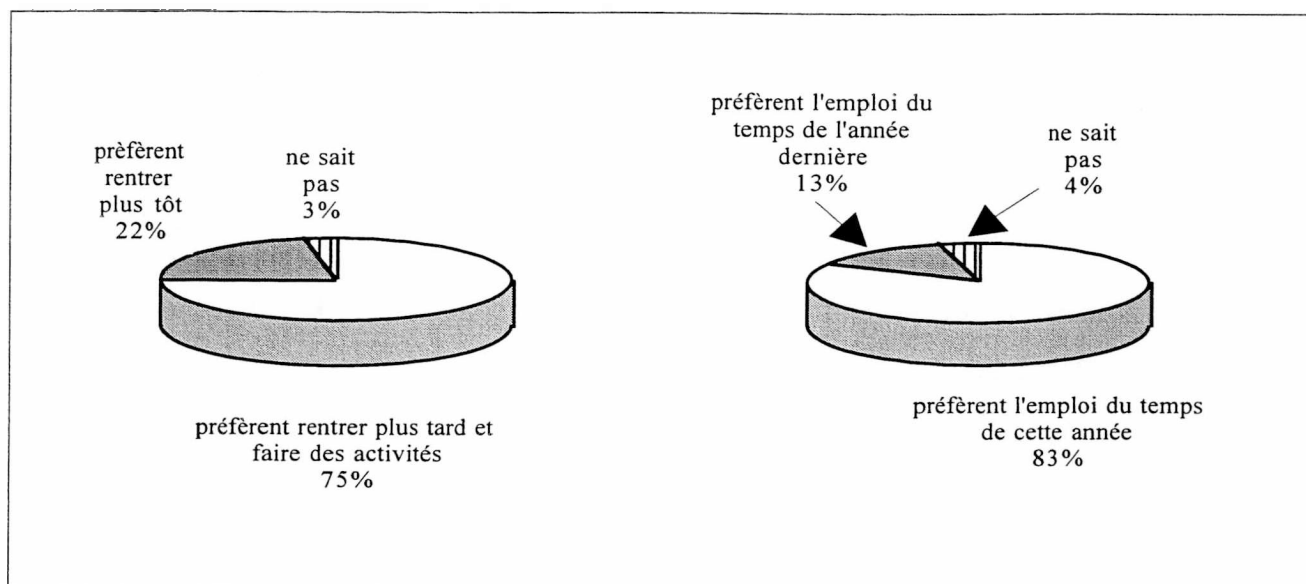
### ***2.2.1. Les enfants préfèrent leur emploi du temps de cette année à celui de l'année dernière***

Bien que les aménagements aient pu s'accompagner d'un allongement de la journée "encadrée" et d'une diminution du temps libre de l'enfant, l'emploi du temps de cette année fait la quasi-unanimité des écoliers interrogés. Pour la plupart, ils disent d'ailleurs effectivement préférer une journée plus longue et comportant des activités culturelles, sportives.

83% des enfants déclarent ainsi préférer leur emploi du temps de cette année à celui de l'année dernière, les trois quarts penchent pour une journée plus longue, se terminant vers 17 heures et comprenant des activités, plutôt que vers une journée plus courte, s'achevant vers 15 heures et sans activités organisées.

### Graphique n°34

#### La satisfaction des enfants par rapport aux aménagements



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Lorsque les enfants disent préférer leur emploi du temps de cette année, ils expliquent leur préférence pour près des trois quarts d'entre eux par la mise en place des aménagements du temps en particulier, pour les deux tiers, par l'instauration des activités. Si les aménagements sont effectivement à l'origine de cette satisfaction, ils sont également responsables d'une certaine insatisfaction : 41%, des écoliers regrettent l'emploi du temps de l'année précédente, se plaignant alors principalement des changements d'horaires.



**Tableau n°45**

Les raisons pour lesquelles les enfants préfèrent l'emploi du temps de cette année  
ou celui de l'année dernière

|   | Pour les enfants qui préfèrent l'emploi du temps de cette année | pour les enfants qui préfèrent l'emploi du temps de l'année dernière |
|---|---|--|
| <b>pour une raison liée aux aménagements</b>          | <b>72</b>   | <b>41</b>  |
| raison liée aux activités                             | 66  | 15   |
| relations avec les intervenants                       | 1   | 1  |
| changement dans les horaires*                         | 16  | 39   |
| <i>allongement de la journée d'école*</i>             | <i>0</i>  | <i>14</i>  |
| <i>diminution de la journée d'école*</i>              | <i>8</i>  | <i>0</i>   |
| <i>autre changement dans les horaires*</i>            | <i>14</i>   | <i>18</i>  |
| changement dans la répartition hebdomadaire*          | 10  | 17   |
| changement dans la durée des vacances*                | 1   | 11   |
| accueil du matin*                                     | 1   | 0  |
| <b>pour une raison autre que les aménagements</b>     | <b>35</b>   | <b>49</b>  |
| beaucoup de liberté, de temps libre                   | 7   | 6  |
| pas beaucoup de liberté, de temps libre               | 1   | 4  |
| relations avec l'instituteur                          | 7   | 3  |
| relations avec les autres enfants                     | 3   | 0  |
| travaille plus, apprend plus de choses                | 12  | 5  |
| est moins fatigué cette année                         | 1   | 4  |
| est plus fatigué cette année                          | 0   | 7  |
| faisait plus de choses l'année dernière               | 2   | 17   |
| autres réponses liées aux apprentissages fondamentaux | 7   | 5  |
| <b>non réponses</b>                                   | <b>0</b>  | <b>10</b>  |
| <b>total</b>  | <b>107</b>  | <b>100</b>   |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

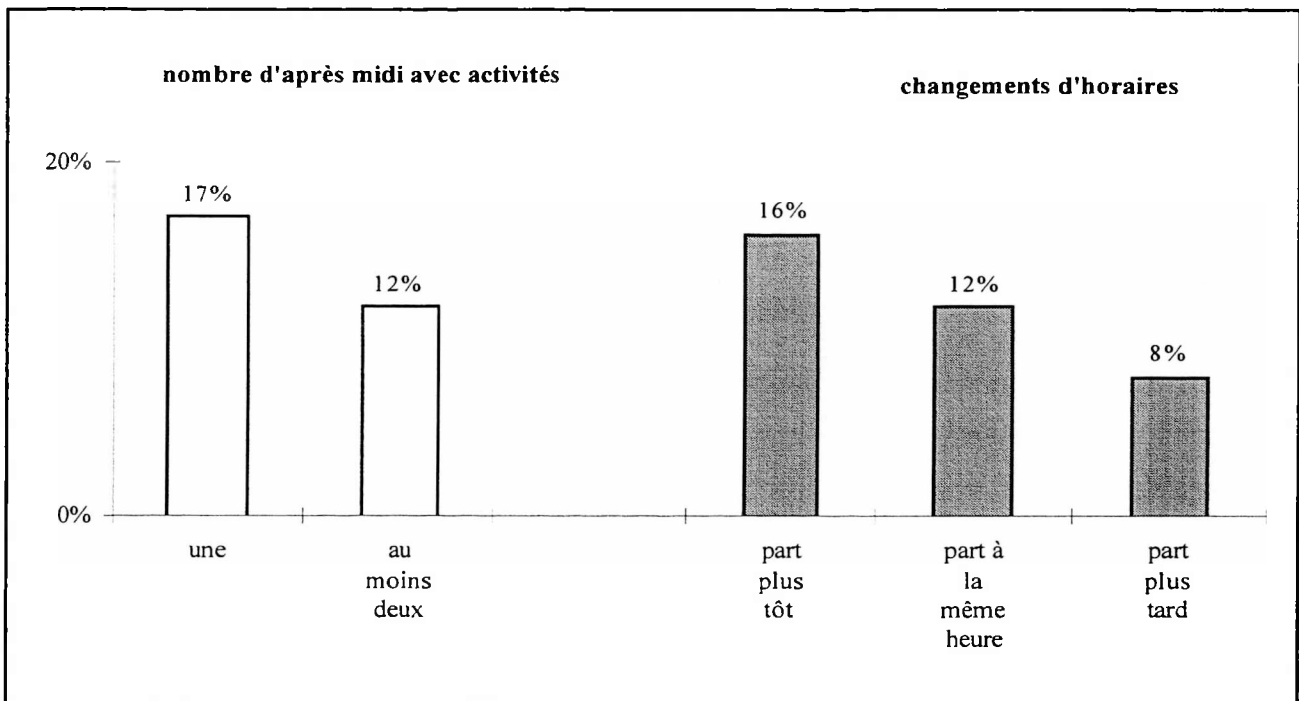
\* Les pourcentages sont calculés sur la base des enfants concernés

L'étude des préférences des enfants selon l'existence ou non de changements d'horaires, ou selon les modalités de mise en place des activités confirme les réponses des écoliers. Si ces derniers ne sont pas plus nombreux à regretter leur emploi du temps de l'année dernière quelle que soit l'importance des aménagements mis en place, en revanche, ils manifestent plus fréquemment un certain regret lorsqu'une seule après-midi par semaine comprend des activités culturelles ou sportives ou lorsque l'école a modifié ses horaires. Plus

précisément, la satisfaction par rapport à l'emploi du temps de cette année ne dépend pas de l'heure à laquelle l'enfant rentre à la maison, mais de celle à laquelle il part le matin : les enfants sont ainsi plus nombreux à préférer leur emploi du temps de l'année dernière s'ils partent cette année plus tôt le matin, moins nombreux s'ils partent plus tard.

### Graphique n°35

Proportion d'enfants préférant l'emploi du temps de l'année dernière, selon le nombre d'après-midi avec activités et les changements d'horaires



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

*2.2.1.1. Moins de la moitié des enfants souhaiteraient plus de temps libre, mais ce souhait ne les conduit pas à regretter l'emploi du temps de l'année dernier.*

Le temps libre laissé à l'enfant dans la journée constitue une des interrogations liées à l'expérimentation en cours : les mises en place d'accueil, d'aménagement du temps du repas ne risquent-elles pas de se faire au détriment de moments plus informels laissés à l'enfant ? N'est-ce pas alors un des facteurs qui peuvent conduire l'écolier à regretter son emploi du temps de l'année passée ?

Un peu plus de la moitié des enfants interrogés déclarent avoir suffisamment de temps libre dans la journée, "de moments où il peut faire ce qu'il veut pendant la journée d'école". Seul 1 sur 100 aimerait en avoir moins. Les écoliers souhaitant plus de temps libre, bien que minoritaires, restent donc relativement nombreux : 41% des enfants interrogés sont dans ce cas. Ce sont alors pour la plupart des élèves qui déclarent ne pas avoir du tout de temps libre dans leur journée.

**Tableau n°46**  
Opinion des enfants sur le temps libre dans la journée

|   | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|---|-----------------|------------|
| aimerait avoir plus de temps libre dans la journée  | 313             | 41         |
| <i>mais estiment en avoir</i>                       | 49              | 6          |
| <i>estiment ne pas en avoir</i>                     | 264             | 35         |
| aimerait avoir moins de temps libre dans la journée | 7               | 1          |
| <i>mais estiment en avoir</i>                       | 7               | 1          |
| <i>estiment ne pas en avoir</i>                     | 0               | 0          |
| a assez de temps libre dans la journée              | 430             | 56         |
| <i>estiment en avoir</i>                            | 349             | 45         |
| <i>estiment ne pas en avoir</i>                     | 81              | 11         |
| ne sait pas   | 17              | 2          |
| <b>total</b>  | <b>767</b>      | <b>100</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Lorsque les enfants déclarent ne pas avoir assez de temps libre dans leur journée d'école, les aménagements réalisés sur le site pilote ne sont pas nécessairement à l'origine de cette perception. Le nombre d'enfants désirant plus de temps libre ne dépend d'ailleurs pas de l'intensité des aménagements, ni des accueils instaurés ou des autres modalités de modification du temps scolaire.

En particulier, l'aménagement du temps du repas n'a pas d'influence sur l'appréciation que l'enfant porte sur cette période. Ainsi, dans leur grande majorité, les enfants estiment que la durée de la pause du midi est suffisante, 5% seulement déclarent s'ennuyer, 3% n'avoir pas assez de temps. Or les enfants qui s'ennuient comme ceux qui n'ont pas assez de temps sont tout aussi nombreux que l'école ait ou non effectué un aménagement du temps du repas.

**Tableau n°47**

L'opinion des enfants sur la durée du temps entre midi et deux heures  
selon l'existence ou non d'un aménagement du temps du repas

| le temps entre midi et deux heures est : | avec aménagement du temps du repas |            | sans aménagement du temps du repas |            | toute réponse |            |
|--|------------------------------------|------------|------------------------------------|------------|---------------|------------|
|  | Effectif                           | %          | Effectif                           | %          | Effectif      | %          |
| trop long                                | 24                                 | 5          | 17                                 | 5          | 41            | 5          |
| c'est bien comme ça                      | 407                                | 91         | 288                                | 91         | 695           | 91         |
| trop court                               | 13                                 | 3          | 10                                 | 3          | 23            | 3          |
| ne sait pas                              | 6                                  | 1          | 2                                  | 1          | 8             | 1          |
| <b>total</b>                             | <b>450</b>                         | <b>100</b> | <b>317</b>                         | <b>100</b> | <b>767</b>    | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Si près de la moitié des enfants aimeraient avoir plus de temps libre dans leur journée d'école, ce ne sont pas les aménagements expérimentés qui sont à l'origine de ce souhait. Il n'est pas alors étonnant de constater que les enfants estimant avoir du temps libre sont aussi nombreux que ceux qui n'en ont pas à préférer l'emploi du temps de cette année à celui de l'année dernière.

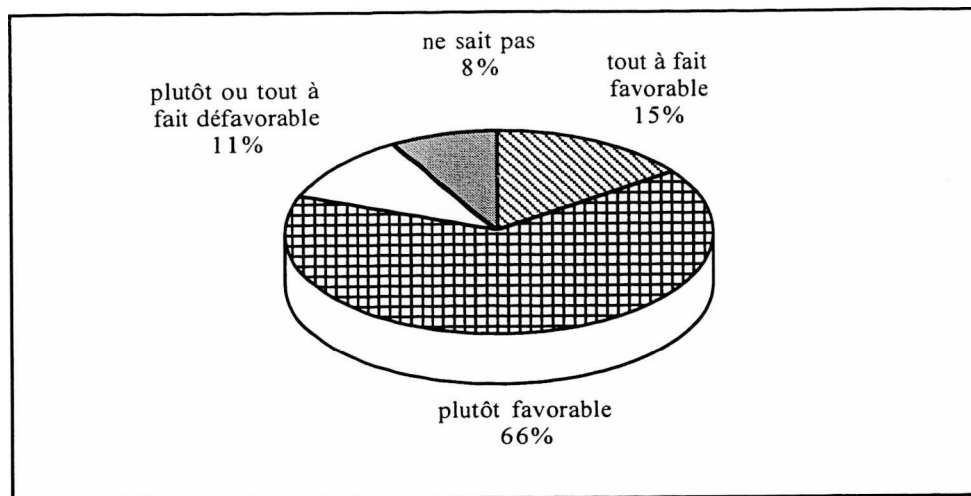
### ***2.2.2. Les parents jugent que les aménagements ont une influence favorable sur l'apprentissage des matières traditionnelles***

Certes, les parents n'ont pas nécessairement perçu une amélioration des résultats scolaires. Lorsqu'ils constatent une évolution, ils ne l'expliquent pas nécessairement par la mise en place des aménagements. Cependant, au-delà de l'aspect notation et travail personnel de l'enfant, les parents estiment que l'expérimentation en cours est favorable à l'apprentissage des matières scolaires traditionnelles.

Les trois quarts des parents interrogés pensent ainsi que les aménagements ont une influence plutôt favorable ou tout à fait favorable sur les apprentissages fondamentaux. Seuls 11% estiment que cette influence est plutôt ou tout à fait défavorable.

### Graphique n°36

L'influence des aménagements sur les apprentissages fondamentaux d'après les parents



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Plus que les autres, les parents qui jugent que les aménagements se sont mis en place au détriment des apprentissages fondamentaux considèrent que les résultats scolaires de l'enfant sont en dégradation, et surtout que cette dégradation provient des nouveaux rythmes scolaires. Finalement, pour les trois quarts des parents, l'aménagement des rythmes scolaires a un effet favorable sur les apprentissages fondamentaux, bien que cet effet ne se traduise pas nécessairement dans l'immédiat par une évolution des résultats scolaires de l'enfant. A l'opposé pour 2% des parents interrogés, la mise en place des aménagements est défavorable aux apprentissages traditionnels et est généralement à l'origine d'une dégradation des résultats scolaires de l'enfant.

### Tableau n°48

Perception de l'évolution des résultats scolaires et opinion des parents sur l'articulation entre les apprentissages fondamentaux et les rythmes scolaires

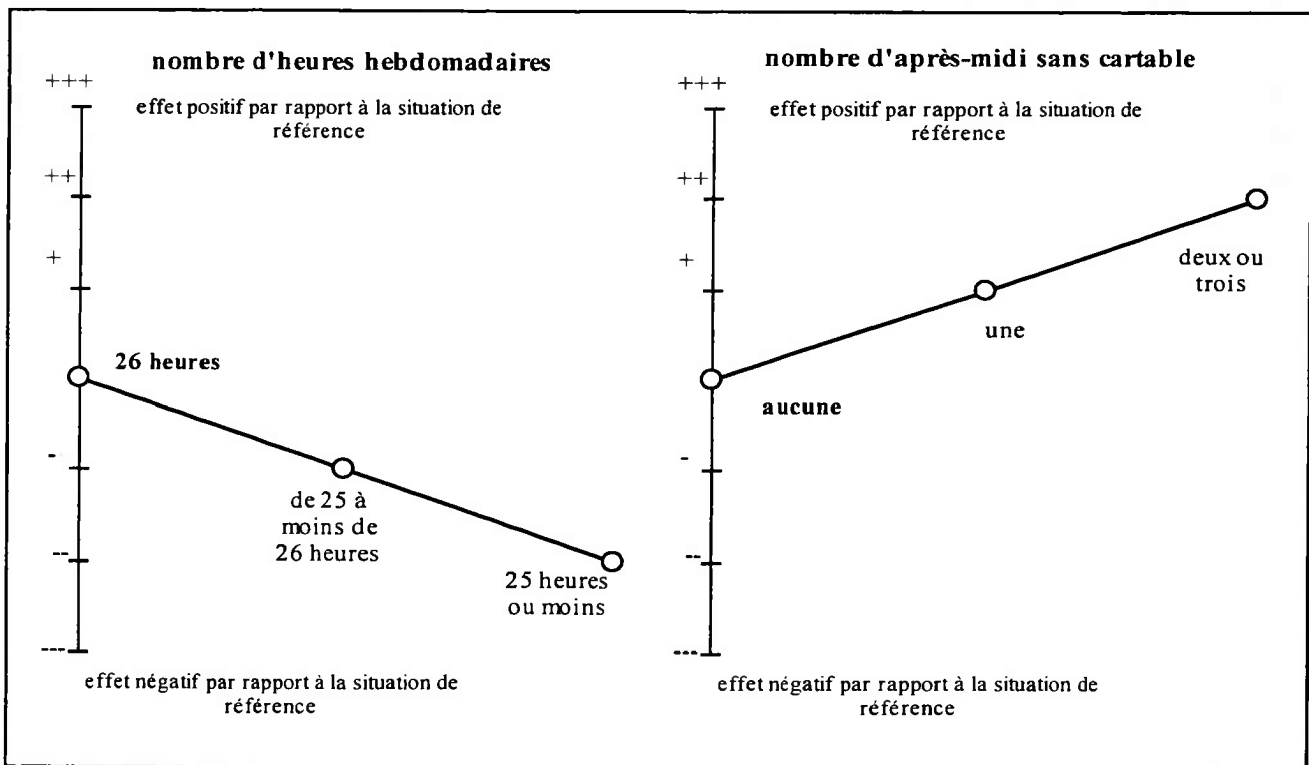
| influence sur les apprentissages fondamentaux par rapport à l'année dernière, les résultats scolaires sont : | tout à fait favorable |            | plutôt favorable |            | plutôt ou tout à fait défavorable |            |
|--|-----------------------|------------|------------------|------------|-----------------------------------|------------|
|  | Effectif              | %          | Effectif         | %          | Effectif                          | %          |
| meilleurs  | 32                    | 27         | 143              | 28         | 12                                | 14         |
| semblables   | 77                    | 65         | 311              | 62         | 53                                | 63         |
| moins bons   | 9                     | 7          | 46               | 9          | 17                                | 20         |
| ne sait pas  | 1                     | 1          | 4                | 1          | 2                                 | 2          |
| <b>total</b>   | <b>119</b>            | <b>100</b> | <b>504</b>       | <b>100</b> | <b>84</b>                         | <b>100</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

L'influence que les différentes modalités de mise en place des aménagements ont sur la perception que les parents ont de l'articulation entre apprentissages fondamentaux et nouveaux rythmes scolaires confirme celle remarquée sur l'évolution des résultats scolaires. Ainsi, les parents sont d'autant moins nombreux à penser que les aménagements sont tout à fait favorables aux apprentissages traditionnels lorsque l'école a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Raccourcir la semaine d'école diminue la confiance que les parents manifestent à l'égard des aménagements. En revanche, ils sont d'autant plus nombreux à avoir une opinion tout à fait favorable que le nombre d'après-midi "sans cartable" est important : comme pour l'évolution des résultats scolaires mais avec un effet plus progressif, la satisfaction des parents augmente lorsque les activités sportives et culturelles sont regroupées l'après-midi.

### Graphique n°37

Influence des aménagements sur le nombre de parents percevant les rythmes scolaires comme étant tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

L'origine sociale n'influe pas sur le taux de parents qui pensent que les aménagements sont tout à fait favorables à l'acquisition des apprentissages fondamentaux.

### ***2.2.3. La plupart des parents perçoivent des avantages au dispositif.***

Les parents ont été interrogés sur les trois avantages principaux de la nouvelle organisation du temps. L'enquêteur leur demandait de hiérarchiser leurs choix. Les principaux avantages pour les parents sont la découverte de nouvelles activités et l'évolution du comportement de l'enfant. Si les parents en général citent au moins un avantage au dispositif, moins de la moitié ont pu en désigner trois. Cette plus ou moins grande capacité à trouver des avantages accompagne la plus ou moins grande satisfaction par rapport aux aménagements.

#### *2.2.3.1. Les avantages des rythmes scolaires perçus par les parents*

Les avantages du dispositif résident d'abord pour les parents dans la mise en place des activités sportives et culturelles (autre que les activités d'enseignement). Le tiers des parents interrogés placent celles-ci en premier choix, le quart faisant référence aux nouvelles découvertes qu'elles permettent. La relation à d'autres intervenants que l'instituteur ou le rôle de réduction des inégalités des activités apparaissent en revanche très peu, quel que soit le choix considéré.

Les parents sont également nombreux à faire référence à l'influence que les aménagements ont pu avoir sur le comportement de l'enfant : elle constitue leur premier choix pour le quart d'entre eux, et pour 12%, au motif que les activités favorisent l'ouverture d'esprit.

L'évolution des relations à l'école ou les modifications de l'organisation du temps scolaire n'apparaissent que peu dans les réponses des parents. Il faut cependant remarquer que 16% des parents font de la meilleure organisation de la journée le principal avantage du dispositif.

**Tableau n°49**  
Les principaux avantages du dispositif pour les parents

| choix n°  | 1          | 2          | 3          |
|---|------------|------------|------------|
| liés a la mise en place d'activités                         | 33         | 23         | 12         |
| <i>découverte de nouvelles activités</i>                    | 26         | 16         | 8          |
| <i>accès de tous à des activités</i>                        | 6          | 4          | 2          |
| <i>découverte d'autres intervenants</i>                     | 1          | 3          | 2          |
| relations à l'école   | 15         | 17         | 12         |
| <i>plus de plaisir</i>                                      | 6          | 4          | 4          |
| <i>sortir de l'école, ne pas y être enfermé</i>             | 1          | 2          | 1          |
| <i>meilleures relations avec l'instituteur</i>              | 0,4        | 1          | 1          |
| <i>meilleures relations avec les autres</i>                 | 0,3        | 4          | 1          |
| <i>facilite les apprentissages fondamentaux</i>             | 5          | 4          | 3          |
| <i>meilleur équilibre dans la nature des apprentissages</i> | 2          | 2          | 2          |
| modifications de l'organisation du temps scolaire           | 18         | 10         | 6          |
| <i>l'organisation de la journée est meilleure</i>           | 16         | 7          | 4          |
| <i>l'enfant a plus d'école</i>                              | 0,3        | 0,4        | 0,1        |
| <i>les horaires préparent à ceux du collège</i>             | 0,4        | 0,5        | 0,5        |
| <i>organisation des parents plus facile</i>                 | 1          | 2          | 1          |
| influence sur le comportement de l'enfant                   | 25         | 18         | 13         |
| <i>développe l'ouverture d'esprit</i>                       | 12         | 6          | 4          |
| <i>favorise l'épanouissement</i>                            | 5          | 5          | 5          |
| <i>moins de fatigue</i>                                     | 2          | 1          | 1          |
| <i>les enfants sont plus calmes</i>                         | 6          | 6          | 3          |
| non réponse   | 11         | 34         | 59         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997



2.2.3.2. *Quelques parents ne trouvent pas d'avantages au dispositif et manifestent même une insatisfaction générale*

Peu de parents ne trouvent aucun avantage au dispositif : seuls 11% sont dans ce cas. Cependant, le quart ne peut citer qu'un seul avantage et un deuxième quart seulement deux. 41% ont pu fournir trois réponses à la question posée.

**Tableau n°50**

La capacité des parents à trouver des avantages au dispositif

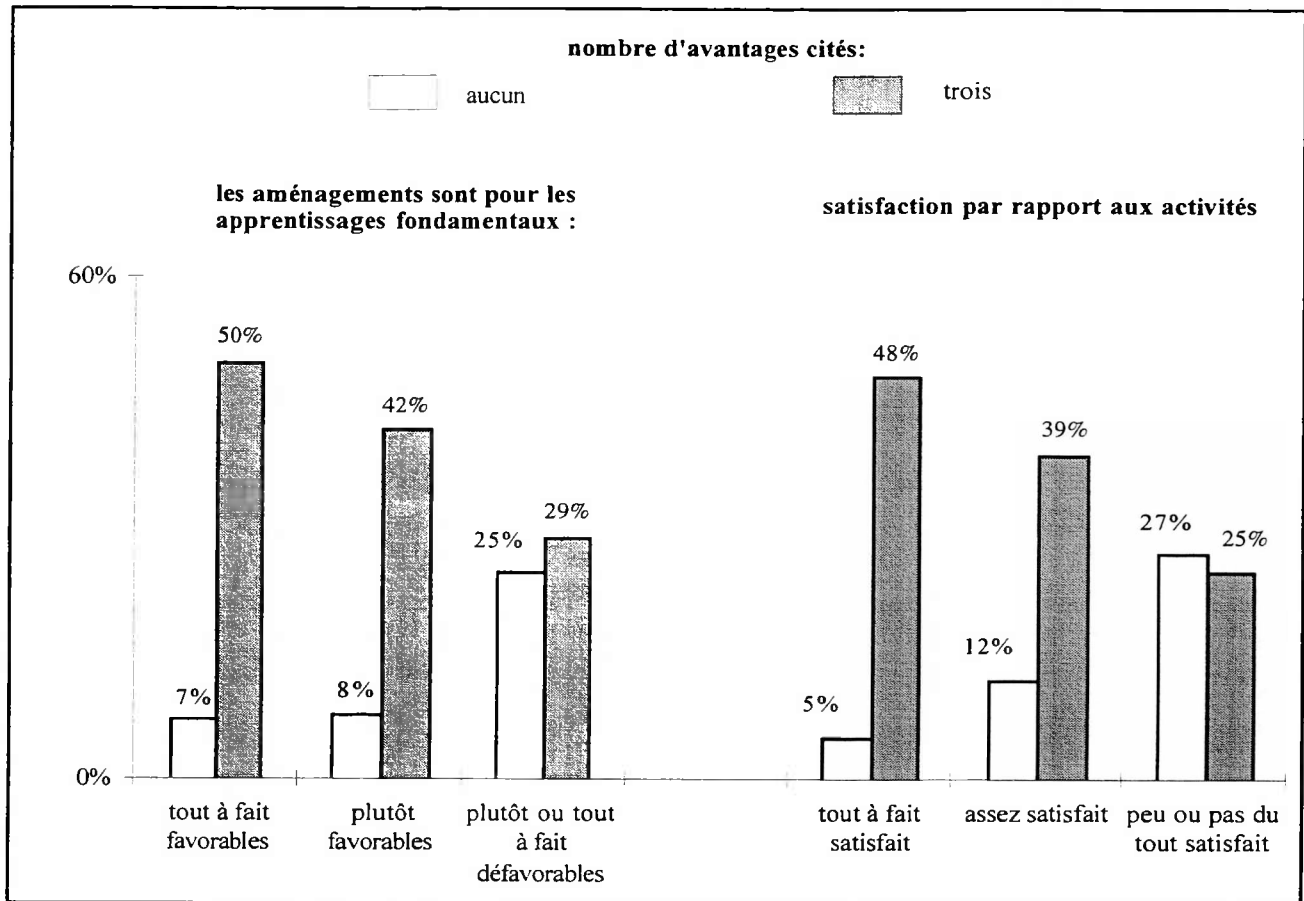
| <b>nombre d'avantages cités</b> | <b>Effectif</b> | <b>%</b>   |
|---------------------------------|-----------------|------------|
| aucun                           | 86              | 11         |
| un                              | 175             | 23         |
| deux                            | 192             | 25         |
| trois                           | 314             | 41         |
| <b>total</b>                    | <b>767</b>      | <b>100</b> |

*Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997*

Cette capacité ne dépend pas de l'intensité des aménagements mis en place, mais de la satisfaction globale par rapport aux aménagements. Ainsi, les parents citent tout autant d'avantages quelles que soient les modalités de mise en place des aménagements. En revanche, les personnes qui ne sont pas satisfaites des activités, qui considèrent les aménagements comme défavorables aux apprentissages fondamentaux sont naturellement plus nombreuses à ne trouver aucun avantage au dispositif, alors que les personnes tout à fait satisfaites en dénombrent en général trois.

### Graphique n°38

Le nombre d'avantages cités selon la satisfaction par rapport aux activités et à l'influence des aménagements sur les apprentissages fondamentaux



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

Le graphique ci-dessus montre donc l'existence :

- de parents qui manifestent une insatisfaction globale par rapport aux aménagements des rythmes scolaires. Ce sont des personnes qui à la fois sont peu ou pas du tout satisfaites des activités, qui pensent que l'aménagement du temps est plutôt ou tout à fait défavorable aux apprentissages fondamentaux et qui ne voient pas d'avantages au dispositif ou n'en voient qu'un seul ;

- de parents qui manifestent une satisfaction globale par rapport aux aménagements des rythmes scolaires. Ce sont des personnes qui à la fois sont tout à fait ou assez satisfaites des activités, qui pensent que l'aménagement du temps est plutôt ou tout à fait favorable aux apprentissages fondamentaux, et qui voient trois avantages au dispositif.

Seuls 13 parents, 2% de ceux interrogés, font ainsi preuve d'une insatisfaction globale, alors que 257 parents, le tiers de ceux interrogés, manifestent une satisfaction globale. Les deux tiers restant ont un avis plus nuancé sur le dispositif : ils peuvent ne pas être satisfaits des activités, craindre que les aménagements aient une influence défavorable sur les apprentissages fondamentaux ou ne voient pas plus de deux avantages au dispositif.

***2.2.4. Les changements souhaités par les parents sont avant tout relatifs aux activités. Les enfants ont peu répondu à cette question.***

Interrogés sur les modifications principales qu'ils aimeraient que l'aménagement du temps apporte à la vie de l'enfant, les trois quarts des parents mais moins de la moitié des enfants ont pu exprimer au moins un souhait.

Les changements souhaités par les parents concernent alors avant tout les activités : près du tiers des parents interrogés aimeraient qu'il y ait des modifications les concernant. Plus que l'expression d'un mécontentement par rapport à leur mise en place, ces souhaits proviennent sans doute de l'intérêt que les parents leur portent. Le plus fréquemment, les parents aimeraient d'ailleurs que les activités soient plus nombreuses. Ne s'intéressant que peu aux intervenants, les adultes interrogés n'expriment que rarement des souhaits les concernant. On peut noter que 15% des parents interrogés aimeraient que les horaires changent.

Les enfants sont peu nombreux à souhaiter des changements. Ceux-ci sont alors assez divers. Ils concernent un peu plus les activités, et notamment leur nombre, que les modifications de l'organisation du temps scolaire. Comme les parents, les enfants ne demandent qu'exceptionnellement des changements relatifs aux intervenants.

**Tableau n°51**

Les changements souhaités par les parents et les enfants

|   | parents | enfants |
|---|---------|---------|
| activités   | 31      | 17      |
| <i>plus nombreuses</i>                            | 11      | 9       |
| <i>moins nombreuses</i>                           | 7       | 3       |
| <i>organisation de certaines précises</i>         | 5       |         |
| <i>meilleure organisation des activités</i>       | 7       |         |
| <i>meilleure organisation des trajets</i>         | 3       |         |
| <i>prendre en compte le choix de l'enfant</i>     | 7       |         |
| <i>autre</i>                                      |         | 7       |
| encadrement                                       | 10      | 1       |
| <i>meilleure qualité</i>                          | 6       |         |
| <i>plus d'intervenants</i>                        | 4       |         |
| <i>moins d'intervenants</i>                       | 1       |         |
| modifications de l'organisation du temps scolaire | 15      | 14      |
| <i>moins de temps libre</i>                       | 1       |         |
| <i>plus de temps libre</i>                        | 3       | 4       |
| <i>réduction du temps scolaire</i>                | 5       |         |
| <i>changements d'horaires</i>                     | 15      | 9       |
| <i>mêmes vacances que pour les autres enfants</i> | 4       |         |
| <i>vacances moins longues</i>                     | 4       |         |
| plus d'information                                | 11      |         |
| plus de moyens                                    | 4       |         |
| intensifier l'expérience                          | 1       |         |
| arrêter l'expérience                              | 1       |         |
| autres  | 18      | 18      |
| non réponse                                       | 28      | 52      |

Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1997

*En résumé, les parents comme les enfants sont globalement satisfaits des activités qu'exerce l'écolier, bien que les uns comme les autres puissent réserver leur avis selon l'activité. Parents et enfants apprécient notamment les découvertes que permettent les aménagements des rythmes scolaires. Pour le quart des parents, ces découvertes constituent d'ailleurs le principal avantage du dispositif. Leur satisfaction envers les activités diminue cependant lorsqu'elles sont trop nombreuses ou pas assez.*

*Les enfants plébiscitent leur emploi du temps de cette année. Ils aiment pratiquer des activités, et préfèrent d'ailleurs les exercer, même si elles ont lieu au détriment de leur temps libre, que rentrer plus tôt chez eux. Cette satisfaction diminue lorsque leur pratique exige une sortie systématique des locaux scolaires.*

*Les parents ne manifestent en général pas d'inquiétude envers l'interaction entre les aménagements des rythmes scolaires et les apprentissages fondamentaux. Ils sont d'autant moins nombreux à manifester d'inquiétude que l'école a peu diminué le nombre d'heures scolaires, ou que les activités sont regroupées sur des demi-journées qui leur sont entièrement consacrées. Comme nous l'avons constaté pour les résultats scolaires, si les parents sont sensibles à l'utilisation des matinées pour les apprentissages dits fondamentaux, la diminution du temps scolaire hebdomadaire les inquiète.*

## **CONCLUSION**

Le Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes scolaires a pour mission d'impulser et de coordonner les évaluations locales et nationales sur les expérimentations actuellement en cours dans les établissements scolaires. A sa demande, le CRÉDOC a réalisé une étude portant sur le regard des familles concernées sur les aménagements du temps. Il s'est intéressé aux représentations que les parents et les enfants ont des aménagements et en particulier des effets de ces aménagements sur le comportement des enfants à l'école et à la maison. 767 écoliers de classes de CE2, CM1 et CM2 ainsi qu'un de leurs parents ont été interrogés au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 96-97.

Les aménagements des rythmes scolaires ont été perçus aussi bien par les parents que par les enfants. Par les parents principalement parce qu'ils en ont été informés par l'école, par les enfants parce qu'ils ont remarqué les modifications introduites dans leur vie scolaire. Cependant, les uns comme les autres n'ont pas nécessairement été sensibles à tous les aménagements effectués : ainsi, pour les enfants, les aménagements des rythmes scolaires signifient surtout la possibilité de pratiquer de nouvelles activités. Les parents ont également remarqué la mise en place d'activités, sans doute parce que les enfants en ont discuté à la maison. Leur attention a également été attirée par les modifications qui ont un effet sur leur organisation : principalement les changements d'horaires mais aussi une nouvelle répartition des jours d'école sur la semaine. Par contre, l'intervention d'animateurs extérieurs à l'institution scolaire, la mise en place de périodes d'accueil, ou l'aménagement du temps du repas n'apparaissent qu'exceptionnellement dans les réponses des parents et des écoliers.

Les parents comme les enfants perçoivent peu d'évolution du comportement de l'enfant comme conséquence directe de l'aménagement du temps. Celui-ci est, d'après les parents, rarement à l'origine d'une amélioration ou d'une dégradation des résultats scolaires. En revanche, adultes et enfants disent que les activités ont augmenté le plaisir d'aller à l'école. A ce stade de l'expérimentation, l'aménagement du temps ne semble pas avoir conduit l'enfant à modifier son emploi du temps à la maison, si ce n'est que la pratique de nouvelles activités a pu incité certains à en exercer moins en dehors du cadre mis en place par la commune.

Les familles interrogées se montrent pour l'instant satisfaites du dispositif. Parents comme enfants sont globalement satisfaits des activités pratiquées, bien que leur avis puisse parfois être réservé sur certaines. Les enfants déclarent préférer leur emploi du temps de cette année à celui de l'année dernière, les parents jugent les aménagements plutôt favorables aux apprentissages fondamentaux. Il n'y a finalement qu'une minorité de personnes qui se montrent peu satisfaites des nouveaux rythmes scolaires dans leur ensemble. Notamment,

alors que les aménagements ont pu s'accompagner de modifications d'horaires, dans la répartition des jours d'école sur la semaine ou dans la durée des vacances, peu d'adultes manifestent leur mécontentement relativement à des changements qui ont pu les contraindre à modifier leur organisation.

Au-delà de cette satisfaction globale par rapport au dispositif, l'étude comparative des réponses des personnes interrogées selon les différentes modalités de mise en place des aménagements conduit à nuancer les propos précédents. Bien que parents et enfants n'imputent que rarement une éventuelle évolution du comportement de l'enfant aux aménagements, la perception qu'ils ont de cette évolution, de même que leur satisfaction, sont différentes selon les aménagements mis en place.

Les représentations des parents et des enfants dépendent d'abord de la place des activités dans la semaine scolaire. La perception qu'ils ont de l'évolution des relations à l'école est meilleure lorsque les activités culturelles et sportives sont regroupées l'après-midi et sont en nombre suffisant sans être trop nombreuses : parents et enfants considèrent ainsi plus souvent que le plaisir à aller à l'école et les résultats scolaires sont en amélioration lorsque le nombre d'après-midi avec activités par semaine est de deux ou trois que lorsqu'il est de un seulement, ou à l'inverse de quatre. Ce sera surtout le cas si ces après-midi sont "sans cartable". La perception que les parents ont de la fatigue de l'enfant dépend également d'un tel seuil : les parents seront moins nombreux à considérer que l'enfant est fatigué si les activités sont regroupées l'après-midi à condition que le nombre de demi-journées concernées ne soit pas trop élevé. Finalement, la satisfaction globale des parents relativement aux activités est plus fréquente lorsque les activités sont en nombre suffisant, regroupées l'après-midi sans qu'ils y soient tous consacrés.

Les parents semblent en revanche craindre une diminution du nombre d'heures scolaires obligatoires, ou un nombre trop important d'heures libérées. Sans doute parce qu'alors les aménagements sont perçus comme se mettant en place au détriment des apprentissages fondamentaux, les adultes sont moins nombreux à exprimer la perception d'une amélioration des résultats scolaires lorsque l'école diminue le nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Ils sont également plus nombreux à dire qu'ils perçoivent une plus grande fatigue de l'enfant, ce qui peut s'expliquer par l'existence d'une diminution de la durée des vacances qui accompagne la réduction du nombre d'heures scolaires.

L'intervention d'animateurs extérieurs et d'une façon plus générale, l'organisation des activités est loin d'être un sujet de préoccupation pour les enfants et pour les parents. Cependant, lorsque l'exercice des activités exige de sortir systématiquement des locaux



scolaires, les enfants se perçoivent moins souvent comme étant en progrès scolaire, et manifestent moins de satisfaction par rapport aux activités. Les parents sont quant à eux sensibles dans une certaine mesure à la présence d'intervenants extérieurs : lorsque les intervenants sont nombreux, les parents perçoivent plus fréquemment l'enfant comme étant fatigué, et sont moins satisfaits des activités. Ils manifestent également une satisfaction moins importante lorsqu'il n'y a pas d'autres animateurs que l'instituteur.

Il n'apparaît pas de réelle différence dans l'influence des aménagements des rythmes scolaires selon l'origine socio-démographique des enfants. On se contentera de relever que dans les foyers "plus en difficultés", les enfants et les parents sont plus nombreux à être favorables à une diminution de la durée des vacances qui permet à l'écolier de pratiquer des activités culturelles, physiques, sportives, artistiques, qu'il n'a pas l'occasion d'exercer à l'extérieur.

Globalement, l'étude montre donc que les représentations que les parents ont de l'influence des aménagements du temps se construisent à partir de la répartition des activités sur la semaine et du temps scolaire obligatoire. Les parents perçoivent très favorablement la mise en place d'aménagements se traduisant par une nouvelle répartition de la journée scolaire : matinées consacrées essentiellement aux apprentissages fondamentaux, après-midi comprenant des activités diversifiées. Cependant, les journées ne doivent pas systématiquement être composées sur ce modèle. En revanche, les adultes semblent manifester une certaine inquiétude vis-à-vis de la diminution de la durée scolaire hebdomadaire obligatoire, perçue comme pouvant réduire la place consacrée aux apprentissages fondamentaux. Pour les enfants, plus les activités de découverte, sportives, culturelles, artistiques, sont nombreuses, plus la perception qu'ils ont des aménagements est favorable. Avec une nuance cependant lorsque leur pratique exige une sortie systématique des locaux scolaires.

Ce volet de l'évaluation consacré aux perceptions des familles aboutit ainsi au constat que l'extension des aménagements des rythmes scolaires sera mieux perçue si elle se réalise en regroupant les activités sur certains après-midi qui leur seront entièrement consacrées. Il s'agit non pas d'augmenter le nombre d'activités, mais d'axer la réflexion sur leur place dans la journée, leur qualité et leur articulation avec les apprentissages fondamentaux. Un effort de communication reste sans doute à réaliser sur les conséquences d'une diminution du temps scolaire hebdomadaire compensée par une augmentation du nombre de jours de classe dans l'année de l'enfant.

**ANNEXE :**  
**QUESTIONNAIRE**

**CRÉDOC**

142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS

## **Aménagement des rythmes scolaires**

- questionnaire -

janvier 1997

Département Évaluation des Politiques Sociales

**R) Quelques renseignements sur l'enfant**

Je vais tout d'abord vous poser quelques questions concernant votre enfant, puis je vous demanderai de me le passer avant de terminer le questionnaire avec votre avis sur le dispositif.

**R1 - Quel est l'âge de ..... ?**

*Enquêteur : âge de l'enfant interrogé, le désigner par son prénom*

|                     |      |
|---------------------|------|
| 8 ans ou moins..... | 20 % |
| 9 ans.....          | 29 % |
| 10 ans.....         | 35 % |
| 11 ans ou plus..... | 16 % |

**R2 - En quelle classe est-il ?**

|          |      |
|----------|------|
| CE2..... | 32 % |
| CM1..... | 31 % |
| CM2..... | 37 % |

**R3 - Votre enfant était-il dans la même école pendant l'année scolaire précédente (95-96) ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 91 % |
| <i>non</i> ..... | 9 %  |

**R4 - Votre enfant a-t-il redoublé sa classe de .....**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 4 %  |
| <i>non</i> ..... | 96 % |

**R5 - Pour les enfants qui n'ont pas changé d'école (question R3). Avait-il le même instituteur l'année dernière ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 14 % |
| <i>non</i> ..... | 86 % |

**R6 - Quel est le temps de trajet, pour votre enfant, entre chez vous et l'école ?**

Enquêteur : ..... en minutes quelque soit le mode de transport, mais " de porte à porte", donc en intégrant les arrêts éventuels chez la nourrice, des voisins, ....., chargés d'emmener l'enfant

|                        |      |
|------------------------|------|
| 5 mn ou moins .....    | 56 % |
| entre 5 et 10 mn.....  | 29 % |
| entre 10 et 20 mn..... | 12 % |
| plus de 20 mn .....    | 3 %  |

**R7 - Votre enfant mange-t-il à la cantine ?**

|   |      |
|---|------|
| tous les jours (sauf éventuellement le mercredi et le samedi) ..... | 40 % |
| au moins une fois par semaine, de façon régulière .....             | 12 % |
| de temps en temps, de façon irrégulière.....                        | 12 % |
| jamais.....   | 36 % |

**R8 - Quelle est votre situation familiale ? Vous vivez :**

|                    |      |
|--------------------|------|
| seul (e) .....     | 12 % |
| marié (e).....     | 76 % |
| maritalement ..... | 12 % |

**R9 - Combien d'enfants vivent chez vous ?**

|                         |      |
|-------------------------|------|
| 1 enfant.....           | 10 % |
| 2 enfants .....         | 41 % |
| 3 ou 4 enfants .....    | 41 % |
| 5 enfants et plus ..... | 8 %  |

**R10 - Vous (ou votre conjoint) a-t-il eu des enfants d'une précédente union ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 16 % |
| <i>non</i> ..... | 84 % |

**R11 - Si oui, combien d'entre eux vivent chez vous ?**

I \_ I \_ I

**R12 - Quel est l'âge du plus jeune des enfants vivant chez vous ?**

I \_ I \_ I

**R13 - Quel est l'âge du plus âgé ?**

I \_ I \_ I

**I) Implication et information des parents**

**I1 - Y a-t-il eu un changement entre cette année scolaire et la précédente dans l'emploi du temps de votre enfant pendant le temps scolaire (entre 8h30 et 16h30-17h)?**

*oui* .....67 %  
*non* .....33 %

**I2 - Quels changements avez-vous remarqués ?**

Enquêteur : quatre réponses possibles. Ne pas citer

*l'enfant fait plus d'activités, ou de nouvelles activités* ..... 65 %  
*les horaires ne sont pas les mêmes*..... 54 %  
*la répartition des activités et des apprentissages dans la journée a changé*..... 24 %  
*le comportement de l'enfant est différent* ..... 8 %  
*la durée des vacances a changé*..... 5 %  
*modifications à l'école qui ne sont pas liés aux aménagements*..... 4 %  
*il y a plus d'intervenants*..... 2 %  
*le comportement de l'instituteur est différent*..... 1 %  
*modifications qui proviennent d'une changement d'organisation des parents* ..... 1 %  
*autres modifications liées aux aménagements* ..... 1 %  
*autres*..... 1 %  
*ne sait pas*..... 1 %

**I3 - je vais vous citer un certain nombre de propositions qui peuvent concerner l'emploi du temps de votre enfant. Pouvez-vous me dire pour chacune d'elle, si c'est le cas dans l'école de..... .**

|   | oui  | non  | NSP  |
|---|------|------|------|
| a) votre enfant fait plus d'activités différentes que l'année dernière.....   | 82 % | 17 % | 1 %  |
| b) les apprentissages habituels (mathématiques, français histoire-géographie..) se font principalement le matin ... | 81 % | 6 %  | 13 % |
| c) votre enfant peut prendre un petit déjeuner à l'école ...  | 26 % | 72 % | 2 %  |
| d) il y a des intervenants extérieurs qui encadrent les activités.....  | 88 % | 7 %  | 5 %  |

**I4 - Les aménagements de l'emploi du temps que je vous ai cités précédemment sont possibles car depuis la dernière rentrée scolaire, l'école de votre enfant expérimente une nouvelle organisation du temps scolaire. Le saviez-vous ?**

*oui*.....86 %  
*non*.....14 %

*Si a répondu non, passer à l'encadré à la fin de la partie*

**I5 - Par qui en avez-vous été informé ?**

Enquêteur : trois réponses possibles. Ne pas citer;

*la direction de l'école* ..... 64 %  
*l'instituteur de votre enfant* ..... 19 %  
*la commune*..... 18 %  
*une association de parents d'élèves* ..... 16 %  
*les journaux* ..... 7 %  
*d'autres parents d'élèves* ..... 6 %  
*votre enfant* ..... 4 %  
*au cours d'une réunion (sans précision sur organisation)*..... 3 %  
*académie, rectorat* ..... 1 %  
*du fait des responsabilités prises par la personne (ou son conjoint)* 1 %  
*par entourage, les voisins, les proches*..... 1 %  
*autre*..... 5 %  
*nsp*..... 1 %

**I6 - Quand avez-vous été informé ?**

Enquêteur : une seule réponse possible (la première fois que les parents ont eu connaissance du dispositif). Ne pas citer

*au cours de l'année scolaire précédente* .....76 %  
*pendant les grandes vacances* .....3 %  
*à la rentrée scolaire* .....12 %  
*au cours du premier trimestre de cette année scolaire* .....9 %

**I7 - Vous a-t-on informé sur :**

|   | oui  | non  | nsp |
|---|------|------|-----|
| a) les buts de cette expérience                       | 64 % | 34 % | 2 % |
| b) les horaires, les jours d'école                    | 84 % | 15 % | 1 % |
| c) l'emploi du temps                                  | 83 % | 17 % | 0 % |
| d) les activités proposées pendant le temps scolaire  | 79 % | 20 % | 1 % |
| e) les personnes qui allaient intervenir dans l'école | 50 % | 49 % | 1 % |
| f) d'autres aspects de l'expérience                   | 11 % | 86 % | 3 % |

**I8 - Y a-t-il eu une réunion d'information sur cette nouvelle organisation ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 79 % |
| <i>non</i> ..... | 18 % |
| <i>nsp</i> ..... | 3 %  |

**I9 - Auriez-vous souhaité plus d'informations sur cette expérience ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 44 % |
| <i>non</i> ..... | 54 % |
| <i>nsp</i> ..... | 2 %  |

**I10 - Si oui, sur quels points auriez-vous désiré plus d'informations ?**

Enquêteur : quatre réponses possibles. Ne pas citer.

|  |      |
|--|------|
| <i>les activités proposées pendant le temps scolaire</i> .....                           | 37 % |
| <i>les personnes qui allaient intervenir dans l'école</i> .....                          | 30 % |
| <i>les buts de l'expérience</i> .....  | 29 % |
| <i>l'emploi du temps de l'enfant pendant le temps scolaire</i> .....                     | 22 % |
| <i>les horaires</i> .....  | 17 % |
| <i>l'évaluation et le suivi prévu de l'expérience</i> .....                              | 10 % |
| <i>autres demandes d'information qui sont l'expression d'un mécontentement</i> .....     | 7 %  |
| <i>les conséquences possibles des aménagements sur le comportement de l'enfant</i> ..... | 1 %  |
| <i>la sécurité</i> .....   | 1 %  |
| <i>d'autres expériences similaires</i> .....   | 1 %  |
| <i>les moyens mis en oeuvre</i> .....  | 1 %  |
| <i>d'autres aspects de l'expérience</i> .....  | 8 %  |



**I11 - Est-ce que vous (ou votre conjoint) avez :**

participé activement à l'élaboration du projet..... 9 %  
donné votre avis..... 39 %  
été simplement informé ..... 52 %

**Je vous remercie d'avoir répondu à ces premières questions. Je souhaiterais maintenant pouvoir poser quelques questions à ..... Je vous demanderais de ne pas aider votre enfant, même s'il ne connaît pas les réponses à nos questions. Nous terminerons le questionnaire avec vous, en vous posant des questions destinées à savoir ce que vous, vous pensez du dispositif.**

## QUESTIONNAIRE ENFANT

### A) Information des enfants et organisation des activités

Bonjour ....., je m'appelle ..... je suis enquêteur au CRÉDOC. Je vais te poser quelques questions pour savoir ce tu fais à l'école.

**A1 - Tu as un maître ou une maîtresse ?**

*un maître*.....51 %  
*une maîtresse*.....49 %

**A2 - Cette année, les enfants de ta classe ne font plus les mêmes choses que l'année dernière pendant leur journée d'école. Le savais-tu ?**

*oui*.....60 %  
*non*.....38 %  
*nsp*.....2 %

**A3 - Si a répondu oui. Qui te l'a appris ?**

Enquêteur deux réponses possibles

*ton instituteur de cette année*.....40 %  
*ton instituteur de l'année dernière* .....24 %  
*tes parents*.....16 %  
*le directeur de l'école* .....9 %  
*des camarades*.....8 %  
*personne* .....10 %  
*autre*.....6 %

**A4 - A l'école, qu'est-ce qui a changé pour toi depuis l'année dernière ?**

Enquêteur : trois réponses possibles

|  |      |
|--|------|
| <i>il fait plus d'activités, ou de nouvelles activités</i> .....                             | 73 % |
| <i>les horaires ne sont pas les mêmes</i> .....  | 29 % |
| <i>la répartition des activités et des apprentissages<br/>dans la journée a changé</i> ..... | 16 % |
| <i>il ne va pas à l'école les mêmes jours</i> .....  | 10 % |
| <i>le temps entre midi et deux heures est organisé différemment</i> .....                    | 5 %  |
| <i>le travail en classe est plus dur</i> .....   | 5 %  |
| <i>il y a un petit déjeuner ou un goûter à l'école</i> .....                                 | 3 %  |
| <i>il y a plus d'intervenants</i> .....  | 2 %  |
| <i>le comportement de l'instituteur est différent</i> .....                                  | 2 %  |
| <i>il y a plus de récréations</i> .....  | 1 %  |
| <i>la durée des vacances a changé</i> .....  | 1 %  |
| <i>son comportement est différent</i> .....  | 1 %  |
| <i>moins d'activité</i> .....  | 1 %  |
| <i>occasion de rencontrer d'autres enfants</i> .....   | 1 %  |
| <i>modifications à l'école qui ne sont pas liés aux aménagements</i> .....                   | 1 %  |
| <i>autres modifications liées aux aménagements</i> .....                                     | 1 %  |
| <i>ne sait pas</i> .....   | 8 %  |
| <i>autres</i> .....  | 8 %  |

**A5 - Pour le temps de midi, sans classe ni activité, est-ce que :**

Enquêteur : entre midi et deux heures

|  |      |
|--|------|
| <i>tu t'ennuies</i> .....                          | 5 %  |
| <i>tu n'as pas assez de temps</i> .....            | 3 %  |
| <i>ou tu trouves que c'est bien comme ça ? ...</i> | 91 % |
| <i>nsp</i> .....                                   | 1 %  |

**A6 - Quelles activités pratiques-tu pendant l'école ?**

*(Question ouverte recodée)*

|  |      |
|--|------|
| <i>activités sportives</i> .....   | 85 % |
| <i>activités manuelles</i> .....   | 53 % |
| <i>activités d'expression corporelle</i> .....                             | 45 % |
| <i>activités scientifiques et techniques</i> .....                         | 19 % |
| <i>autres activités d'expression</i> .....                                 | 14 % |
| <i>activités de découverte du patrimoine et de l'environnement</i> .....   | 13 % |
| <i>activités ludiques (à caractère non sportif)</i> .....                  | 7 %  |
| <i>activités d'éducation du citoyen et de prévention de la santé</i> ..... | 5 %  |
| <i>apprentissages fondamentaux</i> .....                                   | 2 %  |
| <i>autres</i> .....  | 3 %  |

**Enquêteur** : si l'enfant cite des activités liées aux apprentissages traditionnels, le recentrer sur les activités spécifiques à l'aménagement.

Quand on parlera d'activités, on parlera seulement de .....

**A7 - As-tu eu à choisir ces activités en début d'année ?**

*oui* .....50 %  
*non* .....49 %

**A8 - Est-ce qu'avant cette année, il y a des activités que tu avais déjà faites ?**

*oui* .....46 %  
*non* .....54 %

**A9 - Si oui, tu les avais déjà faites avec l'école ou sans l'école ?**

*avec l'école* .....77 %  
*sans l'école* .....15 %  
*les deux* .....7 %  
*nsp* .....1 %

**A10 - Parmi les activités que tu m'as citées, est-ce qu'il y en a pour lesquelles tu dois sortir de l'école ?**

*oui* .....79 %  
*non* .....20 %  
*nsp* .....1 %

**A11 - Si oui. Est-ce qu'il y en a aussi qui se font dans l'école ?**

*oui* .....85 %  
*non* .....15 %

**A12 - Pendant l'école, est-ce qu'il y a des activités que tu fais avec d'autres personnes que ton maître (ta maîtresse) ?**

*oui* .....85 %  
*non* .....14 %

**A13 - Si oui. Est-ce qu'il y en a aussi que tu fais avec ton maître (ta maîtresse)**

?

*oui* .....65 %  
*non* .....35 %

**A14 - Est-ce qu'il y a des activités que tu trouves bien ?**

*oui*.....99 %  
*non*.....1 %

**A15 - Si oui, lesquelles ?**  
(Question ouverte recodée)

activités sportives.....84 %  
activités scientifiques et techniques .....75 %  
activités manuelles.....66 %  
activités d'expression corporelle .....57 %  
activités d'éducation du citoyen et de prévention de la santé .....46 %  
autres activités d'expression .....34 %  
activités ludiques (à caractère non sportif).....14 %  
activités de découverte du patrimoine et de l'environnement .....10 %  
autres .....44 %

**A16 - Est-ce qu'il y a des activités que tu ne trouves pas bien ?**

*oui*.....42 %  
*non*.....58 %

**A17 - Si oui, lesquelles ?**  
(Question ouverte recodée)

*activités sportives* .....20 %  
*activités d'expression corporelle*.....16 %  
*activités ludiques (à caractère non sportif)*.....15 %  
*activités d'éducation du citoyen et de prévention de la santé* .....14 %  
*activités de découverte du patrimoine et de l'environnement*.....9 %  
*activités manuelles*.....8 %  
*autres activités d'expression*.....5 %  
*activités scientifiques et techniques* .....4 %  
*autres*.....4 %

**A18 - S'il y a des activités que l'enfant ne trouve pas bien. Qu'est ce qui ne te plaît pas dans les activités que tu n'aimes pas ?**

Enquêteur : trois réponses possibles

|   |             |
|---|-------------|
| <i>autres raisons liées à la nature de l'activité.....</i>                            | <i>35 %</i> |
| <i>l'activité est ennuyeuse .....</i>   | <i>24 %</i> |
| <i>l'activité est difficile, l'enfant est en sensation d'échec.....</i>               | <i>17 %</i> |
| <i>raisons liées à l'organisation de l'activité.....</i>                              | <i>10 %</i> |
| <i>autres raisons liées à l'intervenant.....</i>                                      | <i>9 %</i>  |
| <i>l'intervenant est trop sévère, l'activité est trop "cadrée".....</i>               | <i>5 %</i>  |
| <i>les enfants avec qui il est.....</i>   | <i>4 %</i>  |
| <i>l'endroit où elle se passe .....</i>   | <i>4 %</i>  |
| <i>ce n'est pas cette activité que l'enfant aurait voulu faire .....</i>              | <i>3 %</i>  |
| <i>le temps qu'il faut pour y aller .....</i>   | <i>1 %</i>  |
| <i>le fait que ce soit le "cirque", que l'intervenant n'ai pas assez d'autorité..</i> | <i>1 %</i>  |
| <i>autres .....</i>   | <i>15 %</i> |

**A19 - S'il y a des activités que l'enfant trouve bien. Qu'est-ce qui te plaît dans les activités que tu aimes bien ?**

Enquêteur : trois réponses possibles

|   |             |
|---|-------------|
| <i>la nature de l'activité.....</i>                                       | <i>71 %</i> |
| <i>parce que l'activité est nouvelle, permet de découvrir.....</i>        | <i>33 %</i> |
| <i>c'est mieux maintenant que comme l'enfant la pratiquait avant.....</i> | <i>8 %</i>  |
| <i>l'enfant est valorisé, réussit .....</i>                               | <i>8 %</i>  |
| <i>s'entend bien avec l'intervenant.....</i>                              | <i>6 %</i>  |
| <i>les enfants avec lequel il est .....</i>                               | <i>5 %</i>  |
| <i>l'endroit où elle se passe .....</i>                                   | <i>3 %</i>  |
| <i>apprécie la façon dont l'intervenant encadre l'activité.....</i>       | <i>2 %</i>  |
| <i>l'enfant connaît déjà l'activité.....</i>                              | <i>2 %</i>  |
| <i>autres raisons liées à l'intervenant.....</i>                          | <i>1 %</i>  |
| <i>autres .....</i>   | <i>7 %</i>  |

**A20 - Est-ce que tu as du temps où tu peux faire ce que tu veux, pendant ta journée d'école?**

Enquêteur : en dehors de la pause de midi et des récréations

|                  |             |
|------------------|-------------|
| <i>oui.....</i>  | <i>53 %</i> |
| <i>non .....</i> | <i>46 %</i> |
| <i>nsp.....</i>  | <i>1 %</i>  |

**A21 - Si a répondu oui. Tu en as :**

trop.....2 %  
pas assez.....12 %  
ou c'est bien comme ça ? .....86 %

**A22 - Si a répondu non est ce que tu aimerais en avoir ?**

*oui*.....74 %  
*non*.....23 %  
nsp.....3 %

**A23 - Fais-tu des activités en dehors de l'école ?**

*oui*.....0 %  
*non*.....0 %  
nsp.....100 %

*Si a répondu non, passer à A31*

**A24 - Est-ce que tu fais certaines de ces activités avec l'école ?**

*oui*.....36 %  
*non*.....63 %

**A25 - Si oui. Il y en a que tu ne fais pas avec l'école ?**

*oui*.....58 %  
*non*.....41 %  
nsp.....1 %

**A26 - Est-ce que tu voudrais faire**

plus d'activités en dehors de l'école .....22 %  
moins d'activités en dehors de l'école.....4 %  
ou c'est bien comme ça.....74 %

**A27 - Si ne fait pas d'activité en dehors de l'école. Aimerais-tu faire d'autres activités que celles que tu pratiques déjà avec l'école ?**

*oui*.....60 %  
*non*.....39 %  
nsp.....1 %

**A28 - A quelle heure rentres-tu à la maison le soir ?**

I \_ I \_ I H I \_ I \_ I

mn

**A29 - Qu'est-ce que tu as fait (hier soir/avant hier soir/vendredi soir) en rentrant de l'école ?**

*Enquêteur : demander à l'enfant la plus proche des soirées qui terminent une journée d'école (et donc une soirée autre que le mercredi, le samedi ou le dimanche)*

*quatre réponses possibles*

*avant le repas*

|   |      |
|---|------|
| <i>ses leçons</i> .....   | 68 % |
| <i>a regardé la télévision</i> .....                              | 37 % |
| <i>des jeux avec d'autres enfants, les frères et soeurs</i> ..... | 26 % |
| <i>goûter</i> .....   | 25 % |
| <i>des jeux seuls</i> .....                                       | 13 % |
| <i>des activités</i> .....  | 12 % |
| <i>bain</i> .....   | 7 %  |
| <i>des jeux électroniques</i> .....                               | 6 %  |
| <i>lecture</i> .....  | 6 %  |
| <i>autre</i> .....  | 15 % |
| <i>nsp</i> .....  | 1 %  |



**B) comportement et satisfaction de l'enfant**

**B1 - est-ce que tu trouves que :**

tu travailles de mieux en mieux .....53 %  
c'est toujours pareil .....37 %  
ou tu travailles de moins en moins bien .....8 %  
nsp.....2 %

**B2 - Est-ce que tu trouves que :**

tu as de plus en plus de punitions.....4 %  
c'est toujours pareil.....55 %  
ou tu as de moins en moins de punitions...40 %  
*tu n'as jamais de punition*.....1 %

**B3 - As-tu du mal à te réveiller le matin pour aller à l'école ?**

*oui*.....55 %  
*non*.....45 %

**B4 - est-ce que tu trouves que se lever le matin est :**

de plus en plus difficile.....31 %  
toujours pareil.....46 %  
de moins en moins difficile .....23 %

**B5 - As-tu beaucoup de copains (copines) à l'école?**

*oui*.....92 %  
*non*.....8 %

**B6 - Est ce que tu aimerais avoir plus de copains (copines) à l'école ?**

*oui*.....40 %  
*non*.....60 %

**B7 - Est-ce que tu as :**

de plus en plus de copains (copines).....32 %  
c'est toujours pareil.....61 %  
ou de moins en moins de copains (copines) ? .....7 %

**B8 - Aimes-tu aller à l'école ?**

*oui*.....92 %  
*non*.....7 %  
*nsp*.....1 %

**B9 - Est-ce que tu trouves que l'école c'est :**

de mieux en mieux .....58 %  
toujours pareil.....37 %  
ou de moins en moins bien ? .....4 %

**B10 - Dans ce que tu fais ou dans ce que tu apprends à l'école, qu'est-ce qui te plaît le plus ?**

Enquêteur : en dehors des récréations, du temps libre, une seule réponse possible

*les mathématiques, les sciences, la technologie* ..... 50 %  
*le français, l'histoire, la géographie, l'éducation civique*..... 30 %  
*l'éducation artistique et culturelle*..... 8 %  
*l'éducation physique et sportive*..... 7 %  
*autre*..... 5 %

**B11 - Quel est le jour de la semaine que tu préfères ?**

*lundi*.....15 %  
*mardi* .....19 %  
*mercredi*.....14 %  
*jeudi* .....14 %  
*vendredi* .....20 %  
*samedi*.....10 %  
*dimanche*.....6 %  
*nsp*.....2 %

### B12 - Pourquoi ?

Enquêteur : trois réponses possibles

|  |      |
|--|------|
| lié à la nature des activités du jour.....           | 31 % |
| il y a des activités ce jour là.....                 | 30 % |
| lié aux autres matières.....                         | 20 % |
| lié à ce que fait l'enfant en dehors de l'école..... | 17 % |
| il y a moins d'école ce jour-là.....                 | 13 % |
| il n'y a pas d'école ce jour là.....                 | 9 %  |
| il n'y a pas d'école le lendemain.....               | 4 %  |
| lié à un intervenant.....                            | 2 %  |
| il y a plus d'école ce jour là.....                  | 2 %  |
| autre.....   | 5 %  |

### B13 - Et après le .... , quel est le jour de la semaine que tu préfères ?

|               |      |
|---------------|------|
| lundi.....    | 13 % |
| mardi.....    | 15 % |
| mercredi..... | 14 % |
| jeudi.....    | 12 % |
| vendredi..... | 19 % |
| samedi.....   | 16 % |
| dimanche..... | 8 %  |
| nsp.....      | 3 %  |

### B14 - Pourquoi ?

Enquêteur : trois réponses possibles

|  |      |
|--|------|
| lié à la nature des activités du jour.....           | 30 % |
| il y a des activités ce jour là.....                 | 23 % |
| lié à ce que fait l'enfant en dehors de l'école..... | 20 % |
| lié aux autres matières.....                         | 17 % |
| il n'y a pas d'école ce jour là.....                 | 13 % |
| il y a moins d'école ce jour-là.....                 | 10 % |
| il n'y a pas d'école le lendemain.....               | 3 %  |
| lié à un intervenant.....                            | 2 %  |
| il n'y a pas d'activité ce jour là.....              | 1 %  |
| il y a plus d'école ce jour là.....                  | 1 %  |
| autre.....   | 4 %  |

**B15 -Est-ce que tu penses que dans ton école, les vacances sont parfois plus courtes que dans les autres écoles ?**

*oui*.....31 %  
*non*.....58 %  
*nsp*.....11 %

*Si a répondu non, passer à B24*

**B16- Et tu trouves que c'est :**

*mieux*.....16 %  
*moins bien*.....37 %  
*cela t'est égal* .....46 %

**B17 - Pour les enfants qui trouvent que c'est mieux. Pourquoi ?**

Enquêteur : deux réponses possibles

*aime aller à l'école* .....31 %  
*s'ennuie pendant les vacances* .....18 %  
*fait des activités pendant l'école qu'il ne peut pas faire pendant les vacances* .....18 %  
*est impatient de retrouver ses copains*.....13 %  
*autres* .....23 %  
*nsp*.....21 %

**B18 - pour les enfants qui trouvent que c'est moins bien. Pourquoi ?**

Enquêteur deux réponses possibles

*n'a pas assez de temps pendant les vacances*.....53 %  
*voit des copains pendant les vacances* .....20 %  
*fait des activités pendant les vacances*.....13 %  
*est fatigué, préfère des vacances plus longue pour se reposer*.....13 %  
*n'aime pas aller à l'école* .....6 %  
*aime l'école* .....2 %  
*autres* .....8 %

**B19 - Qu'est ce qui te plaît le plus :**

|  |      |
|--|------|
| rentrer de l'école deux heures plus tôt, vers les 3heures, et faire moins d'activités pendant l'école..... | 22 % |
| rentrer de l'école plus tard, vers les 5 heures, et faire plus d'activités pendant l'école .....           | 75 % |
| ne sait pas .....  | 3 %  |

**B20 - Finalement, est-ce que tu préfères ton emploi du temps :**

|                           |      |
|---------------------------|------|
| de l'année dernière ..... | 13 % |
| de cette année.....       | 83 % |
| nsp.....                  | 4 %  |

**B21 - Pourquoi ?**

Enquêteur : trois réponses possibles

|  |      |
|--|------|
| <i>parce qu'il y a des activités.....</i>  | 55 % |
| <i>travaille plus, apprend plus de choses .....</i>                              | 11 % |
| <i>modification des horaires (sans influence sur la durée de la journée)....</i> | 9 %  |
| <i>beaucoup de liberté, de temps libre .....</i>                                 | 7 %  |
| <i>qualité ou nature des activités .....</i>                                     | 6 %  |
| <i>relations avec l'instituteur .....</i>  | 6 %  |
| <i>autres réponses liées aux apprentissages fondamentaux .....</i>               | 6 %  |
| <i>faisait plus de choses l'année dernière .....</i>                             | 4 %  |
| <i>modification de la répartition du temps scolaire sur la semaine.....</i>      | 3 %  |
| <i>pas de préférence.....</i>  | 2 %  |
| <i>est moins fatigué cette année.....</i>  | 2 %  |
| <i>relations avec les autres enfants.....</i>                                    | 2 %  |
| <i>rien n'a changé.....</i>  | 2 %  |
| <i>est plus fatigué cette année.....</i>   | 1 %  |
| <i>pas beaucoup de liberté, de temps libre.....</i>                              | 1 %  |
| <i>relations avec les intervenants .....</i>                                     | 1 %  |
| <i>modification de la durée des vacances .....</i>                               | 1 %  |
| <i>accueil le matin, collation dans la journée.....</i>                          | 1 %  |
| <i>la journée d'école est plus longue cette année.....</i>                       | 1 %  |
| <i>la journée d'école est plus courte.....</i>                                   | 1 %  |
| <i>autres.....</i>   | 8 %  |
| <i>nsp.....</i>  | 3 %  |

**B22 - Quelles sont les choses que tu aimerais voir changer dans ce que tu fais à l'école ?**

Enquêteur : trois réponses possibles. (Question ouverte recodée)

|  |      |
|--|------|
| <i>changements liés aux apprentissages fondamentaux</i> .....                                | 11 % |
| <i>Avoir plus d'activités, ou que les activités durent plus longtemps</i> .....              | 9 %  |
| <i>faire une autre activité (précise), ou abandonner une activité qu'il n'aime pas</i> ..... | 7 %  |
| <i>la répartition du temps scolaire sur la semaine</i> .....                                 | 5 %  |
| <i>les horaires d'école</i> .....  | 4 %  |
| <i>avoir plus de temps libre pendant la journée</i> .....                                    | 4 %  |
| <i>l'organisation de la journée</i> .....  | 3 %  |
| <i>l'ambiance à l'école, les relations entre enfants</i> .....                               | 3 %  |
| <i>changements liés aux locaux</i> .....   | 3 %  |
| <i>avoir moins d'activités, ou que les activités durent moins longtemps</i> .....            | 3 %  |
| <i>les relations avec l'instituteur</i> .....  | 2 %  |
| <i>autres changements liés aux aménagements des rythmes scolaires</i> .....                  | 2 %  |
| <i>les relations avec les intervenants</i> .....   | 1 %  |
| <i>autres changements</i> .....  | 4 %  |
| <i>rien, c'est bien comme c'est</i> .....  | 5 %  |
| <i>ne sait pas</i> .....   | 47 % |

**Je te remercie d'avoir répondu à ce questionnaire. Est-ce que tu peux me repasser (ta maman/ton papa) ?**

## QUESTIONNAIRE PARENTS

### A) Organisation des activités et du temps de l'enfant

Dans la suite du questionnaire, nous allons différencier deux sortes d'activités : les activités pendant le temps scolaire, qui sont les activités sportives ou culturelles organisées par l'école entre 8h30 et 16h30-17h et les activités en dehors du temps scolaire, qui sont celles que pratique votre enfant après l'école.

**A1 - Quelles sont les activités pratiquées par ..... pendant le temps scolaire ?**  
(Question ouverte recodée)

|   |      |
|---|------|
| activités sportives .....   | 89 % |
| activités manuelles .....   | 49 % |
| activités d'expression corporelle .....                             | 46 % |
| activités scientifiques et techniques .....                         | 19 % |
| autres activités d'expression .....                                 | 14 % |
| activités de découverte du patrimoine et de l'environnement .....   | 13 % |
| activités ludiques (à caractère non sportif) .....                  | 7 %  |
| activités d'éducation du citoyen et de prévention de la santé ..... | 6 %  |
| apprentissages fondamentaux .....                                   | 1 %  |
| autres .....  | 8 %  |

Enquêteur : si le répondant cite des activités liées aux apprentissages traditionnels : nous excluons du terme activité l'apprentissage de.....

**A2 - Votre enfant a-t-il eu à choisir entre plusieurs activités ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 54 % |
| <i>non</i> ..... | 42 % |
| <i>nsp</i> ..... | 4 %  |

**A3 - Avez-vous participé à ce choix ?**

|   |      |
|---|------|
| oui, c'est vous qui avez choisi .....           | 1 %  |
| oui, vous avez choisi avec votre enfant .....   | 28 % |
| non, c'est votre enfant qui a choisi seul ..... | 71 % |

**A4 - Qui encadre les activités que suit votre enfant pendant le temps scolaire**

?

|   |      |
|---|------|
| l'instituteur de votre enfant .....     | 12 % |
| des instituteurs d'autres classes ..... | 2 %  |
| des intervenants extérieurs .....       | 44 % |
| cela dépend des activités .....         | 37 % |
| <i>nsp</i> .....                        | 5 %  |

**A5 - A propos des activités que pratique votre enfant pendant le temps scolaire, vous êtes :**

|                            |      |
|----------------------------|------|
| tout à fait satisfait..... | 37 % |
| assez satisfait.....       | 52 % |
| peu satisfait.....         | 7 %  |
| pas du tout satisfait..... | 1 %  |
| nsp.....                   | 3 %  |

**A6 - Pourquoi ?**

Enquêteur : deux réponses possibles

|  |      |
|--|------|
| <i>l'enfant découvre de nouvelles activités .....</i>                                | 39 % |
| <i>avis de l'enfant sur les activités .....</i>                                      | 25 % |
| <i>nature des activités .....</i>  | 19 % |
| <i>autres raisons liées au fait qu'il y ait des activités .....</i>                  | 12 % |
| <i>organisation des activités .....</i>  | 11 % |
| <i>qualité des activités .....</i>   | 10 % |
| <i>compétences de l'encadrement .....</i>  | 10 % |
| <i>influence des activités sur le comportement de l'enfant.....</i>                  | 6 %  |
| <i>il n'y a pas assez d'activités, ou un manque de choix .....</i>                   | 4 %  |
| <i>diversité des activités.....</i>  | 2 %  |
| <i>influence des activités sur les résultats scolaires ou sur l'apprentissage ..</i> | 2 %  |
| <i>influence des activités sur la fatigue de l'enfant .....</i>                      | 1 %  |
| <i>autres .....</i>  | 10 % |

**A7 - En dehors des activités organisées pendant le temps scolaire, votre enfant pratique-t-il d'autres activités ?**

Enquêteur : en dehors des vacances

|                 |      |
|-----------------|------|
| <i>oui.....</i> | 74 % |
| <i>non.....</i> | 26 % |

*Si non, passer à A12*

**A8 - Si oui, Dans quel cadre pratique-t-il ces activités ?**

Enquêteur : deux réponses possibles

|   |      |
|---|------|
| <i>club sportif.....</i>                    | 66 % |
| <i>conservatoire, école de musique.....</i> | 17 % |
| <i>association culturelle .....</i>         | 14 % |
| <i>centre de loisir, CLSH.....</i>          | 9 %  |
| <i>sans encadrement .....</i>               | 8 %  |
| <i>cours particuliers ou privés.....</i>    | 5 %  |
| <i>enseignement religieux.....</i>          | 4 %  |
| <i>commune.....</i>                         | 2 %  |
| <i>école.....</i>                           | 1 %  |
| <i>autre.....</i>                           | 1 %  |



**A9 - En dehors de l'école, pratique-t-il :**

|  |      |
|--|------|
| plus d'activités que l'année dernière.....   | 30 % |
| autant d'activités que l'année dernière..... | 58 % |
| moins d'activités que l'année dernière ..... | 12 % |

*S'il en fait moins passer à A13 sinon, passer à A15*

**A10 - S'il ne fait pas d'activité (question A8) . Est-ce que :**

|   |      |
|---|------|
| Il a abandonné toutes les activités de l'année dernière ..... | 36 % |
| Il ne faisait pas non plus d'activité l'année dernière.....   | 62 % |
| nsp.....  | 2 %  |

**A11 - S'il a abandonné toutes les activités ou s'il en fait moins que l'année dernière. Pourquoi ?**

Enquêteur : une seule réponse possible

|   |      |
|---|------|
| par choix .....   | 36 % |
| parce qu'il fait déjà assez d'activités à l'école ..... | 18 % |
| parce qu'il est fatigué en rentrant de l'école .....    | 15 % |
| pour des raisons financières ou personnelles .....      | 8 %  |
| pour qu'il ne rentre pas trop tard à la maison.....     | 6 %  |
| à cause du manque d'activités à proximité.....          | 6 %  |
| pour des raisons d'organisation des parents.....        | 5 %  |
| à cause du travail scolaire.....                        | 3 %  |
| autre .....   | 3 %  |

**A12 - Êtes-vous, (vous ou votre conjoint), à la maison quand votre enfant rentre de l'école ?**

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| oui, tous les soirs.....          | 76 % |
| oui, mais que certains soirs..... | 14 % |
| non.....                          | 10 % |

**A13 - L'un de vous deux était-il, l'année dernière, à la maison quand votre enfant rentrait de l'école ?**

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| oui, tous les soirs.....          | 75 % |
| oui, mais que certains soirs..... | 13 % |
| non.....                          | 12 % |

**A14 - Par rapport à l'année dernière, votre enfant rentre-t-il de l'école :**

|                      |      |
|----------------------|------|
| plus tôt.....        | 20 % |
| à la même heure..... | 60 % |
| plus tard.....       | 20 % |

**A15 - Par rapport à l'année dernière, votre enfant part-il à l'école :**

|                      |      |
|----------------------|------|
| plus tôt .....       | 29 % |
| à la même heure..... | 62 % |
| plus tard.....       | 9 %  |

*Si pas de différence d'horaires (2 aux questions A17 et A18), passer à A22.*

**A16 - Ces différences d'horaires vous ont-elles posé des problèmes d'organisation ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 28 % |
| <i>non</i> ..... | 72 % |

**A17 - Si oui, lesquels ?**

Enquêteur deux réponses possibles

|   |      |
|---|------|
| <i>des problèmes dus à d'éventuels décalages avec les frères et soeurs.....</i> | 29 % |
| <i>des problèmes de garde.....</i>  | 28 % |
| <i>des problèmes de transport .....</i>   | 13 % |
| <i>fatigue de l'enfant.....</i>   | 13 % |
| <i>décalage entre les horaires des enfants et ceux des parents .....</i>        | 8 %  |
| <i>problème dans l'organisation du repas de midi .....</i>                      | 7 %  |
| <i>des problèmes de chevauchement avec d'autres activités de l'enfant .....</i> | 3 %  |
| <i>précipitation.....</i>   | 3 %  |
| <i>autre.....</i>   | 10 % |
| <i>nsp.....</i>   | 1 %  |

**A18 - Les vacances de ..... ont-elles été raccourcies par rapport à celles des enfants des autres écoles ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 34 % |
| <i>non</i> ..... | 58 % |
| <i>nsp</i> ..... | 8 %  |

*Si a répondu non, passer à A28*

**A19 - Pensez-vous que le fait que les vacances soient plus courtes est :**

|                          |      |
|--------------------------|------|
| une bonne chose .....    | 44 % |
| une mauvaise chose ..... | 36 % |
| nsp .....                | 20 % |

**A20 - Pour les parents qui pensent que c'est une bonne chose. Pourquoi ?**  
Enquêteur deux réponses possibles

|  |      |
|--|------|
| <i>permet aux parents de mieux s'organiser pour prendre des vacances avec leur enfant .....</i>            | 8 %  |
| <i>les enfants s'ennuient à la fin des vacances .....</i>  | 39 % |
| <i>il est préférable que les enfants soient à l'école plutôt qu'à "traîner" pendant les vacances .....</i> | 9 %  |
| <i>ils font une multiplicité d'activités à l'école qu'ils ne font pas pendant les vacances .....</i>       | 14 % |
| <i>autre.....</i>  | 45 % |

**A21 - Pour les parents qui pensent que c'est une mauvaise chose. Pourquoi ?**  
Enquêteur : deux réponses possibles

|   |      |
|---|------|
| <i>cela pose des problèmes de garde aux parents.....</i>  | 12 % |
| <i>cela introduit des décalages avec les vacances des frères et soeurs.....</i>                     | 40 % |
| <i>cela crée des problèmes pour les activités pendant les vacances (centres de vacances.....)</i>   | 3 %  |
| <i>les enfants sont fatigués .....</i>  | 43 % |
| <i>les enfants n'ont pas assez de temps libre pour faire autre chose en dehors de l'école .....</i> | 17 % |
| <i>autre.....</i>   | 1 %  |

**A22 - Votre enfant va-t-il à l'école :**

|                  |      |
|------------------|------|
| le mercredi..... | 42 % |
| le samedi .....  | 63 % |

**A23 - l'année dernière, votre enfant allait-il à l'école :**

|                  |      |
|------------------|------|
| le mercredi..... | 11 % |
| le samedi .....  | 88 % |

**A24 - Préférez-vous que votre enfant aille à l'école :**

|   |      |
|---|------|
| le mercredi matin.....                    | 42 % |
| le samedi matin .....                     | 31 % |
| le mercredi matin et le samedi matin..... | 3 %  |
| sans préférence .....                     | 11 % |
| ni le mercredi, ni le samedi.....         | 13 % |

**A25 - Pourquoi ?**

Enquêteur : trois réponses possibles

|   |             |
|---|-------------|
| <i>pour couper la semaine .....</i>   | <i>34 %</i> |
| <i>pour des raisons de fatigue de l'enfant .....</i>                                      | <i>28 %</i> |
| <i>pour des raisons de départ en week-end des parents .....</i>                           | <i>24 %</i> |
| <i>pour que ce soit compatibles avec les autres activités que pratique l'enfant .....</i> | <i>8 %</i>  |
| <i>pour que ce soit la même chose que pour les frères et soeurs .....</i>                 | <i>7 %</i>  |
| <i>pour avoir plus de temps avec l'enfant (en famille).....</i>                           | <i>6 %</i>  |
| <i>pour que l'enfant ait son week-end de libre .....</i>                                  | <i>6 %</i>  |
| <i>pour des raisons de garde de l'enfant.....</i>   | <i>5 %</i>  |
| <i>pour des raisons d'organisation des parents .....</i>                                  | <i>5 %</i>  |
| <i>pour qu'il y ait moins (ou plus) de jours d'école.....</i>                             | <i>3 %</i>  |
| <i>pour ne pas changer les habitudes .....</i>  | <i>2 %</i>  |
| <i>l'enfant aime aller à l'école .....</i>  | <i>1 %</i>  |
| <i>autre.....</i>   | <i>3 %</i>  |
| <i>nsp .....</i>  | <i>3 %</i>  |

## B) Le comportement de l'enfant

**Nous allons maintenant parler de l'école en général.**

### Le comportement de l'enfant par rapport à l'école

**B1 - Selon vous, votre enfant va-t-il à l'école avec plaisir ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 92 % |
| <i>non</i> ..... | 7 %  |
| <i>nsp</i> ..... | 1 %  |

**B2 - Par rapport à l'année dernière, votre enfant manifeste-t-il :**

|  |      |
|--|------|
| plus de plaisir à aller à l'école.....             | 41 % |
| ni plus ni moins de plaisir à aller à l'école..... | 53 % |
| moins de plaisir à aller à l'école.....            | 5 %  |
| <i>nsp</i> .....                                   | 1 %  |

*Si pas de différence (réponse 2) passer à B5*

**B3 - D'après vous, qu'est-ce qui explique principalement la différence ?**

Enquêteur : trois réponses au maximum

|   |      |
|---|------|
| <i>la variété des activités pratiquées pendant le temps scolaire</i> .....          | 38 % |
| <i>la nature des activités pratiquées pendant le temps scolaire</i> .....           | 34 % |
| <i>ses relations avec l'instituteur</i> .....                                       | 29 % |
| <i>l'évolution de l'enfant (a mûri, est plus âgé...)</i> .....                      | 10 % |
| <i>ses relations avec les autres enfants</i> .....                                  | 9 %  |
| <i>le contenu de l'enseignement (hors activité)</i> .....                           | 7 %  |
| <i>l'organisation de la journée</i> .....   | 7 %  |
| <i>l'ambiance générale à l'école</i> .....  | 6 %  |
| <i>un problème spécifique que connaît l'enfant</i> .....                            | 6 %  |
| <i>la variété des intervenants</i> .....  | 3 %  |
| <i>les relations entre l'enfant et certains intervenants</i> .....                  | 3 %  |
| <i>il aime bien (ou n'aime pas l'école), constat sans évolution</i> .....           | 3 %  |
| <i>réussite (ou échec) à l'école</i> .....  | 2 %  |
| <i>l'attitude des parents</i> .....   | 1 %  |
| <i>la fatigue (en dehors de celle expliquée par la variété des activités)</i> ..... | 1 %  |
| <i>autre</i> .....  | 3 %  |
| <i>nsp</i> .....  | 5 %  |
| <i>non réponses</i> .....   | 1%   |

**B4 - Les résultats scolaires de votre enfant pour le premier trimestre étaient-ils :**

|                 |      |
|-----------------|------|
| bons .....      | 68 % |
| moyens .....    | 27 % |
| médiocres ..... | 5 %  |

**B5 - Par rapport à l'année dernière, ses résultats scolaires sont-ils :**

|                 |      |
|-----------------|------|
| meilleurs.....  | 26 % |
| semblables..... | 63 % |
| moins bons..... | 10 % |
| nsp.....        | 1 %  |

*S'il n'y a pas de différence (réponse 2), passer à B9*

**B6 - D'après vous, qu'est-ce qui explique principalement l'évolution ?**

*Enquêteur : trois réponses au maximum*

|  |             |
|--|-------------|
| <i>ses relations avec l'instituteur.....</i>                                 | <i>31 %</i> |
| <i>l'évolution de l'enfant (a mûri, est plus âgé...)</i> .....               | <i>26 %</i> |
| <i>un problème spécifique que connaît l'enfant .....</i>                     | <i>19 %</i> |
| <i>le contenu de l'enseignement (hors activité).....</i>                     | <i>14 %</i> |
| <i>l'attitude des parents .....</i>  | <i>10 %</i> |
| <i>l'organisation de la journée.....</i>                                     | <i>8 %</i>  |
| <i>la variété des activités pratiquées pendant le temps scolaire.....</i>    | <i>5 %</i>  |
| <i>la nature des activités pratiquées pendant le temps scolaire .....</i>    | <i>5 %</i>  |
| <i>l'ambiance générale à l'école.....</i>                                    | <i>4 %</i>  |
| <i>est en situation d'échec (ou de réussite) par rapport à l'école .....</i> | <i>4 %</i>  |
| <i>ses relations avec les autres enfants.....</i>                            | <i>3 %</i>  |
| <i>aime bien aller à l'école (ou n'aime pas aller à l'école).....</i>        | <i>2 %</i>  |
| <i>la variété des intervenants .....</i>                                     | <i>1 %</i>  |
| <i>les relations entre l'enfant et certains intervenants .....</i>           | <i>1 %</i>  |
| <i>la fatigue .....</i>  | <i>1 %</i>  |
| <i>autre.....</i>  | <i>1 %</i>  |
| <i>ne sait pas.....</i>  | <i>8 %</i>  |
| <i>non réponse .....</i>   | <i>1 %</i>  |

**B7 - Par rapport à l'année dernière, les remarques de l'instituteur sur le comportement de votre enfant en classe vous semblent-elles être :**

|                      |      |
|----------------------|------|
| plus positives ..... | 31 % |
| semblables.....      | 60 % |
| plus négatives ..... | 6 %  |
| nsp.....             | 3 %  |

Le comportement de l'enfant à la maison

**B8 - Votre enfant vous pose-t-il des questions sur ce qui l'entoure, sur ce qu'il lit ou entend ?**

|                        |      |
|------------------------|------|
| très souvent .....     | 37 % |
| souvent .....          | 38 % |
| de temps en temps..... | 22 % |
| jamais.....            | 3 %  |

**B9 - Par rapport à l'année dernière, vous semble-t-il être**

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| plus curieux.....             | 45 % |
| ni plus ni moins curieux..... | 52 % |
| moins curieux.....            | 2 %  |
| nsp.....                      | 1 %  |

**B10 - Par rapport à l'année dernière, occupe-t-il son temps libre à la maison**

|                       |      |
|-----------------------|------|
| de la même façon..... | 57 % |
| différemment.....     | 40 % |
| nsp.....              | 3 %  |

**B11 - S'il occupe son temps libre différemment. Qu'est ce qui diffère ?**

Enquêteur : deux réponses possibles

|  |      |
|--|------|
| <i>il lit plus .....</i>   | 36 % |
| <i>il fait plus d'activités manuelles à la maison (peinture, cuisine...)</i> ..... | 28 % |
| <i>il joue plus avec les autres enfants (ou avec les frères et soeurs)</i> .....   | 15 % |
| <i>il fait plus d'activités en dehors de l'école .....</i>                         | 13 % |
| <i>fait moins de jeux seuls .....</i>  | 10 % |
| <i>fait plus de devoirs, de travail scolaire.....</i>                              | 9 %  |
| <i>il joue moins avec les autres enfants (ou avec les frères et soeurs)</i> .....  | 8 %  |
| <i>il regarde plus la T.V. (ou jeux électroniques) .....</i>                       | 8 %  |
| <i>fait plus de jeux seuls .....</i>   | 6 %  |
| <i>fait plus d'autres activités de détente ou ludiques .....</i>                   | 6 %  |
| <i>il regarde moins la T.V. (ou jeux électroniques) .....</i>                      | 5 %  |
| <i>il fait moins d'activités en dehors de l'école .....</i>                        | 3 %  |
| <i>fait moins de devoirs, de travail scolaire.....</i>                             | 1 %  |
| <i>il lit moins .....</i>  | 1 %  |
| <i>autre.....</i>  | 8 %  |

**B12 - Combien de jours votre enfant a-t-il dû manquer l'école pour maladie pendant le premier trimestre ?**

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| <i>aucun</i> .....                | 51 % |
| 1 ou 2 jour .....                 | 25 % |
| entre 3 jours et une semaine..... | 12 % |
| plus d'une semaine.....           | 9 %  |
| ne sait pas .....                 | 3 %  |

**B13 - Par rapport au premier trimestre de l'année scolaire précédente (95-96) votre enfant a-t-il eu**

|             |      |
|-------------|------|
| plus.....   | 9 %  |
| autant..... | 64 % |
| moins ..... | 27 % |

**de petites maladies (rhume, petites gripes, fatigues passagères) ?**

**B14 - Votre enfant a-t-il du mal à se lever le matin ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 42 % |
| <i>non</i> ..... | 58 % |

**B15 - Par rapport à l'année dernière, votre enfant se lève-t-il le matin :**

|                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| plus difficilement.....              | 21 % |
| ni plus ni moins difficilement ..... | 66 % |
| plus facilement.....                 | 13 % |

**B16 - Par rapport à l'année dernière, votre enfant se couche-t-il**

|                      |      |
|----------------------|------|
| plus tôt .....       | 10 % |
| à la même heure..... | 71 % |
| plus tard.....       | 19 % |

**B17 - votre enfant s'endort-il facilement le soir ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 72 % |
| <i>non</i> ..... | 27 % |
| nsp.....         | 1 %  |



**B18 - Par rapport à l'année dernière, diriez-vous que votre enfant s'endort ?**

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| plus facilement.....             | 14 % |
| ni plus ni moins facilement..... | 72 % |
| plus difficilement.....          | 14 % |

**B19 - Y a-t-il des soirs de la semaine où votre enfant vous semble plus énervé que les autres soirs en rentrant de l'école?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 39 % |
| <i>non</i> ..... | 59 % |
| <i>nsp</i> ..... | 2 %  |

**B20 - Si oui, pourquoi votre enfant est-il plus énervé certains soirs ?**

Enquêteur : deux réponses possibles.

|   |      |
|---|------|
| <i>Il est fatigué à ce moment de la semaine</i> .....   | 25 % |
| <i>il a fait une activité sportive</i> .....  | 22 % |
| <i>dû à des problèmes avec d'autres enfants</i> .....   | 9 %  |
| <i>dû au déroulement de la journée, indépendamment des aménagements,<br/>mais lié au déroulement de la journée, indépendamment de l'école</i> ..... | 9 %  |
| <i>cet énervement est lié à l'intervenant qu'il a eu dans la journée</i> .....  | 8 %  |
| <i>en relation avec l'école</i> .....   | 7 %  |
| <i>dû à la durée de la journée d'école</i> .....  | 6 %  |
| <i>lié au déroulement de la journée du lendemain, indépendamment<br/>des aménagements</i> .....   | 5 %  |
| <i>il a fait une activité calme</i> .....   | 4 %  |
| <i>il n'a pas fait d'activité</i> .....   | 3 %  |
| <i>dû à la façon dont se sont déroulées les activités</i> .....   | 2 %  |
| <i>Il fait le lendemain des activités qui lui plaisent</i> .....  | 1 %  |
| <i>Il fait des activités le lendemain</i> .....   | 1 %  |
| <i>Il ne fait pas d'activité le lendemain</i> .....   | 1 %  |
| <i>dû au fait qu'il y a eut des activités, ou à leur nombre</i> .....   | 1 %  |
| <i>autre</i> .....  | 10 % |

**B21 - Votre enfant se dispute-t-il avec ses frères et soeurs ?**

|                        |      |
|------------------------|------|
| très souvent.....      | 18 % |
| souvent.....           | 31 % |
| de temps en temps..... | 46 % |
| jamais.....            | 5 %  |

**B22 - Votre enfant se dispute-t-il avec les autres enfants de l'école ?**

|                        |      |
|------------------------|------|
| très souvent.....      | 1 %  |
| souvent.....           | 6 %  |
| de temps en temps..... | 57 % |
| jamais.....            | 29 % |
| nsp.....               | 7 %  |

**B23 - Par rapport au premier trimestre de l'année scolaire précédente, diriez-vous que votre enfant**

|                                | plus | autant | moins | NSP |
|--------------------------------|------|--------|-------|-----|
| manifeste de l'énervement..... | 15 % | 61 %   | 22 %  | 2 % |
| est obéissant.....             | 14 % | 60 %   | 24 %  | 1 % |

*Si pas de différences quant à l'énervement ou l'obéissance (réponse 2 à chacune des propositions de la question précédente), passer à la partie suivante*

**B24 - D'après vous, qu'est-ce qui explique la différence ?**

Enquêteur une seule réponse

|  |      |
|--|------|
| <i>l'évolution de l'enfant (a mûri, est plus âgé....)</i> .....            | 59 % |
| <i>un problème spécifique que connaît l'enfant</i> .....                   | 6 %  |
| <i>ses relations avec l'instituteur</i> .....                              | 4 %  |
| <i>l'organisation de la journée scolaire</i> .....                         | 4 %  |
| <i>la variété des activités pratiquées pendant le temps scolaire</i> ..... | 4 %  |
| <i>la nature des activités pratiquées pendant le temps scolaire</i> .....  | 3 %  |
| <i>la fatigue</i> .....  | 3 %  |
| <i>l'attitude des parents</i> .....  | 3 %  |
| <i>l'ambiance générale à l'école</i> .....                                 | 3 %  |
| <i>ses relations avec les autres enfants de l'école</i> .....              | 2 %  |
| <i>le contenu de l'enseignement (hors activité)</i> .....                  | 1 %  |
| <i>réussite ou échec à l'école (en dehors des redoublements)</i> .....     | 1 %  |
| nsp.....   | 7 %  |

**C) Évaluation, satisfaction, souhaits des parents**

**C1 - pensez vous que le nombre de nouvelles activités pratiquées par votre enfant pendant le temps scolaire est :**

|                     |      |
|---------------------|------|
| trop important..... | 10 % |
| suffisant.....      | 77 % |
| insuffisant.....    | 10 % |
| nsp.....            | 3 %  |

**C2 - Pensez-vous qu'il y ait, pour encadrer votre enfant :**

|   |      |
|---|------|
| trop d'intervenants.....                | 2 %  |
| un nombre suffisant d'intervenants..... | 65 % |
| pas assez d'intervenants.....           | 21 % |
| nsp.....                                | 12 % |

**C3 - Les activités qui sont proposées à votre enfant vous semblent-elles être :**

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| de très bonne qualité.....       | 12 % |
| d'une bonne qualité.....         | 57 % |
| de qualité médiocre.....         | 3 %  |
| d'une très mauvaise qualité..... | 0 %  |
| cela dépend des activités.....   | 21 % |
| nsp.....                         | 7 %  |

**C4 - Pensez-vous que la nouvelle organisation du rythme scolaire soit, pour l'apprentissage des matières plus traditionnelles (mathématiques, français, histoire-géographie...) :**

|                              |      |
|------------------------------|------|
| tout à fait favorable.....   | 15 % |
| plutôt favorable.....        | 66 % |
| plutôt défavorable.....      | 11 % |
| tout à fait défavorable..... | 0 %  |
| nsp.....                     | 8 %  |

**C5 - Quels sont, pour vous, les trois avantages principaux de ce dispositif ?**  
 (Question ouverte recodée)

- A premier avantage
- B deuxième avantage
- C troisième avantage

|   | A    | B    | C    |
|---|------|------|------|
| <i>permet la découverte ou l'apprentissage de nouvelles activités</i>   | 26 % | 16 % | 8 %  |
| <i>permet à tous d'accéder à de nouvelles activités</i>   | 6 %  | 4 %  | 2 %  |
| <i>permet de développer l'ouverture d'esprit, la curiosité</i>  | 12 % | 6 %  | 4 %  |
| <i>permet de favoriser l'épanouissement de l'enfant</i><br><i>(assurance, responsabilité autonomie)</i>               | 5 %  | 5 %  | 5 %  |
| <i>les enfants sont moins fatigués</i>  | 2 %  | 1 %  | 1 %  |
| <i>les enfants sont plus décontractés, plus calmes</i>  | 4 %  | 3 %  | 2 %  |
| <i>cela permet aux enfants de se défouler</i>   | 2 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>les enfants s'amuse plus</i>   | 1 %  | 1 %  | 1 %  |
| <i>permet l'acquisition d'une culture générale, un meilleur équilibre</i><br><i>dans la nature des apprentissages</i> | 2 %  | 2 %  | 2 %  |
| <i>favorise de meilleures relations entre l'enfant et l'instituteur</i>   | 0 %  | 1 %  | 1 %  |
| <i>permet de découvrir d'autres intervenants</i>  | 1 %  | 3 %  | 2 %  |
| <i>permet de développer de meilleures relations avec les autres</i>   | 0 %  | 4 %  | 1 %  |
| <i>permet de sortir de l'école, de ne pas être enfermé à l'école</i>  | 1 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>L'organisation de la journée est meilleure</i>   | 16 % | 7 %  | 4 %  |
| <i>favorable aux apprentissages fondamentaux</i>  | 5 %  | 3 %  | 3 %  |
| <i>l'enfant manifeste plus de plaisir à aller à l'école, est plus motivé</i>  | 5 %  | 3 %  | 3 %  |
| <i>l'enfant fait mieux ses devoirs au retour</i>  | 0 %  | 1 %  | 0 %  |
| <i>les horaires préparent à ceux du collège</i>   | 0 %  | 1 %  | 1 %  |
| <i>les horaires facilitent l'organisation des parents</i>   | 1 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>rien, pas de point favorable</i>   | 3 %  | 6 %  | 11 % |
| <i>ne sait pas</i>  | 8 %  | 27 % | 47 % |

**C6 - Quelles sont les trois choses principales que vous aimeriez voir changer**

?

*(Question ouverte recodée)*

- A premier changement
- B deuxième changement
- C troisième changement

|  | A    | B    | C    |
|--|------|------|------|
| <i>plus d'activités, ou qu'elles durent plus longtemps</i>   | 7 %  | 4 %  | 2 %  |
| <i>rééquilibrage activités, apprentissage en faveur des apprentissages</i>                                     | 4 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>organisation de certaines activités précises</i>  | 2 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>autre organisation de la journée d'école ou des horaires<br/>(indépendamment de la durée de la journée)</i> | 9 %  | 5 %  | 1 %  |
| <i>modification de la répartition du temps scolaire sur la semaine</i>   | 14 % | 4 %  | 3 %  |
| <i>plus de temps libre pendant la journée</i>  | 2 %  | 1 %  | 1 %  |
| <i>réduction du temps scolaire (en dehors des vacances)</i>  | 3 %  | 1 %  | 0 %  |
| <i>mêmes vacances que pour les autres enfants</i>  | 2 %  | 1 %  | 1 %  |
| <i>diminuer la durée des vacances</i>  | 2 %  | 2 %  | 0 %  |
| <i>plus d'informations sur le dispositif ou les intervenants</i>   | 6 %  | 4 %  | 2 %  |
| <i>plus de moyens matériels</i>  | 1 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>plus d'intervenants</i>   | 1 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>une meilleure qualité de l'encadrement</i>  | 3 %  | 2 %  | 2 %  |
| <i>une meilleure organisation des activités</i>  | 3 %  | 3 %  | 2 %  |
| <i>une meilleure organisation des trajets</i>  | 2 %  | 1 %  | 0 %  |
| <i>une meilleure prise en compte des choix de l'enfant</i>   | 2 %  | 4 %  | 2 %  |
| <i>autres changements liés aux aménagements</i>  | 2 %  | 2 %  | 1 %  |
| <i>autres changements</i>  | 9 %  | 7 %  | 5 %  |
| <i>rien</i>  | 14 % | 20 % | 26 % |
| <i>ne sait pas</i>   | 15 % | 34 % | 49 % |

**S) Fiche signalétique**

**S1 - Quelle est votre situation actuelle ?**

|  |      |
|--|------|
| exerce une profession.....                   | 66 % |
| est femme au foyer .....                     | 22 % |
| est malade de longue durée ou invalide ..... | 1 %  |
| est retraité.....                            | 1 %  |
| est militaire du contingent.....             | 9 %  |
| est chômeur ayant déjà travaillé.....        | 9 %  |

*Pour les personnes exerçant une profession, ou chômeurs, ou retraités*

**S2 -Quelle est votre profession (profession antérieure pour les chômeurs et les retraités) ?**

|  |      |
|--|------|
| agriculteur, exploitant .....                      | 1 %  |
| commerçant, artisan, chef d'entreprise.....        | 6 %  |
| cadre ou profession intellectuelle supérieure..... | 10 % |
| profession intermédiaire .....                     | 18 % |
| employé.....                                       | 44 % |
| ouvrier.....                                       | 20 % |
| refus.....   | 1 %  |

*Pour les personnes n'ayant pas de conjoint, passer à S7*

**S3 - Quelle est la situation actuelle de votre conjoint ?**

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| exerce une profession.....            | 84 % |
| est étudiant ou élève .....           | 7 %  |
| est femme au foyer .....              | 2 %  |
| est chômeur ayant déjà travaillé..... | 7 %  |

*Pour les personnes exerçant une profession, ou chômeurs, ou retraités*

**S4 - Quelle est votre profession (profession antérieure pour les chômeurs et les retraités) ?**

|   |      |
|---|------|
| agriculteur, exploitant .....                       | 2 %  |
| commerçant, artisan, chef d'entreprise .....        | 11 % |
| cadre ou profession intellectuelle supérieure ..... | 17 % |
| profession intermédiaire .....                      | 13 % |
| employé .....                                       | 27 % |
| ouvrier .....                                       | 30 % |
| refus .....   | 1 %  |

**S5 - Quel est le diplôme d'enseignement général ou technique le plus élevé que vous avez obtenu ?**

|                              |      |
|------------------------------|------|
| aucun .....                  | 17 % |
| certificat d'études .....    | 7 %  |
| BEPC, BEP, CAP .....         | 37 % |
| Baccalauréat .....           | 15 % |
| Enseignement supérieur ..... | 24 % |
| refus .....                  | 1 %  |

**S6 - Pour les personnes ayant un conjoint. Quel est le diplôme d'enseignement général ou technique le plus élevé que votre conjoint a obtenu ?**

|                              |      |
|------------------------------|------|
| aucun .....                  | 15 % |
| certificat d'études .....    | 6 %  |
| BEPC, BEP, CAP .....         | 42 % |
| Baccalauréat .....           | 13 % |
| Enseignement supérieur ..... | 23 % |
| refus .....                  | 1 %  |

**S7 - Est-ce que (vous ou votre conjoint) faites partie d'une association de parents d'élèves ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 23 % |
| <i>non</i> ..... | 77 % |

-

**S8 - Avez-vous, (vous ou votre conjoint), d'autres responsabilités en relation avec l'école ?**

|                  |      |
|------------------|------|
| <i>oui</i> ..... | 15 % |
| <i>non</i> ..... | 85 % |

?

**S9 - Avez-vous, (vous ou votre conjoint), des responsabilités dans la commune**

*oui*..... 10 %  
*non*..... 90 %

**S10 - Habitez-vous :**

a) en ville

en centre ville..... 28 %  
en banlieue pavillonnaire..... 19 %  
dans une cité ou un grand ensemble..... 20 %

b) à la campagne

dans un village..... 20 %  
dans un hameau ou une maison isolée..... 13 %

**S11 - Quel âge avez-vous ?**

35 ans ou moins ..... 37 %  
entre 35 et 45 ans..... 55 %  
plus de 45 ans..... 8 %

**S12 - Sexe de la personne interrogée :**

*homme* ..... 16 %  
*femme*..... 84 %

**S13 - Sexe de l'enfant interrogé :**

*garçon*..... 51 %  
*filles* ..... 49 %



**Remarques sur la façon dont s'est déroulé le questionnaire  
(destinées aux enquêteurs)**

**E1 - Le parent a-t-il soufflé les réponses à l'enfant ?**

|   |   |
|---|---|
| oui, pour presque toutes les questions..... | 1 |
| oui, pour quelques questions.....           | 2 |
| non.....                                    | 3 |
| nsp.....                                    | 4 |

**E2 - Si oui, pour quelles questions principalement ?**

.....  
.....

**E3 - L'enfant a-t-il soufflé les réponses au parent ?**

|   |   |
|---|---|
| oui, pour presque toutes les questions..... | 1 |
| oui, pour quelques questions.....           | 2 |
| non.....                                    | 3 |
| nsp.....                                    | 4 |

**E4 - Si oui, pour quelles questions principalement ?**

.....  
.....

**E5 - le parent a-t-il eu, pour comprendre les questions :**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| beaucoup de difficultés..... | 1 |
| quelques difficultés.....    | 2 |
| aucune difficulté.....       | 3 |
| nsp.....                     | 4 |

**E6 - l'enfant a-t-il eu, pour comprendre les questions :**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| beaucoup de difficultés..... | 1 |
| quelques difficultés.....    | 2 |
| aucune difficulté.....       | 3 |
| nsp.....                     | 4 |

**E7 - Autres remarques sur la façon dont s'est déroulé le questionnaire**

.....  
.....

Dépôt légal : Septembre 1997

ISSN : 1242-7764

ISBN : 2-84104-086-0

# COLLECTION DES RAPPORTS

## Récemment parus :

**Insertion professionnelle et effets de quartier**

Patrick DUBÉCHOT, Isabelle GROC - n°172 (1996)

**Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum  
d'Insertion**

Isa ALDEGHI - n°173 (1996)

**Les opinions des Français sur l'environnement et sur la  
forêt**

Ariane DUFOUR, Jean-Pierre LOISEL - n°174 (1996)

**Le devenir des personnes entrées dans les dispositifs  
d'insertion par l'économique**

Patrick DUBÉCHOT, Christine HENRIOT, Marie-Odile SIMON -  
n°175 (1997)

**L'accueil en urgence des personnes en difficulté**

Isa ALDEGHI, Marie-Odile SIMON - n°176 (1997)

**Les chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise  
bénéficiaires d'une aide publique**

Anne-Lise AUCOUTURIER - n°177 (1997)

**Les médecins et l'alimentation**

Aude COLLIERIE DE BORELY, Pascale HÉBEL - n°178 (1997)

**Des politiques de plein emploi à la pluralité des formes  
juridiques de la relation de travail**

Anne-Lise AUCOUTURIER, Claude DIDRY - n°179 (1997)

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-086-0

# CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie